



First Session
Thirty-eighth Parliament, 2004-05

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

National Security and Defence

Chair:

The Honourable COLIN KENNY

Monday, October 31, 2005
Wednesday, November 2, 2005 (in camera)

Issue No. 27

Sixty-sixth and sixty-seventh meetings on:
Canada's national security policy

Second (final) meeting on:
Bill C-26, An Act to establish
the Canada Border Services Agency

INCLUDING:

THE SIXTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Budget for a special study on services
and benefits provided to veterans — 2004-05)

THE SEVENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Budget for special study on

the national security policy for Canada — 2005-06)
THE EIGHTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Report on town hall meetings in 11 cities in Canada)

THE FIFTEENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(BILL C-26, An Act to establish
the Canada Border Services Agency)

APPEARING:

The Honourable Anne McLellan, P.C., M.P.,
Deputy Prime Minister and Minister of Public Safety
and Emergency Preparedness

WITNESSES:

(See back cover)

Première session de la
trente-huitième législature, 2004-2005

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de la*

Sécurité nationale et de la défense

Président :

L'honorable COLIN KENNY

Le lundi 31 octobre 2005
Le mercredi 2 novembre 2005 (à huis clos)

Fascicule n° 27

Soixante-sixième et soixante-septième réunions concernant :
La politique de sécurité nationale du Canada

Deuxième (dernière) réunion concernant :
Le projet de loi C-26, Loi constituant
l'Agence des services frontaliers du Canada

Y COMPRIS :

LE SIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ

(Le budget pour une étude spéciale sur les prestations
et services offerts aux anciens combattants — 2004/2005)

LE SEPTIÈME RAPPORT DU COMITÉ

(Le budget pour une étude spéciale sur la politique nationale
sur la sécurité pour le Canada — 2005/2006)

LE HUITIÈME RAPPORT DU COMITÉ

(Le rapport sur les assemblées publiques tenues
dans 11 villes au Canada)

LE QUINZIÈME RAPPORT DU COMITÉ

(Le projet de loi C-26, Loi constituant
l'Agence des services frontaliers du Canada)

COMPARAÎT :

L'honorable Anne McLellan, C.P., députée,
vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique
et de la Protection civile

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

The Honourable Colin Kenny, *Chair*

The Honourable J. Michael Forrestall, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Atkins
* Austin, P.C.
(or Rompkey, P.C.)
Banks
Cordy
Day

*Ex officio members
(Quorum 4)

* Kinsella
(or Stratton)
Meighen
Munson
Nolin

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Président : L'honorable Colin Kenny

Vice-président : L'honorable J. Michael Forrestall
et

Les honorables sénateurs :

Atkins
* Austin, C.P.
(ou Rompkey, C.P.)
Banks
Cordy
Day

* Membres d'office
(Quorum 4)

* Kinsella
(ou Stratton)
Meighen
Munson
Nolin

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, October 31, 2005
(67)

[English]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day in camera at 9:30 a.m., in room 7, Victoria Building, the Chair, the Honourable Colin Kenny, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Atkins, Day, Forrestall, Kenny, Meighen, Munson and Nolin (7).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: William Price and Steven James, Analysts; Major-General (Ret'd) Keith McDonald, Senior Military Advisor; Barry Denofsky, National Security Advisor; and Inspector Harold O'Connell, RCMP Liaison Officer.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, June 29, 2005, the committee continued its examination of Bill C-26, An Act to establish the Canada Border Services Agency. (*See Issue No. 26, Monday, October 17, 2005, of the committee's proceedings for the full text of the Order of Reference.*)

In accordance with rule 92(2)(e), the committee considered its draft agenda.

At 10:10 a.m., the committee suspended its sitting.

At 10:12 a.m., the committee resumed its sitting in public in room 2, Victoria Building.

APPEARING:

The Honourable Anne McLellan, P.C., M.P., Deputy Prime Minister and Minister of Public Safety and Emergency Preparedness.

WITNESSES:*Customs Excise Union Douanes Accise (CEUDA):*

Ron Moran, National President;

Jean-Pierre Fortin, National Vice-President, Responsible for Quebec and NCR.

Canada Border Services Agency:

Alain Jolicoeur, President.

Ron Moran made a statement and, together with Jean-Pierre Fortin, answered questions.

At 11:35 a.m., the committee suspended its sitting.

At 11:40 a.m., the committee resumed its sitting.

The Honourable Anne McLellan, P.C., made a statement and, together with Alain Jolicoeur, answered questions.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 31 octobre 2005
(67)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui à huis clos à 9 h 30 dans la pièce 7 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Colin Kenny (président)

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Atkins, Day, Forrestall, Kenny, Meighen, Munson et Nolin (7).

Sont présents : De la Direction de la recherche de la Bibliothèque du Parlement : William Price et Steven James, analystes; le major général (retraité) Keith McDonald, conseiller militaire principal; Barry Denofsky, conseiller en sécurité nationale; et l'inspecteur Harold O'Connell, agent de liaison de la GRC.

Sont également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 29 juin 2005, le comité poursuit l'examen du projet de loi C-26, Loi constituant l'Agence des services frontaliers du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 17 des délibérations du comité du lundi 17 octobre.*)

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité examine son programme préliminaire.

À 10 h 10, la séance est suspendue.

À 10 h 12, la séance reprend en public dans la pièce 2 de l'édifice Victoria.

COMPARAÎT :

L'honorable Anne McLellan, C.P., députée, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile.

TÉMOINS :*Customs Excise Union Douanes Accise (CEUDA) :*

Ron Moran, président national;

Jean-Pierre Fortin, vice-président national, responsable pour Québec et RCN.

Agence des services frontaliers du Canada :

Alain Jolicoeur, président.

Ron Moran fait une déclaration, puis répond aux questions avec Jean-Pierre Fortin.

À 11 h 35, la séance est suspendue.

À 11 h 40, la séance reprend.

L'honorable Anne McLellan, C.P., fait une déclaration et répond aux questions avec Alain Jolicoeur.

At 1:50 p.m., the committee suspended its sitting.

À 13 h 50, la séance est suspendue.

At 1:52 p.m., the committee resumed its sitting.

À 13 h 52, la séance reprend.

It was agreed that the committee complete clause by clause consideration of Bill C-26.

Il est convenu que le comité achève l'examen du projet de loi C-26.

It was agreed that the title stand postponed.

Il est convenu que le titre est reporté.

It was agreed that the preamble stand postponed.

Il est convenu que le préambule est reportée.

It was agreed that clause 1 stand postponed.

Il est convenu que l'article 1 est reporté.

It was agreed that clause 2 carry.

Il est convenu que l'article 2 est adopté.

It was agreed that clauses 3, 4 and 5 carry.

Il est convenu que les articles 3, 4 et 5 sont adoptés.

It was agreed that clause 6 carry.

Il est convenu que l'article 6 est adopté.

It was agreed that clauses 7, 8, 9 and 10 carry.

Il est convenu que les articles 7, 8, 9 and 10 est adopté.

It was agreed that clause 11 carry.

Il est convenu que l'article 11 est adopté.

It was agreed that clauses 12, 13 and 14 carry.

Il est convenu que les articles 12, 13 et 14 sont adoptés.

It was agreed that clause 15 carry.

Il est convenu que l'article 15 est adopté.

It was agreed that clause 15.1 stand postponed.

Il est convenu que l'article 15.1 est reporté.

It was agreed that clauses 16 through 28 carry.

Il est convenu que les articles 16 à 28 sont adoptés.

It was agreed that clauses 30 through 143 carry.

Il est convenu que les articles 30 à 143 sont adoptés.

It was agreed that clauses 144, 145 and 146 carry.

Il est convenu que les articles 144, 145 et 146 sont adoptés.

It was agreed that clause 147 carry.

Il est convenu que l'article 147 est adopté.

The Chair made a statement.

Le président fait une déclaration.

It was agreed that clause 29 carry.

Il est convenu que l'article 29 est adopté.

The Chair asked whether clause 15.1 shall carry.

Le président demande si l'article 15.1 est adopté.

After debate, it was agreed that clause 15.1 carry, with Senator Forrestall abstaining.

Après discussion, il est convenu que l'article 15.1 est adopté avec l'abstention du sénateur Forrestall.

It was agreed that clause 1 carry.

Il est convenu que l'article 1 est adopté.

It was agreed that the preamble carry.

Il est convenu que le préambule est adopté.

It was agreed that the title carry.

Il est convenu que le titre est adopté.

It was agreed that Bill C-26 be adopted without amendment.

Il est convenu que le projet de loi C-26 est adopté sans modification.

The committee discussed observations to be appended to the report.

Le comité discute des observations devant être annexées au rapport.

After debate, it was agreed that the Chair report Bill C-26, with observations, at the next sitting of the Senate.

Après discussion, il est convenu que la présidence présente le projet de loi report C-26, annexé d'observations, à la prochaine séance du Sénat.

At 2:10 p.m., the committee suspended its sitting.

À 14 h 10, la séance est suspendue.

At 2:15 p.m., the committee resumed its sitting in camera in room 7, Victoria Building.

À 14 h 15, la séance reprend à huis clos dans la pièce 7 de l'édifice Victoria.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, October 20, 2004, the committee continued its examination on the need for a national security policy for Canada. (See Issue No. 1, Monday, October 25, 2004, of the Committee's Proceedings for the full text of the Order of Reference.)

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 20 octobre 2004, le comité poursuit l'examen de la nécessité d'une politique de sécurité nationale pour le Canada. (Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 des délibérations du comité du lundi 25 octobre 2004.)

In accordance with rule 92(2)(e), the committee considered its draft agenda.

At 2:25 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, November 2, 2005
(68)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day in camera at 1:16 p.m., in room 172-E, Centre Block, the Chair, the Honourable Colin Kenny, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Atkins, Banks, Kenny, Meighen, Munson and Nolin (6).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: William Price and Steven James, Analysts; Major-General (Ret'd) Keith McDonald, Senior Military Advisor; and Barry Denofsky, National Security Advisor.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, October 20, 2004, the committee continued its examination on the need for a national security policy for Canada. (*See Issue No. 1, Monday, October 25, 2004, of the Committee's Proceedings for the full text of the Order of Reference.*)

In accordance with rule 92(2)(f), the committee considered its draft report.

It was moved by the Honourable Senator Banks that, subject to minor editorial edits as approved by the Chair and Deputy Chair, the committee adopt the draft report.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Banks that Senator Nolin have license to edit the French version of the report accordingly.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Banks that the report be tabled at the earliest opportunity.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 1:22 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité examine son programme préliminaire.

À 14 h 25, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 2 novembre 2005
(68)

[*Traduction*]

Le comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui à huis clos à 13 h 16 dans la pièce 172-E de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Colin Kenny (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Atkins, Banks, Kenny, Meighen, Munson et Nolin (6).

Sont présents : De la Direction de la recherche de la Bibliothèque du Parlement : William Price et Steven James, analystes; le major général (retraité) Keith McDonald, conseiller militaire principal; et Barry Denofsky, conseiller en sécurité nationale.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 20 octobre 2004, le comité poursuit l'examen de la nécessité d'une politique de sécurité nationale pour le Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 des délibérations du comité du lundi 25 octobre 2004.*)

Conformément à l'alinéa 92(2)f) du Règlement, le comité examine son rapport préliminaire.

Il est proposé par l'honorable sénateur Banks que, sous réserve de corrections d'ordre typographique préalablement approuvées par le vice-président, le comité adopte le rapport préliminaire.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Banks que le sénateur Nolin soit autorisé à apporter des corrections d'ordre typographique au rapport selon les besoins.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Banks que le rapport soit déposé aussitôt que possible.

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 13 h 22, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La Cogeffière du comité,

Jodi Turner

Co-Clerk of the Committee

REPORTS OF THE COMMITTEE

Wednesday, February 23, 2005

The Standing Senate Committee on National Security and Defence has the honour to present its

SIXTH REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate on Thursday, November 4, 2004, to examine and report on the services and benefits provided to veterans in recognition of their services to Canada, respectfully requests that it be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary for the purpose of such study.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the Senate Administrative Rules, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that Committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

Pour le président,

MICHAEL MEIGHEN

For the Chair

**SUBCOMMITTEE ON VETERANS AFFAIRS
OF THE STANDING COMMITTEE ON
NATIONAL SECURITY AND DEFENCE**

SPECIAL STUDY

**APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2005**

Extract from the *Journals of the Senate* of Thursday, November 4, 2004:

The Honourable Senator Meighen moved, seconded by the Honourable Senator Keon:

That the Senate Committee on National Security and Defence be authorized to undertake a study on:

- (a) the services and benefits provided to veterans in recognition of their services to Canada, in particular examining:
 - access to priority beds for veterans in community hospitals;
 - availability of alternative housing and enhanced home care;
 - standardization of services throughout Canada;
 - monitoring and accreditation of long term care facilities;

RAPPORTS DU COMITÉ

Le mercredi 23 février 2005

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense à l'honneur de présenter son

SIXIÈME RAPPORT

Votre Comité, qui a été autorisé par le Sénat le jeudi 4 novembre 2004 à étudier, afin d'en faire rapport, sur les prestations et services offerts aux anciens combattants en reconnaissance des services qu'ils ont fournis au Canada, demande respectueusement que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de conseillers techniques et de tout autre personnel jugé nécessaire.

Conformément au Chapitre 3:06, section 2(1)(c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Pour le président,

MICHAEL MEIGHEN

For the Chair

**SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS
COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE LA
SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE**

ÉTUDE SPÉCIALE

**DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET
POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT
LE 31 MARS 2005**

Extraits des *Journaux du Sénat* du jeudi 4 novembre 2004:

L'honorable sénateur Meighen propose, appuyé par l'honorable sénateur Keon:

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à entreprendre une étude sur:

- a) les prestations et services offerts aux anciens combattants en reconnaissance des services qu'ils ont fournis au Canada, et plus particulièrement:
 - l'accès à des lits prioritaires pour les anciens combattants dans les hôpitaux communautaires;
 - la disponibilité de centres d'hébergement et de meilleurs soins à domicile;
 - l'uniformisation des services dans tout le Canada;
 - la surveillance et l'agrément des établissements de soins de longue durée;

- (b) the commemorative activities undertaken by the Department of Veterans Affairs to keep alive for all Canadians the memory of the veterans achievements and sacrifices; and
- (c) the need for an updated Veterans Charter to outline the right to preventative care, family support, treatment and re-establishment benefits;

That the papers and evidence received and taken during the Third Session of the Thirty-seventh Parliament be referred to the Committee;

That the Committee report to the Senate from time to time, no later than June 30, 2005.

The question being put on the motion, it was adopted.

- b) les activités commémoratives organisées par le ministère des Anciens combattants pour rappeler à tous les Canadiens les réalisations et les sacrifices des anciens combattants;

- c) la nécessité de réviser la Charte des anciens combattants pour souligner le droit à des soins préventifs, au soutien de la famille, à des traitements et à des prestations de réinstallation.

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus durant la troisième session de la trente-septième législature soient déferés au Comité;

Que le Comité fasse périodiquement rapport au Sénat, au plus tard le 30 juin 2005.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

SUMMARY OF EXPENDITURES

Professional and Other Services	\$ 6,500
Transportation and Communications	2,170
All Other Expenditures	<u>1,000</u>
TOTAL	\$ 9,670

RÉSUMÉ DES DÉPENSES

Services professionnels et autres	6 500 \$
Transports et communications	2 170
Autres dépenses	<u>1 000</u>
TOTAL	9 670 \$

The above budget was approved by the Standing Committee on National Security and Defence on Monday, December 13, 2004.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent de la Sécurité nationale et de la défense le lundi 13 décembre 2004.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

Date	Colin Kenny Chair, Standing Senate Committee on National Security and Defence
------	--

Date	Colin Kenny Président du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense
------	---

Date	George Furey Chair, Standing Committee on Internal Economy, Budgets, and Administration
------	--

Date	George Furey Président du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration
------	---

**SUBCOMMITTEE ON VETERANS AFFAIRS OF THE
STANDING COMMITTEE ON NATIONAL SECURITY AND DEFENCE**

SPECIAL STUDY

**EXPLANATION OF BUDGET ITEMS
APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2005**

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES

1. Professional Services (0401)		
Communications consultant		\$ 3,000
2. Meals (0415)		
Working meals (10 meals at \$300 each)		3,000
3. Hospitality (0410)		<u>500</u>
 Total — Professional and Other Services		 \$ 6,500

TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS

1. Travel expenses (0201)		
A. Travel for Fact-Finding		
Participation: 5 Senators + 1 Committee staff + 2 Researcher = 8 participants		
Ground Transportation:		
Bus rental		1,000
Per diem and incidentals:		
2 days at \$73.10/day x 8 participants = 1,169.60		<u>1,170</u>
 Total — Transport and Communications		 \$ 2,170

ALL OTHER EXPENDITURES

1. Miscellaneous contingencies (0799)		
Total — All Other Expenditures		\$ 1,000
 GRAND TOTAL		 \$ 9,670

The Senate administration has reviewed this budget application.

Heather Lank, Principal Clerk, Committees Directorate

Date

Hélène Lavoie, Director of Finance

Date

**SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS
COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE**

ÉTUDE SPÉCIALE

**EXPLICATION DES ITEMS BUDGÉTAIRES
DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET
POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2005**

SERIVCES PROFESSIONNELS ET AUTRES

1. Services professionnels (0401)		
Conseiller en communication		3 000 \$
2. Repas (0415)		
Repas de travail (10 repas à 300\$)		3 000
3. Hospitalité (0410)		<u>500</u>
 Total — Services professionnels et autres		 6 500 \$

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

1. Frais de déplacement (0201)		
A. Voyage pour mission d'étude		
Participation: 5 Sénateurs + 1 employé de la Direction des Comités + 2 agents de recherche = 8 participants		
Transport au sol:		
Location d'autobus		1 000
Per diem et imprévus:		
2 jours à 73.10\$/jours x 8 participants = 1 169.60\$		<u>1 170</u>
 Total — Transports et communications		 2 170 \$

AUTRES DÉPENSES

1. Divers (0799)		
Total — Autres dépenses		<u>1 000</u>
 GRAND TOTAL		 9 670 \$

L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

Heather Lank, greffière principale, Direction des comités

Date

Hélène Lavoie, Director of Finance

Date

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, February 17, 2005

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Standing Senate Committee on National Security and Defence (Subcommittee on Veterans Affairs) for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2005 for the purpose of its Special Study on the services and benefits provided to veterans in recognition of their services to Canada, as authorized by the Senate on Thursday, November 4, 2004. The approved budget is as follows:

Professional and Other Services	\$ 6,500
Transport and Communications	2,170
Other Expenditures	<u>1,000</u>
TOTAL	\$ 9,670

Respectfully submitted

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 17 février 2005

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense (Sous-comité des anciens combattants) concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005 aux fins de leur Étude spéciale sur les prestations et services offerts aux anciens combattants en reconnaissance des services qu'ils ont fournis au Canada, tel qu'autorisé par le Sénat le jeudi 4 novembre 2004. Le budget approuvé se lit comme suit:

Services professionnels et autres	6 500 \$
Transports et communications	2 170
Autres dépenses	<u>1 000</u>
TOTAL	\$ 9 670 \$

Respectueusement soumis,

*Le président,
GEORGE FUREY
Chair*

Thursday, February 24, 2005

The Standing Committee on National Security and Defence has the honour to present its

SEVENTH REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate on Wednesday, October 20, 2004, to examine and report on the national security policy for Canada, respectfully requests the approval of funds for fiscal year 2005-2006.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the *Senate Administrative Rules*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that Committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

Respectueusement soumis,

Le président,

COLIN KENNY

Chair

Le jeudi 24 février 2005

Le Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense a l'honneur de présenter son

SEPTIÈME RAPPORT

Votre Comité, qui a été autorisé par le Sénat le mercredi 20 octobre 2004 à étudier, afin d'en faire rapport, sur la politique nationale sur la sécurité pour le Canada, demande respectueusement que des fonds lui soient approuvés pour l'année fiscale 2005-2006.

Conformément au Chapitre 3:06, section 2(1)(c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL SECURITY AND DEFENCE**

SPECIAL STUDY

**APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2006**

Extract from the *Journals of the Senate* of Wednesday, October 20, 2004:

The Honourable Senator Kenny moved, seconded by the Honourable Senator Day:

That the Standing Senate Committee on National Security and Defence be authorized to examine and report on the national security policy of Canada. In particular, the Committee shall be authorized to examine:

- (a) the capability of the Department of National Defence to defend and protect the interests, people and territory of Canada and its ability to respond to and prevent a national emergency or attack, and the capability of the Department of Public Safety and Emergency Preparedness to carry out its mandate;
- (b) the working relationships between the various agencies involved in intelligence gathering, and how they collect, coordinate, analyze and disseminate information and how these functions might be enhanced;
- (c) the mechanisms to review the performance and activities of the various agencies involved in intelligence gathering; and
- (d) the security of our borders and critical infrastructure.

That the papers and evidence received and taken during the Thirty-seventh Parliament be referred to the Committee; and

That the Committee report to the Senate no later than March 31, 2006 and that the Committee retain all powers necessary to publicize the findings of the Committee until May 31, 2006.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE**

ÉTUDE SPÉCIALE

**DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET
POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT
LE 31 MARS 2006**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 20 octobre 2004:

L'honorable sénateur Kenny propose, appuyé par l'honorable sénateur Day,

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à mener une étude et à faire rapport sur la politique de sécurité nationale du Canada. Le Comité sera en particulier autorisé à examiner:

- a) la capacité du ministère de la Défense nationale de défendre et de protéger les intérêts, la population et le territoire du Canada et sa capacité de réagir à une urgence nationale ou à une attaque et de prévenir ces situations, ainsi que la capacité du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile de remplir son mandat;
- b) les relations de travail entre les divers organismes participant à la collecte de renseignements, comment ils recueillent, colligent, analysent et diffusent ces renseignements, et comment ces fonctions pourraient être améliorées;
- c) les mécanismes d'examen de la performance et des activités des divers organismes participant à la collecte de renseignements;
- d) la sécurité de nos frontières et de nos infrastructures essentielles.

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus lors de la trente-septième législature soient déferés au Comité;

Que le Comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 31 mars 2006 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions jusqu'au 31 mai 2006.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

SUMMARY OF EXPENDITURES

Professional and Other Services	\$ 177,600
Transportation and Communications	608,500
All Other Expenditures	<u>31,000</u>
TOTAL	\$ 817,100

The above budget was approved by the Standing Committee on National Security and Defence on February 14, 2005.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

SOMMAIRE DES DÉPENSES

Services professionnels et autres	177 600 \$
Transport et communications	608 500
Autres dépenses	<u>31 000</u>
TOTAL	817 100 \$

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense le 14 février 2005.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le budget sera étudié.

Date _____ Colin Kenny
Chair, Standing Senate Committee on National Security and Defence

Date _____ Colin Kenny
Président, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense

Date _____ George Furey
Chair, Standing Committee on Internal Economy, Budgets, and Administration

Date _____ George Furey
Président, Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration

FOR INFORMATION ONLY**POUR INFORMATION SEULEMENT**

Fiscal year	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Total approved	—	—	\$ 364,200	\$ 477,170	\$ 359,347	\$ 660,600
Expenditures	—	—	\$ 316,959	\$ 359,844	\$ 282,413	\$ 121,202

Exercice financier	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Budget approuvé	—	—	364 200 \$	477 170 \$	359 347 \$	660 600 \$
Dépenses	—	—	316 959 \$	359 844 \$	282 413 \$	121 202 \$

**STANDING COMMITTEE ON
NATIONAL SECURITY AND DEFENCE**

SPECIAL STUDY

**EXPLANATION OF BUDGET ITEMS
APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2006**

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES

1. Professional Services

Senior Military Advisor (12 months @ \$2,700)	\$ 32,400
Military Advisor (Enlisted Personnel) (3 months @ \$500)	1,500
National Security Advisor (12 months @ \$2,700)	32,400
Communications Consultant (12 months @ \$2,500)	30,000
Writer-Editor-Researcher (12 months @ \$2,400)	28,800
Clerical Assistance (12 months @ \$1,000)	12,000
Miscellaneous	5,000

2. Reporting and Transcribing Services

2 days at \$2,500	5,000
-------------------	-------

3. Translation and Interpretation Services

2 days at \$3,000	6,000
Interpreters in Halifax	3,000

4. Meals

Working meals (25 meals at \$300 each)	7,500
--	-------

5. Hospitality

2,000	2,000
-------	-------

6. Advertising

5,000	5,000
-------	-------

7. Conference Fees

5,000	5,000
-------	-------

8. Miscellaneous

2,000	<u>2,000</u>
-------	--------------

Total — Professional and Other Services **\$ 177,600**

TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS

1. Travel - April 13, 2005 to April 21, 2005

A. Public Hearings in Montreal

Participation: 6 senators + 1 clerk + 1 logistics officer + 1 consultant + 1 researcher + 3 interpreters + 1 French Debates + 1 Media Relations (15)

B. Fact-Finding in New York, Washington, Norfolk (Virginia)

Participation: 8 senators + 2 clerks + 1 logistics officer + 2 consultants + 1 researcher + 1 Media Relations (15)

Air transportation:

15 x \$3,000 (economy)	45,000
Charter	20,000

Ground Transportation:

Taxis = \$100 x 19 participants	1,900
Bus	12,000
Train (Staff) = \$200 x 9	1,800

Per diem and incidentals:

<i>Montreal:</i>	
2 days x \$73.10 x 15 participants	2,200
<i>United States:</i>	
4 days x \$92.84 x 13 participants	4,900
3 days x \$92.84 x 14 participants	3,900

Hotel accommodations:*Montreal:*

2 days x \$180 x 15 participants	\$ 5,400
----------------------------------	----------

United States:

3 days x \$325 x 13 participants	12,700
----------------------------------	--------

2 days x \$325 x 14 participants	9,100
----------------------------------	-------

<u>8,000</u>

Miscellaneous:

Total	\$ 126,900
--------------	-------------------

2. Travel - May 10, 2005 to May 14, 2005**Fact-Finding Colorado Springs, Los Angeles and San Diego**

Participation: 6 senators + 2 clerks + 1 logistics officer + 2 consultants +
1 researcher (12)

Air transportation:

Senators 6 x \$5,700 (business class)	34,200
---------------------------------------	--------

Staff 6 x \$4,100 (economy)	24,600
-----------------------------	--------

Ground Transportation:

Taxis = \$100 x 12 participants	1,200
---------------------------------	-------

Bus	9,000
-----	-------

Per diem and incidentals:

5 days x \$92.84/day x 12	5,600
---------------------------	-------

Hotel accommodations:

4 nights x \$325 x 12	15,600
-----------------------	--------

Miscellaneous:	<u>8,000</u>
Total	\$ 98,200

3. Travel June 12, 2005 to June 25, 2005**A. Public Hearings and Town Hall in Halifax**

Participation (Halifax): 7 senators + 2 clerks + 1 logistics officer + 2 consultants
+ 1 researcher + 1 administrative assistant + 1 Media Relations (15)

B. Fact-Finding in London (UK), Mons and Brussels (Belgium),**Dubai (United Arab Emirates) and Kabul (Afghanistan)**

Participation: 6 senators (1 for Europe only) + 1 clerk + 1 logistics officer +
3 consultants (RSM — Kabul only) + 1 researcher (11)

Air transportation:

Senators 5 x \$11,000 (business class)	55,000
--	--------

Senator (Europe only) 1 x 4,100	4,100
---------------------------------	-------

Staff (Canada, Europe and Asia) 6 x \$6,000	36,000
---	--------

Staff (Canada only) 2 x \$3,000	6,000
---------------------------------	-------

Ground Transportation:

Taxis = \$100 x 16 participants	1,600
---------------------------------	-------

Bus	7,000
-----	-------

Per diem and incidentals:

<i>Public Hearings and Fact-finding in Canada</i>	
---	--

3 days x \$73.10/day x 15	3,300
---------------------------	-------

<i>Fact-Finding in Europe and Asia</i>	
--	--

London 2 days x \$179.01/day x 12	4,300
-----------------------------------	-------

Belgium 2 days x \$112.01/day x 11	2,500
------------------------------------	-------

Dubai 2 days x \$90.18/day x 11	2,000
---------------------------------	-------

Camp Mirage (Location classified) 1 day x \$100/day x 11	1,100
--	-------

Kabul — Camp Julian 3 days x \$60.45/day x 11	2,000
---	-------

Hotel accommodations:*Canada:*

2 days x \$180 x 15 \$ 5,400

Europe et Asia:

7 days x \$325 x 12 participants 27,300

2 days x \$325 x 11 participants 7,200

15,000**Miscellaneous:****Total****\$ 179,800****4. Travel - November 2005****Fact-Finding Vancouver, Kelowna, Edmonton and Winnipeg**Participation: 9 senators + 2 clerks + 1 logistics officer + 3 consultants +
1 researcher, 1 media relations (17)**Air transportation:**

Senators 9 x \$3,800 (business class) 34,200

Staff 8 x \$3,300 (economy) 26,400

Ground Transportation:

Taxis = \$100 x 17 participants 1,700

Bus 7,500

Per diem and incidentals:

6 days x \$73.10/day x 17 7,500

Hotel accommodations:

5 nights x \$180 x 17 15,300

7,000**\$ 99,600****Miscellaneous:****Total****4. Conferences**

Travel and Accommodations 34,000

5. Promotion of Reports

35,000

6. Courier

30,000

7. Miscellaneous5,000**Total — Transportation and Communications** \$ 608,500**ALL OTHER EXPENDITURES****1. Rentals of meeting rooms** 19,000**2. Purchase of books and periodicals** 2,000**3. Office Supplies** 5,000**4. Miscellaneous contingencies** 5,000**Total — All Other Expenditures** \$ 31,000**GRAND TOTAL** \$ 817,100

The Senate administration has reviewed this budget application.

Heather Lank, Principal Clerk, Committees Directorate

Date

Hélène Lavoie, Director of Finance

Date

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE**

ÉTUDE SPÉCIALE

**EXPLICATION DES POSTES DE DÉPENSES
DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET
POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2006**

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES

1. Services professionnels

Conseiller militaire principal (12 mois à 2 700 \$)	32 400 \$
Conseiller militaire (membre de l'effectif militaire) (3 mois à 500 \$)	1 500
Conseiller en sécurité nationale (12 mois à 2 700 \$)	32 400
Consultant en communications (12 mois à 2 500 \$)	30 000
Rédacteur-réviseur-attaché de recherche	28 800
Soutien de bureau (12 mois à 1 000 \$)	12 000
Montant pour éventualités	5 000

2. Services de compte rendu et de transcription

2 jours à 2 500 \$	5 000
--------------------	-------

3. Services de traduction et d'interprétation

2 jours à 3 000 \$	6 000
Interprètes à Halifax	3 000

4. Repas

Repas de travail (25 repas à 300 \$ chaque)	7 500
---	-------

5. Accueil (0410)

2 000

6. Publicité

5 000

7. Frais d'inscription

5 000

8. Montant pour éventualités

2 000

Total —Services professionnels et autres

177 600 \$

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

1. Frais de déplacement - Du 13 avril 2005 au 21 avril 2005

A. Audiences publiques à Montréal

Participation: 6 sénateurs + 1 greffier + 1 agent de logistique + 2 conseillers + 1 attachés de recherche + 3 interprètes + 1 membre francophone des Débats + 1 représentante des relations (15)

B. Déplacements pour missions d'étude à New York, Washington et Norfolk (Virginie)

Participation: 8 sénateurs + 2 greffiers + 1 agent de logistique + 2 conseillers + 1 attachés de recherche + 1 représentante des relations (15)

Transport aérien:

Sénateurs et personnel 15 x 3 000 \$ (classe économie)	45 000 \$
Vol nolisé	20 000

Transport au sol:

Taxis = 100 \$ x 19 participants	1 900
Autocar	12 000
Train (personnel) = 200\$ x 9	1 800

Indemnités journalières et faux frais:

<i>Montréal:</i>	
2 jours à 73,10 \$/jour x 15 participants	2 200
<i>États Unis:</i>	
4 jours à 92.84 \$/jour x 13 participants	4 900
3 jours à 92.84 \$/jour x 14 participants	3 900

Hébergement à l'hôtel:*Montréal:*

2 nuits à 180 \$ / nuit x 15 participants 5 400 \$

États Unis:

3 nuits à 325 \$ / nuit x 14 participants 12 700

2 nuits à 325 \$ / nuit x 13 participants 9 100

8 000**Divers:****Total****126 900 \$****2 Déplacements du 10 mai 2005 au 14 mai 2005****Missions d'étude à Colorado Springs, Los Angeles et San Diego**

Participation: 6 sénateurs + 2 greffiers + 1 agent de logistique + 2 conseillers + 1 attachés de recherche (12)

Transport aérien:

Sénateurs 6 x 5 700 \$ (classe affaires) 34 200

Personnel 6 x 4 100 \$ (classe économie) 24 600

Transport au sol

Taxis = 100 \$ x 12 participants 1 200

Autocar 9 000

Indemnités journalières et faux frais:

5 jours à 92,84 \$/jour x 12 participants 5 600

Hébergement à l'hôtel:

4 nuits à 325 \$ /nuit x 12 participants 15 600

Divers:**Total****98 200****3. Déplacements du 12 juin 2005 au 25 juin 2005****A. Audiences publiques à Halifax**

Participation: 7 sénateurs + 2 greffiers + 1 agent de logistique + 2 conseillers + 1 attachés de recherche + 1 adjointe administrative + 1 représentante des relations avec les médias (15)

B. Missions d'étude à Londre (R.U.), Bruxelles et Mons (Belgique), Dubai (UAE) et Kabul (Afghanistan)

Participation: 6 sénateurs (1 pour l'Europe seulement) + 1 greffier + 1 agent de logistique + 3 conseillers (RSM — Kabul seulement) + 1 attachés de recherche(11)

Transport aérien:

Sénateurs 5 x 11 000 \$ (classe affaires) 55 000

Sénateur (Europe seulement) 1 x 4 100 4 100

Personnel 6 x 6 000 \$ (classe économie) (Canada, Europe et Asie) 36 000

Personnel 2 x 3 000 (classe économie) (Canada seulement) 6 000

Transport au sol

Taxis = 100 \$ x 16 participants 1 600

Autocar 7 000

Indemnités journalières et faux frais:*Assemblées publiques et recueil d'information au Canada*

3 jours à 73,10 \$/jour x 15 participants 3 300

Mission de recueil d'information en Europe et en Asie:

2 jours à 179.01 \$/jour x 12 participants (R.-U.) 4 300

2 jours à 112.01 \$/jour x 11 participants (Belgique) 2 500

2 jours à 90.18 \$/jour x 11 participants (Dubai) 2 000

1 jours à 60.45 \$/jour x 11 participants (Camp Mirage — endroit secret) 1 100

3 jours à 60.45 \$/jour x 11 participants (Camp Julian — Kabul) 2 000

Hébergement à l'hôtel:*Canada:*

2 nuits à 180 \$/nuit x 15 participants 5 400 \$

Europe et Asie

7 nuits à 325 \$/nuit x 12 participants 27 300

2 nuits à 325 \$/nuit x 11 participants 7 200

15 000**179 800 \$****Divers:****Total****4. Déplacements en Novembre 2005****Mission de recueil d'information à Vancouver, Kelowna, Edmonton et Winnipeg**Participation: 9 sénateurs + 2 greffiers + 1 agent de logistique + 3 conseillers
+ 1 attaché de recherche (17)**Transport aérien:**

Sénateurs 9 x 3 800 \$ (classe affaires) 34 200

Personnel 8 x 3 300 \$ (classe économie) 26 400

Transport au sol

Taxis = 100 \$ x 17 participants 1 700

Autocar 7 500

Indemnités journalières et faux frais:

6 jours à 73.10 \$/jour x 17 participants 7 500

Hébergement à l'hôtel:

5 nuits à 180 \$ /nuit x 17 participants 15 300

7 000**99 600****Divers:****Total****5. Conférences**

Dépenses de déplacement et de séjour 34 000

6. Promotion des rapports du Comité

Dépenses de déplacement et de séjour 35 000

7. Communications/Messagerie

30 000

8. Montant pour éventualités**5 000****Total — Transports et communications****608 500 \$****AUTRES DÉPENSES****1. Locations**

19 000

2 Achat de livres et de périodiques

2 000

3. Fourniture de bureau

5 000

3. Montant pour éventualités

5 000

Total — Autres dépenses**31 000 \$****TOTAL GÉNÉRAL****817,100 \$**

L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

Heather Lank, greffièr principale, Direction des comités

Date

Hélène Lavoie, directrice des Finances

Date

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, February 24, 2005

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Standing Senate Committee on National Security and Defence for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2006 for the purpose of its Special Study on the need for a National Security Policy, as authorized by the Senate on Wednesday, October 20, 2004. The approved budget is as follows:

Professional and Other Services	\$ 177,600
Transportation and Communications	448,400
Other Expenditures	<u>31,000</u>
Total	\$ 657,000

(includes funding for public hearings, fact-finding missions and conference attendance)

Respectfully submitted,

Le président,
GEORGE J. FUREY
Chair

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 24 février 2005

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006 aux fins de leur Étude spéciale sur la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité, tel qu'autorisé par le Sénat le mercredi 20 octobre 2004. Le budget approuvé se lit comme suit:

Services professionnels et autres	177 600 \$
Transports et communications	448 400
Autres dépenses	<u>31 000</u>
Total	657 000 \$

(y compris des fonds pour participer à des audiences publiques, des missions d'étude et des conférences)

Respectueusement soumis,

Tuesday, June 14, 2005

The Standing Senate Committee on National Security and Defence has the honour to table its

EIGHTH REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate on Wednesday, October 20 2004, to examine and report on the national security policy for Canada, now reports that between November 2004 and June 2005, it held town hall meetings in Kingston, St. John, St. John's, Victoria, Vancouver, Edmonton, Calgary, Regina, Winnipeg, Halifax and Ottawa to hear the views of Canadians on the future of the Canadian Forces.

This format provided your Committee with an opportunity to hear directly from individual Canadians about their views on what vulnerabilities Canada faces and what role the military should have in addressing them.

The content of our discussions with Canadians has been immensely valuable to the Committee's on-going study of Canadian national security and defence policy and will contribute materially to reports the Committee plans to table in the Senate in the coming months.

Respectfully submitted,

Le président,

COLIN KENNY

Chair

Tuesday, November 1, 2005

The Standing Senate Committee on National Security and Defence has the honour to present its

FIFTEENTH REPORT

Your Committee, to which was referred Bill C-26, *An Act to Establish the Canada Border Services Agency*, has, in accordance to the Order of Reference of June 29, 2005, examined the said Bill and now reports the same without amendment but with observations, which are appended to this report.

Respectfully submitted,

Le président,

COLIN KENNY

Chair

OBSERVATIONS to the Fifteenth Report of the Standing Senate Committee on National Security and Defence

The Committee adopted Bill C-26, *An Act to establish the Canada Border Services Agency*, without amendment. However, during its consideration of the Bill, Committee members expressed concern with regard to clauses 15.1 (1) and 15.1 (2).

Le mardi 14 juin 2005

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense a l'honneur de déposer son

HUITIÈME RAPPORT

Votre Comité, qui a été autorisé par le Sénat le mercredi, 20 octobre 2004 à étudier, afin d'en faire rapport sur la politique nationale sur la sécurité pour le Canada, rapporte maintenant que, entre novembre 2004 et juin 2005, il a tenu des assemblées publiques à Kingston, Saint John, St. John's, Victoria, Vancouver, Edmonton, Calgary, Regina, Winnipeg, Halifax et Ottawa, afin de connaître le point de vue des Canadiens sur l'avenir des Forces canadiennes.

Cette formule de consultation a permis au Comité d'entendre lui-même ce que les citoyens canadiens pensent des lacunes du Canada au plan de la sécurité et du rôle que devraient jouer les militaires en vue de les corriger.

Les discussions avec les Canadiens ont été extrêmement utiles au Comité pour son étude de la politique de sécurité nationale et de défense du Canada et elles contribueront sensiblement à la préparation des rapports qu'il prévoit déposer au Sénat dans les prochains.

Respectueusement soumis,

Le président,

COLIN KENNY

Chair

Le mardi 1^{er} novembre 2005

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense à l'honneur de présenter son

QUINZIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été déferé le projet de loi C-26, *Loi constituant l'Agence des services frontaliers du Canada*, a, conformément à l'ordre de renvoi du 29 juin 2005, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement, mais avec des observations qui sont annexées au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Le président,

COLIN KENNY

Chair

OBSERVATIONS Annexes au 15^e rapport du Comité sénatorial permanent de la sécurité national et de la défense

Le Comité a adopté le projet de loi C-26, *Loi constituant l'Agence des services frontaliers du Canada*, tel quel. Toutefois, lors de l'examen du projet de loi, les membres du Comité ont exprimé des réserves quant aux paragraphes 15.1(1) et 15.1(2).

The Committee questioned the effect of Clause 15.1 (2) on Clause 15.1 (1) and on the Minister's stated goal of improving transparency and openness within her department and its portfolio agencies.

The Committee supports the obligation to report to Parliament annually on the operations and performance of the Canada Border Services Agency as is imposed by Clause 15.1 (1). The Committee's concern centres on whether the type of annual report that may be required by Treasury Board, which Clause 15.1(2) states may satisfy the obligation imposed by Clause 15.1(1), is an adequate vehicle for such reporting.

Specifically, the Committee questions whether a Treasury Board-mandated report would include sufficient data on issues such as critical incidents faced by Border Services Officers, indeterminate vs. temporary staffing levels by Port of Entry, and traffic volume by Port of Entry. The Committee recommended that the Canada Border Services Agency increase the data being reported to Parliament annually in the Committee's June 2005 report, *Borderline Insecure*¹.

The Minister stated that she was open to considering an additional report to Parliament, in addition to that which is required by Treasury Board. The Committee expects the Minister to consider this option seriously.

Senator Michael Forrestall questioned Minister of Public Safety and Emergency Preparedness Canada Anne McLellan with regard to the need for greater transparency and the adequacy of current reports to Parliament. Their exchange follows:

Senator Forrestall: Minister, we are talking a lot today about transparency and openness. You may recall, during the debate in the Senate chamber, some of us expressed concern about the absence of provision for an annual report. The suggestion from the government was that the report by Treasury Board be considered the annual report of the Border Services Agency. I ask whether or not you might have had a change of heart; and, if so, in light of the need for apparent transparency —

Ms. McLellan: Are you asking if I, as minister, would submit an annual report to Parliament?

Senator Forrestall: I would submit that the agency should submit an annual report to Parliament through you.

Ms. McLellan: It is being done. Mr. Jolicoeur tells me that.

Le Comité questionne l'effet du paragraphe 15.1(2) sur le paragraphe 15.1(1) et sur l'objectif de la ministre d'améliorer la transparence et l'ouverture au sein du ministère et des agences de son portefeuille.

Le Comité appuie l'obligation de présenter un rapport annuel au Parlement sur les activités de l'Agence des services frontaliers du Canada et les résultats obtenus, comme le prévoit le paragraphe 15.1(1). Toutefois, le Comité se demande si le type de rapport que le Conseil du Trésor pourrait exiger qui, selon le paragraphe 15.1(2) doit satisfaire à l'obligation prévue au paragraphe 15.1(1), est un outil adéquat pour un tel rapport.

Plus précisément, le Comité se demande si le rapport exigé par le Conseil du Trésor comprendrait suffisamment de données sur des dossiers comme les incidents critiques auxquels sont confrontés les agents des services frontaliers, la quantité de postes à durée indéterminée par rapport aux postes temporaires par point d'entrée, ainsi que le débit par point d'entrée. Dans son rapport de juin 2005, *À la limite de l'insécurité*¹, le Comité a recommandé à l'Agence des services frontaliers du Canada d'accroître les données rapportées au Parlement chaque année.

La ministre s'est dite ouverte à l'idée d'un rapport supplémentaire au Parlement, en plus de celui déjà exigé par le Conseil du Trésor. Le Comité s'attend à ce que la ministre envisage sérieusement cette option.

Le sénateur Michael Forrestall a posé des questions à la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Anne McLellan, à propos de la nécessité d'une meilleure transparence et de la pertinence des rapports présentés au Parlement actuellement. Voici la traduction non officielle de l'échange.

Le sénateur Forrestall : Madame la ministre, nous parlons beaucoup de transparence et d'ouverture aujourd'hui. Vous vous rappelez peut-être que, lors du débat au Sénat, certains d'entre nous ont exprimé des réserves quant à l'absence d'une disposition exigeant un rapport annuel. La proposition du gouvernement était que le rapport du Conseil du Trésor soit considéré comme le rapport annuel de l'Agence des services frontaliers. Je me demande si vous avez changé d'avis et, dans l'affirmative, si c'est pour les besoins d'une transparence apparente —

Mme McLellan : Me demandez-vous si, à titre de ministre, je présenterais un rapport annuel au Parlement?

Le sénateur Forrestall : Je pense que l'Agence devrait présenter un rapport annuel au Parlement par votre intermédiaire.

Mme McLellan : Nous le faisons déjà, d'après ce que me dit M. Jolicoeur.

¹ Senate Standing Committee on National Security and Defence, *Borderline Insecure* (June 2005), 35.

¹ Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *À la limite de l'insécurité* (juin 2005), 35.

Mr. Jolicoeur: There was an amendment to our legislation to ensure that we would provide that report to Parliament. It is done through the normal Treasury Board initiative of asking each department to provide the departmental performance report.

Senator Forrestall: That is not quite good enough. Your report has been filtered through another hand before it comes to the public. In fairness to the proposition of fairness and transparency and openness, I think you should be seen to be speaking for yourselves.

Ms. McLellan: Can I take that back and think about it in the next day or so?

Senator Forrestall: I wish you would.

Ms. McLellan: I will.

Source: Senate Standing Committee on National Security and Defence, *Unrevised Evidence* (October 31, 2005).

Le sénateur Forrestall : Ce n'est pas suffisant. Votre rapport passe par d'autres mains avant d'être rendu public. Par souci d'équité, de transparence et d'ouverture, je pense que vous devriez montrer que vous parlez par vous-mêmes.

M. Jolicoeur : Le projet de loi a été modifié de façon à ce que nous produisions un rapport au Parlement. Le tout se fait dans le cadre de l'initiative habituelle du Conseil du Trésor qui demande à chaque ministère de présenter un rapport sur le rendement ministériel.

Mme McLellan : Puis-je y réfléchir quelques jours?

Le sénateur Forrestall : J'aimerais bien.

Mme McLellan : Je le ferai.

Source : Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Témoignages non révisés* (le 31 octobre 2005).

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, October 31, 2005

The Standing Senate Committee on National Security and Defence, to which was referred Bill C-26, to establish the Canada Border Services Agency, met this day at 9:30 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Colin Kenny (Chairman) in the chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, I welcome you to the Standing Senate Committee on National Security and Defence. My name is Colin Kenny and I chair the committee.

Today we will hear testimony relating to the consideration of Bill C-26, to establish the Canada Border Services Agency. Before we begin, I will briefly introduce the members of the committee.

On my immediate right is the distinguished senator from Nova Scotia, Senator Michael Forrestall. He has served the constituents of Dartmouth for 37 years, first as a member of the House of Commons and then as their senator. While in the Commons, he served as the official opposition defence critic. He is also a member of our Subcommittee on Veterans Affairs.

Beside him is Senator Michael Meighen from Ontario. Senator Meighen is a lawyer in both the Quebec and Ontario bars. He is also the chancellor of the University of King's College and past chair of the Stratford Festival. He is the chair of our Subcommittee on Veterans Affairs and a member of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce and the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans.

On my immediate left is Senator Jim Munson from Ontario. Senator Munson was a trusted journalist and a former director of communications for Prime Minister Chrétien before being called to the Senate in 2003. Senator Munson has been twice nominated for Gemini awards in recognition of excellence in journalism. He is a member of the Standing Senate Committee on Transport and Communications.

Beside him is Senator Joseph Day from New Brunswick. Senator Day is a lawyer and an engineer. He is a member of the bar of New Brunswick, Ontario and Quebec, and a fellow of the Intellectual Property Institute of Canada. He is Deputy Chair of the Standing Senate Committee on National Finance and also of our Subcommittee on Veterans Affairs.

The committee is now reviewing Bill C-26, to establish the Canada Border Services Agency. The bill formally establishes the CBSA as a corporate body with a mandate to administer and enforce all aspects of Canada border services under the authority and within the portfolio of the Minister of Public Security and Emergency Preparedness. In its October 2003 report, entitled *Canada's Coastlines: the Longest Underdefended Borders in the*

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 31 octobre 2005

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense à qui a été renvoyé le projet de loi C-26, Loi constituant l'Agence des services frontaliers du Canada, se réunit aujourd'hui à 9 h 30, pour examiner le projet de loi.

Le sénateur Colin Kenny (président) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense. Je m'appelle Colin Kenny et je préside le comité.

Aujourd'hui, nous entendrons des témoignages dans le cadre de notre examen du projet de loi C-26, Loi constituant l'Agence des services frontaliers du Canada. Avant de commencer, j'aimerais vous présenter rapidement les membres du comité.

À côté de moi, à ma droite, se trouve le sénateur Michael Forrestall de la Nouvelle-Écosse. Ce distingué sénateur a représenté ses concitoyens pendant 37 ans, d'abord à titre de député à la Chambre des communes, puis en tant que sénateur. À la Chambre des communes, il a été le porte-parole de l'Opposition officielle en matière de défense. Le sénateur Forrestall est également membre du Sous-comité des affaires des anciens combattants.

À côté du sénateur Forrestall se trouve le sénateur Michael Meighen de l'Ontario. Le sénateur Meighen est avocat et membre des barreaux du Québec et de l'Ontario. Il est chancelier de l'Université de King's College et président sortant du Festival de Stratford. Il est président du Sous-comité des anciens combattants et il est également membre des Comités sénatoriaux permanents des banques et du commerce et des pêches et des océans.

À côté de moi, à ma gauche, se trouve le sénateur Munson de l'Ontario. Journaliste de renom, le sénateur Munson a aussi été directeur des communications pour le premier ministre Chrétien avant d'être appelé au Sénat en 2003. Le sénateur Munson a été nommé deux fois pour le prix Gemini d'excellence en journalisme. Il est membre du Comité sénatorial permanent des transports et des communications.

À côté de lui se trouve le sénateur Joseph Day du Nouveau-Brunswick. Le sénateur Day est avocat et ingénieur. Il est membre des barreaux du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Québec et membre de l'Institut de la propriété intellectuelle du Canada. Il est vice-président du Comité sénatorial permanent de la défense nationale et de notre Sous-comité des affaires des anciens combattants.

Le comité étudie actuellement le projet de loi C-26, Loi constituant l'Agence des services frontaliers du Canada. Ce projet de loi constitue officiellement l'ASFC, dotée de la personnalité morale, chargée d'administrer et de fournir tous les services frontaliers canadiens sous la direction du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile. Dans son rapport d'octobre 2003, intitulé *Les côtes du Canada : Les plus longues*

World, the committee recommended the creation of a permanent department under the direction of the Prime Minister to oversee borders, national security issues, natural and man-made disasters and the coasts. We are pleased to see that the draft legislation has arrived here today.

We also have with us today Senator Norman Atkins from Ontario. He came to the Senate with 27 years of experience in the field of communications. He served as a senior adviser to former federal Conservative leader Robert Stanfield, Premier William Davis of Ontario and Prime Minister Brian Mulroney. He is also a member of the Subcommittee on Veterans Affairs.

Honourable senators, we have before us today members representing the Customs Excise Union Douanes Accise, which is referred to in the briefing notes as CEUDA. Representing them is their president, Mr. Ron Moran. Mr. Moran was acclaimed to his third term as Customs Excise Union national president at the 14th national convention held in Ottawa in September 2005. As the union's national president, he is the chief executive officer and an ex officio member of all of their committees. He directs the day-to-day operations of the union's national office in Ottawa and he chairs the Customs Excise Union national executive and the national board of directors' meetings, as well as meetings of their holding company.

With him is Mr. Jean-Pierre Fortin, National Vice-president. Mr. Fortin was recently re-elected to the national executive at the fall meeting. In this position, he is accountable for the following three portfolios: grievances and appeals; national office operations; and national staff collective bargaining. He is also the chair of the human resources working committee and its subcommittees and the border security committee. Mr. Fortin is also responsible for all four district branches in the Quebec region, as well as the headquarters district branch.

I understand you have a brief statement you would like to make. The floor is yours. Please proceed.

Ron Moran, National President, Customs Excise Union Douanes Accise: Honourable senators, it is an honour to be here. Thank you for inviting us and for the opportunity to speak on Bill C-26. It is more so than anything an honour to be here, given the fact that Bill C-26 formally recognizes the law enforcement and public security focus and mandate of the border service. Certainly, for those reasons, and for something that we have been advocating for so long, it is a privilege to be here speaking with you this morning.

As you pointed out, Mr. Chairman, I am indeed here with Mr. Fortin who is here in his capacity as chair of our union's border security committee. I would add that, between the two of us, we have 48 years of experience in the customs service, 43 of which we served in union representation.

frontières mal défendues au monde, le comité recommandait la création d'un ministère permanent, sous la direction du premier ministre, pour surveiller les frontières et s'occuper des questions de sécurité nationale, des désastres naturels et causés par les hommes, et les côtes. Nous sommes heureux de recevoir aujourd'hui ce projet de loi.

Nous avons également parmi nous le sénateur Norman Atkins de l'Ontario. À son arrivée au Sénat, le sénateur Atkins comptait 27 années d'expérience dans le domaine des communications. Il a été conseiller principal de l'ancien chef conservateur Robert Stanfield, de l'ancien premier ministre de l'Ontario, William Davis, et de l'ancien premier ministre Brian Mulroney. Il est également membre du Sous-comité des affaires des anciens combattants.

Honorables sénateurs, nous accueillons aujourd'hui des représentants de Customs Excise Union Douanes Accise, qui est désigné sous le sigle CEUDA dans les notes d'information. Ce groupe est représenté par M. Ron Moran, qui a été élu par acclamation pour une troisième fois président national de Customs Excise Union Douanes Accise lors de son 14^e congrès national tenu à Ottawa en septembre 2005. En tant que président national du syndicat, il en est le premier dirigeant et membre d'office de tous ses comités. Il dirige les activités quotidiennes du syndicat au bureau national situé à Ottawa et préside l'exécutif national ainsi que les réunions du conseil d'administration national ainsi que les réunions de la société de portefeuille.

Il est accompagné de M. Jean-Pierre Fortin, vice-président national. M. Fortin a récemment été réélu à l'exécutif national lors de la réunion d'automne. À ce titre, il est responsable des trois portefeuilles suivants : griefs et appels; activités du bureau national; négociation collective à l'échelle nationale. Il est également président du groupe de travail sur les ressources humaines et de ses sous-comités ainsi que du comité de la sécurité à la frontière. M. Fortin est également responsable des quatre succursales de la région du Québec et de la succursale de l'administration centrale.

Je crois savoir que vous voulez faire un bref exposé. La parole est à vous. Veuillez commencer.

Ron Moran, président national, Customs Excise Union Douanes Accise : Honorable sénateurs, c'est pour nous un honneur d'être ici. Merci de nous avoir invités et de nous donner l'occasion de vous parler du projet de loi C-26. C'est d'autant plus un honneur que le projet de loi C-26 reconnaît officiellement que le maintien de l'ordre et la sécurité publique sont les centres d'intérêt et le mandat des services frontaliers. C'est pour cette raison, et parce que c'est quelque chose que nous préconisons depuis longtemps, que c'est un privilège d'être ici ce matin pour vous parler.

Comme vous l'avez bien dit, monsieur le président, je suis accompagné de M. Fortin qui est ici à titre de président de notre comité de la sécurité à la frontière. J'ajouterais que à nous deux nous avons 48 ans d'expérience dans les services douaniers, et que pendant 43 de ces années nous avons été représentants syndicaux.

We provided the clerk of the committee with a brief last week, which has been forwarded to you. We will briefly go through this presentation and then open the floor to questions, which is my understanding of how the committee prefers to operate.

We applaud the move of carving out the Customs Service from Revenue where it had resided historically for over 200 years, and placing it alongside CSIS, the RCMP and corrections. It is now in a home that is more appropriate and more fitting to the refocused primary mandate.

As I am sure you have realized from reading our brief, we are still highly concerned about how the bureaucracy does was not quick to acknowledge that the border service had evolved, had changed. By creating the agency by an Order-in-Council, our sentiment is that many senior level managers feel that they have been dragged by the collar into an area in which they may not necessarily be comfortable, or into which they may not have wanted to go. Having said that, had there been no Order-in-Council I believe we would have had endless committees and endless analyses and we would still be talking about it as a project years from now. We applaud the government for the manner by which they created the agency.

While we realize this bill is not at all specific to some of the pre-dominating issues of our organization, we never give up an opportunity to highlight some of those main concerns, most of which your committee has already made recommendations on and agrees with, thereby. The side arm issue and the arming of customs officers is a predominant one.

We are also concerned about how inaccurate information is provided to parliamentary committees, including yours and the House of Commons Justice Committee. We are concerned that it was implied in testimony that there are memoranda of agreement to do with port runners and, as an example, that there are police agreements in place as to how port runners will be dealt with. We have, however, yet to find any form of evidence. We have received confirmation from Mr. Menard that he knows there is no such agreement in the Province of Quebec. We have consistently found agreements that have to do with individuals who are arrested, for example, for drunk driving or for other criminal offences, and how they are handled by police from that point, but there are no agreements specifically to do with port running. We hope that there will be an effort to get to the bottom of that. We have put in an ATIP request, however nothing has yet surfaced from that.

Your committee has pointed out that response times are in a dangerous range when it comes to counting on police response time in situations where there is an urgency at the border. As you have also pointed out, the duty of care is thereby questioned. One of the reasons is that the border service agency continues, much to everybody's astonishment, to rely on what it considers to be a job hazard analysis that has been demonstrated to have been fabricated in at least part of its findings, namely the fact that their own consultant had concluded that at least at some border crossings — the most dangerous ones — there needs to be an

Nous avons fourni notre mémoire à la greffière du comité la semaine dernière et il vous a été envoyé. Je vais le parcourir rapidement puis nous répondrons à vos questions, puisque c'est ainsi, je pense, que le comité préfère fonctionner.

Nous nous félicitons du transfert du service des douanes de l'Agence du revenu dont il faisait partie depuis plus de 200 ans pour le regrouper avec le SCRS, la GRC et les services correctionnels. Il se trouve maintenant logé à une enseigne qui convient beaucoup mieux à son nouveau mandat recréé.

Je suis sûr que vous avez constaté, à la lecture de notre mémoire, que nous sommes encore très préoccupés par le fait que la bureaucratie ait mis tant de temps à reconnaître que les services frontaliers avaient évolué. Comme l'agence a été créée par décret, nous avons le sentiment que bien des membres de la haute direction ont l'impression d'avoir été forcés de prendre une direction où ils ne se sentent pas nécessairement à l'aise et où ils n'auraient peut-être pas voulu aller. Cela étant dit, je crois que ce décret était nécessaire sans quoi il y aurait eu des comités et des analyses sans fin et nous aurions passé des années à discuter de ce projet. Nous félicitons le gouvernement d'avoir créé l'Agence de cette manière.

Bien que nous sachions que ce projet de loi ne traite pas particulièrement des questions qui préoccupent le plus notre syndicat, nous ne ratons jamais une occasion de les souligner d'autant plus que votre comité a déjà fait des recommandations et qu'il est donc d'accord avec notre position. Une de ces grandes préoccupations est que les agents des douanes soient munis d'armes courtes.

Nous sommes également inquiets du fait que les comités parlementaires, y compris le vôtre et le Comité de la justice de la Chambre des communes, reçoivent des renseignements inexacts. Nous nous inquiétons du fait que certains témoins aient laissé entendre qu'il existe des protocoles d'entente avec les services policiers, par exemple, sur la manière d'intervenir à l'égard des personnes qui passent à la douane sans s'arrêter. Si ces protocoles existent, nous n'en avons jamais vu la preuve. Nous avons reçu confirmation de la part de M. Ménard qu'il n'existe aucun accord de ce genre au Québec. Nous savons qu'il existe des ententes sur le traitement à accorder aux personnes arrêtées pour conduite en état d'ivresse ou pour d'autres infractions criminelles avant d'être remises entre les mains de la police, mais il n'y a aucune entente au sujet des personnes qui ne s'arrêtent pas à la douane. Nous espérons que vous tâcherez d'approfondir cette question. Nous avons présenté une demande en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, mais nous n'avons encore rien obtenu.

Votre comité a signalé que les délais d'intervention des services policiers en cas d'urgence à la frontière sont dangereusement longs. Comme vous l'avez indiqué, cela remet en question le devoir de diligence. Cela s'explique en partie du fait que l'Agence des services frontaliers continue, à l'étonnement de tout le monde, à dépendre de ce qu'elle considère une analyse des risques d'emploi dont on a prouvé qu'au moins une partie des constatations ont été fabriquées, malgré le fait que leur propre consultant ait conclu que du moins à certains postes frontaliers — les plus dangereux — il faut qu'il y ait une présence armée. Ces

armed presence. Those particular findings were literally buried and were not part of the final report. Yet, that report was initially portrayed as being the actual findings of the consultants. There is a significant amount of concern gravitating around that.

We have also found, when talking to and in lobbying for many of these issues, that stakeholders and Canadians are most concerned that the policy for the customs service, when dealing with the most dangerous layer of individuals, armed and dangerous individuals, is to disengage and to release these individuals into the country. Again that ties into the arming issue. Customs officers are not equipped to deal with that. It becomes troubling to most Canadians when they realize that the filter they believe to be in place, the service that is supposed to keep out individuals and goods that should not be allowed into the country, when you get to the most dangerous level, the policy becomes to disengage and release.

We have provided copies of the actual ATIP request, simply because it is almost unbelievable. We have provided those to one of the clerks for you to pursue. We have requested from the border service information about the number of times this happens, that is, we want to know how many times armed and dangerous individuals are released into the country. The response from their ATIP office was that they do not keep those stats. It is a most troubling concept, that they would not know, and that they obviously do not want to know.

You will see at the tail end of the brief that this is recent information that has been brought to our attention. We are prepared to provide you with all of the follow up material. Information has been shared with us regarding what is referred to as the border management plan. This is no less than a quota system, and it allows managers to collect their bonuses based on attaining search quotas. The troubling part is that, routinely, targeted shipments present a more complicated or time-consuming effort on the part of officers. These are discarded in favour of two or three simpler and more easily accessible searches and verifications. That simply is because the stats need to be kept regarding the quotas. Bonuses are attained by managers who provide the service under budget. Offering a financial incentive in law enforcement is a dangerous concept.

We will be pleased to answer questions that committee members may have.

Senator Munson: I should like to know your reaction to our committee report, *Borderline Insecure*, which was published this year. Has there been an effort to reduce the number of single-person ports?

Mr. Moran: We find it relatively troubling that there has been no formal response from the border services to any of your recommendations, be they related to students, arming, or single-person posts. Our understanding, informally, is that a few of the border ports doubled up based on some kind of risk assessment of which we are unaware. We do not know what formula was used. An insignificant number of the single operation ports have seen an increase.

constatations ont été enfouies et ne se retrouvent pas dans le rapport final. Or, ce rapport a d'abord été présenté comme étant composé des constatations des consultants. Cela suscite beaucoup d'inquiétude.

Nous avons également constaté, lors de nos discussions et de nos démarches concernant bon nombre de ces questions, que les intervenants et les Canadiens sont très inquiets du fait que la politique du service des douanes à l'égard de la catégorie de personnes la plus dangereuse, les personnes armées et dangereuses, est de les laisser entrer. Cela me ramène à la question des armes. Les agents des douanes ne sont pas en mesure d'intervenir dans de telles situations. La plupart des Canadiens s'inquiètent lorsqu'ils constatent que le filtre sur lequel ils comptent, le service qui est censé empêcher l'entrée de personnes et de produits qui devraient être interdits, a la consigne de les laisser entrer.

Nous avons fourni des copies de notre demande en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, parce que c'est presque incroyable. Nous les avons remises à la greffière pour que vous puissiez y jeter un coup d'œil. Nous avons demandé aux services frontaliers de l'information sur le nombre de fois où cela se produit, c'est-à-dire le nombre de fois où des personnes armées et dangereuses sont autorisées à entrer au pays. Le Bureau de l'accès à l'information nous a répondu qu'il ne tient pas de telles statistiques. C'est très inquiétant qu'il ne le sache pas et c'est évident qu'il préfère ne pas le savoir.

Vous verrez, à la fin de notre mémoire, que cette information nous a été signalée récemment. Nous sommes prêts à vous fournir d'autres documents sur la question. On nous a fourni de l'information sur un soi-disant plan de gestion frontalière. Il s'agit ni plus ni moins d'un système de quotas qui permet aux gestionnaires de toucher leurs primes s'ils atteignent leurs objectifs de fouille. Ce qui est inquiétant, c'est que très souvent les chargements ciblés demandent plus d'efforts ou de temps aux agents. Ils sont écartés afin que l'agent puisse faire deux ou trois fouilles et vérifications plus faciles et plus accessibles et cela, simplement pour remplir les quotas. Les gestionnaires qui fournissent le service à meilleur coût touchent une prime. C'est une idée dangereuse que d'offrir un incitatif financier dans le domaine du maintien de l'ordre.

Nous serons maintenant heureux de répondre aux questions des membres du comité.

Le sénateur Munson : J'aimerais savoir quelle est votre réaction à notre rapport, *À la limite de l'insécurité*, qui a été rendu public cette année. A-t-on essayé de réduire le nombre de ports où il n'y a qu'un seul agent?

M. Moran : Nous trouvons relativement troublant que les services frontaliers n'aient officiellement répondu à aucune de vos recommandations, qu'elles concernent les étudiants, les armes pour les agents ou les postes où il n'y a qu'un agent. Nous croyons savoir que le nombre d'agents a été doublé dans certains ports en vertu d'une évaluation du risque quelconque dont nous ne sommes pas au courant. Nous ne savons pas quelle formule a été utilisée. Il y a eu une augmentation dans un nombre insignifiant de ports.

For all intents and purposes, we have been advised, formally, of none. We are hearing through our networks of a few coming down the pike. However, no efforts have been brought to our attention.

Senator Munson: What is the mood at these single-person ports? Do these people still feel unsafe?

Mr. Moran: They feel unsafe. It has always been like that. This committee changed the landscape, you have to realize, of many of these issues. In the past, it was left to CEUDA, an organization whose recommendations could be discarded easily through the making of self-serving comments such as any change was an effort to increase our membership or the wages of our membership. Many CBSA managers will imply that we want to arm our officers only so they can receive higher wages, and that this is a backdoor to that. It is of great concern to us that they do not consider some of these issues.

This committee has changed the landscape drastically in that it is no longer left to CEUDA alone, the organization with, perhaps, self-serving motives, but there must also be agreement by a parliamentary committee that a genuine danger is not being addressed at these crossings.

Senator Munson: We noticed work stoppages over the summer at various spots in southwestern Ontario and Quebec. You were informed that a dangerous person might try to cross the border. How did you hear about that? Was it through media reports? Did the work stoppages occur after you heard about this threat? Was there a format and procedure in conjunction with the police that you had to follow? To some of us, a work stoppage seems to be a drastic move when you are told that some particular person might try to cross the border.

Mr. Moran: We referred to our “lookouts” — our formal, intelligence-driven front line lookouts — that are circulated. Through the lookouts, we can have reason to believe that a certain individual or group of individuals are heading toward the border. I am more familiar with the one in Quebec where an armed and dangerous felon had shot a law enforcement officer on the U.S. side. He was known to be heading north toward the Canadian border. We do not base it on what we think or what we might have heard on public radio, rather, we base it on specific intelligence.

[Translation]

Jean-Pierre Fortin, National Vice-President, Responsible for Quebec and NCR, Customs Excise Union Douanes Accise (CEUDA): Mr. Chairman, I should point out that although the union has often been credited with these actions, they were actually already happening within the context of the Canada Labour Code. What our people are saying is that they will no longer put their lives at risk.

À toutes fins utiles, nous n'avons été informés officiellement d'aucun changement. D'après ce que nous avons appris grâce à nos réseaux, il y en aurait quelques-uns de prévus. Toutefois, aucun effort n'a été fait pour nous en informer.

Le sénateur Munson : Comment se sentent les agents qui travaillent seuls? Est- ce qu'ils se sentent encore en danger?

M. Moran : Ils se sentent en danger. C'est le cas depuis toujours. Vous devez savoir que votre comité a modifié le paysage pour bon nombre de ces questions. Dans le passé, c'était le lot de la CEUDA, un organisme dont les recommandations peuvent facilement être rejetées par des commentaires intéressés du genre que tout changement que nous préconisons ne vise qu'à accroître le nombre de nos membres ou leur salaire. De nombreux gestionnaires de l'ASFC laisseront entendre que nous voulons que les agents soient armés uniquement pour qu'ils reçoivent des salaires plus élevés et que c'est une façon détournée d'atteindre cet objectif. Cela nous inquiète beaucoup qu'ils refusent de se pencher sur certaines de ces questions.

Votre comité a modifié le paysage de manière spectaculaire puisque ce n'est plus laissé seulement à la CEUDA, un organisme qui a peut-être des raisons intéressées, mais il faut aussi qu'un comité parlementaire reconnaîsse qu'il y a un réel danger sur lequel on ferme les yeux à ces postes frontaliers.

Le sénateur Munson : Nous avons constaté qu'il y a eu des arrêts de travail pendant l'été à différents endroits dans le sud-ouest de l'Ontario et au Québec. Vous aviez été informés qu'une personne dangereuse allait peut-être essayer de franchir la frontière. Comment l'avez-vous appris? Par les médias? Est-ce que ces arrêts de travail ont été décidés après que vous ayez été informés de cette menace? Est-ce que vous aviez une procédure à suivre en collaboration avec la police? Pour certains d'entre nous, un arrêt de travail après avoir été informés qu'une certaine personne allait peut-être essayer de franchir la frontière nous semble une mesure extrême.

M. Moran : Des avis de signalement officiels fondés sur de l'information de première ligne avaient été distribués. D'après ces avis, nous avions raison de croire que certains individus ou un groupe d'individus se dirigeaient vers la frontière. Je suis plus au courant de l'incident au Québec où un criminel armé dangereux avait tiré sur un agent de maintien de l'ordre du côté américain. Nous savions qu'il se dirigeait vers le Nord, vers la frontière canadienne. Nous ne nous sommes pas fondés sur ce que nous pensions ou sur ce que nous avions entendu à la radio, mais plutôt sur des renseignements précis.

[Français]

Jean-Pierre Fortin, vice-président national, responsable pour Québec et RCN, Customs Excise Union Douanes Accise (CEUDA) : Monsieur le président, il y a une chose que nous devons spécifier : on a souvent tenté d'attribuer à la partie syndicale la coordination de ces activités, alors qu'elles étaient déjà en cours au niveau du Code canadien du travail. Ce que nos gens disent c'est qu'à partir de maintenant, ils n'accepteront plus de mettre leur vie en danger.

In terms of the committee's impact, I would say that the most positive impact has been the attention people on Parliament Hill are paying to safety. Previously, that support was not there. We want to thank you for that. Your interest has had an enormous impact on what our people are now doing in the field.

[English]

Senator Munson: You would not hesitate to do that again should you have that kind of information.

[Translation]

Mr. Fortin: As Mr. Moran explained, this involved an individual near the Lacolle customs office who had just shot at police officers. Our people said very clearly that they will no longer put their lives at risk without adequate equipment and without armed forces at the border.

[English]

Senator Munson: You managed to do a good job of getting a front-page story in the *National Post* this morning on the issues that concern the CEUDA. Could you be more specific and provide the committee with some examples of dealing with contraband as a secondary goal? The headline was: "National security is compromised by a quota system..." Could you be more specific about how that allegedly works?

Mr. Moran: The issue at hand exists in Atlantic Canada where many vessels dock. For example, a vessel from Venezuela can dock far from the location of the main customs office. If intelligence or educated targeting points to an investigation of that vessel, it could take a few hours just to drive to the dockage site, then more time to perform the search and then two hours to drive back to the customs' office. What happens in such cases has been consistent. Systematically, they are instructed not to do such searches because they are too time-consuming, but to do three to five verifications in the bay where the team is located and where they are asked frequently to do a low-risk search of a vessel. The only goal is to have higher statistics on the number of searches that take place.

Senator Munson: Do you want that changed and, if you do, how can that be done?

Mr. Moran: Fundamentally, the government has created what is clearly a public security, law enforcement focused organization.

Senator Munson: You think it is a public relations exercise.

Mr. Moran: No. We need people with a national law enforcement, public security background to head this up. That is the only way that it can work. You need a notion of what you have in your hands and, as was pointed out by this committee, the focus is and continues to be on generating revenue. Although

Lorsque vous demandez si le comité a eu un impact, je dirais que l'impact le plus positif est l'intérêt que des gens de la colline du Parlement ont porté à leur sécurité. Antérieurement, les gens n'avaient pas cet appui. Nous tenons à vous en remercier. Présentement, grâce à votre écoute, je crois que vous avez un impact énorme sur les activités que nos gens font présentement dans le champ.

[Traduction]

Le sénateur Munson : En pareil cas, vous n'hésiteriez pas à réagir de la même façon.

[Français]

M. Fortin : Comme M. Moran l'expliquait, on parle d'une personne qui était tout près de la douane de Lacolle, qui venait de tirer sur des policiers. Donc nos gens ont été très clairs en disant qu'ils n'accepteraient plus de mettre leur vie en danger s'ils ne sont pas équipés de façon adéquate et n'ont pas de forces armées à la frontière.

[Traduction]

Le sénateur Munson : Vous avez réussi à faire la une du *National Post* ce matin avec un article qui parle des questions qui inquiètent la CEUDA. Pouvez-vous être plus précis et nous donner des exemples de la lutte contre la contrebande en tant qu'objectif secondaire? Le titre dit que la sécurité nationale est compromise par un système de quotas. Pouvez-vous nous expliquer de manière plus précise de quelle manière cela est censé fonctionner?

M. Moran : Ce problème existe dans la région Atlantique où de nombreux vaisseaux jettent l'ancre. Par exemple, un navire du Venezuela peut jeter l'ancre loin du principal bureau des douanes. Si nos renseignements ou un ciblage informé indiquent qu'il conviendrait d'examiner ce navire, il faut parfois quelques heures pour se rendre en voiture jusqu'au site d'amarrage, plus le temps nécessaire pour effectuer la fouille, plus quelques heures pour retourner au bureau des douanes. Dans de tels cas, il se produit toujours la même chose. De manière systématique, les agents reçoivent l'ordre de ne pas effectuer ces fouilles parce qu'elles prennent trop de temps et de faire plutôt trois à cinq vérifications dans la baie où se trouve l'équipe et où on leur demande fréquemment de fouiller des navires qui présentent peu de risques. Le seul objectif est d'effectuer un plus grand nombre de fouilles.

Le sénateur Munson : Est-ce que vous aimerez que ça change, et dans l'affirmative, qu'est-ce que vous suggérez?

M. Moran : Essentiellement, le gouvernement a créé ce qui manifestement est un organisme de sécurité publique axé sur l'application de la loi.

Le sénateur Munson : Vous pensez que c'est un exercice de relations publiques.

M Moran : Non. Pour diriger cet organisme, il faut des gens qui ont l'expérience de la sécurité publique et de l'application de la loi du pays. C'est la seule façon si l'on veut réussir. Il faut bien comprendre à quoi rime la donne et, comme le comité l'a fait remarquer, c'est la perception de recettes qui prime et qui

generating revenue and protecting the economy will always be a central part of the service, it is no longer the primary focus, and that has to be acknowledged and substantiated. Fundamental issues need to be dealt with in terms of addressing those kinds of existing concepts.

[Translation]

Mr. Fortin: There are currently 250 to 260 unpatrolled roads in the country. We absolutely have to be unpredictable at the border. We are too predictable. The RCMP has closed several detachments near the borders. They are no longer ensuring systematic patrols throughout the country.

We have to give our staff the tools they need to do their job properly and safely so that we can carry out our mandate. I have worked at the border, in offices, alone, for 17 years. I know the field and I know their job. These are customs officers talking to you. We represent an organization. I know that you travelled across the country and saw what we are talking about for yourselves. This is what our staff truly feels right now.

[English]

Senator Meighen: I want to pursue the line of investigation that Senator Munson initiated in respect of the widely reported incidents when you received information that someone armed and dangerous would likely present at the border. The result of that was a work stoppage by your membership who were concerned about their safety.

As to whether your members should be armed, you will recall that this committee said it could go along with that if, as was our first preference, the government could provide police protection. If the government could not provide that, then we understood and accepted the case you made for being armed.

In the instances to which we refer when you had information on someone armed and dangerous approaching the border, was a request made for a police presence?

What was the lapse of time between information coming to you that somebody was approaching the border and the moment when the work stoppage was instituted?

Mr. Moran: Let us consider the case in Fort Erie. The police who came to the border had information that the person was armed and dangerous. They had an indication that he was going to cross either at Niagara Falls or Fort Erie. The Fort Erie police showed up at the border in tactical mode with weapons drawn. They placed a police officer in every one of the booths. As the evening progressed, they became unsure. They were tracking him by cellphone. Whenever he phoned they knew where he was. There was a shift change and they moved from the booths to the plaza. At some point they had fewer officers, so they moved to what the officers told me was an underpass, which was several thousand yards from the border crossing itself. The instructions to our members were: "If he comes in, just advise us, let him through and we will intercept him." That is when our members

continue de primer. Le service aura toujours pour fonction centrale de percevoir des recettes et de protéger l'économie, mais ce n'est plus sa mission principale, il faut le reconnaître et faire le nécessaire. Il y a des enjeux capitaux dont il faut tenir compte face aux idées qui ont cours actuellement.

[Français]

M. Fortin : Présentement, au pays, on parle d'environ 250 à 260 routes non gardées. Nous avons un besoin crucial de demeurer imprévisible au niveau de la douane. Nous sommes trop prévisibles. La GRC a fermé beaucoup de détachements près des frontières. Ils ne la patrouillent plus de façon systématique à travers le pays.

Nous avons également besoin d'outiller nos gens pour faire leur travail, de façon convenable et sécuritaire afin que l'on puisse exécuter notre mandat. J'ai travaillé 17 ans à la frontière, dans des bureaux, seul. Je connais bien le terrain et le travail de nos gens. Ce sont des officiels de douane qui viennent vous parler. On représente une organisation. Je sais que vous vous êtes promenés à travers le pays, et vous êtes à même de constater que ce que l'on vous dit, c'est le sentiment réel de nos gens présentement.

[Traduction]

Le sénateur Meighen : Je voudrais poursuivre dans le sens des questions du sénateur Munson. S'agissant des incidents dont on a beaucoup parlé, à savoir quand on vous a informés qu'un individu armé et dangereux risquait de se présenter à la frontière. Par la suite, des membres de votre syndicat, inquiets pour leur sécurité, se sont mis en arrêt de travail.

Quant au port d'armes par les membres de votre syndicat, vous vous souvenez sans doute que le comité préconisait comme première solution que le gouvernement offre une protection policière. À défaut de cela, nous comprenons et acceptons vos arguments quant au port d'armes.

Quand vous avez été informés qu'un individu armé et dangereux s'approchait de la frontière, avez-vous demandé l'intervention de la police?

Combien de temps s'est écoulé entre le moment où vous avez été renseignés à propos de cet individu et le déclenchement de l'arrêt de travail?

M. Moran : Prenons le cas de Fort Erie. Les policiers qui sont venus à la frontière avaient été informés que l'individu était armé et dangereux. On leur avait signalé la possibilité qu'il traverse la frontière à Niagara Falls ou à Fort Erie. La police de Fort Erie s'est présentée à la frontière armes au poing en déploiement tactique. Un policier a été posté dans chacune de nos guérites. Au cours de la soirée, l'incertitude s'est installée. Les policiers surveillaient ses appels téléphoniques par cellulaire, ce qui leur donnait une indication de l'endroit où il se trouvait. Il y a eu un changement de quart et les policiers sont passés des guérites à l'esplanade. Il s'est trouvé qu'il y avait moins d'agents de police disponibles si bien que, m'ont-ils dit, ils allaient se déplacer vers un passage inférieur qui se trouvait à plusieurs centaines de verges du poste frontière lui-même. Les consignes données à nos

said, "We will not do this under those conditions. If this person is dangerous enough for you to have weapons drawn to intercept him, we will not deal with him."

As I pointed out, he had already shot at a law enforcement officer and hit him. It is a safe assumption that this individual would not hesitate to shoot again.

Senator Meighen: I do not understand why the armed police withdrew, as you say. My other comment is that I do not know the circumstances under which this person shot at and hit a law enforcement officer in the United States. Maybe it was because that law enforcement officer drew his or her gun and, therefore, this person reacted. As I understand, you were being asked to not react to this armed and dangerous person. I presume he would not have any motive to draw his gun and shoot at you. Let the person go through and advise the armed police officers, who would then grab that individual on the Canadian side.

Those are my comments, but I would like to hear from Mr. Fortin.

[*Translation*]

Mr. Fortin: When the Lacolle incident occurred, I was there. We were not as fortunate as the people in Fort Erie because no police officers arrived when I was there, at the time of the incident.

Senator Meighen: How did you get your information?

Mr. Fortin: We received information from our intelligence services very early that morning. The union was only advised afterwards, in other words after our staff had exercised their right to withdraw from their duties. It is important to note that management's reaction was to order that students replace regular staff.

Following some very strong reactions, the situation was immediately corrected. For obvious reasons, the students were told that there had been a withdrawal from work and that police officers had not shown up.

Senator Meighen: Did you request the presence of police officers?

Mr. Fortin: Yes. Management had requested their assistance. They informed us that one RCMP officer was on duty at that time. The RCMP tried to bring in other officers but the incident ended at 1:15 p.m.

[*English*]

Senator Meighen: That is the line of questioning I wanted to explore. I do not know if Mr. Moran had anything further on my gratuitous comments as to the circumstances under which the U.S. police officer was shot at and hit. Does it not make sense to not offer any resistance to avoid incidents? If I am armed and

membres étaient : « S'il se présente, signalez-le-nous, laissez-le passer et nous allons l'intercepter. » C'est alors que nos membres ont répliqué : « Nous n'allons pas faire cela dans ces conditions. Si cette personne est si dangereuse qu'il vous faille l'intercepter avec un poing, nous n'allons pas lui faire face. »

Comme je l'ai dit, il avait déjà tiré sur un agent d'exécution de la loi et il l'avait atteint. On pouvait présumer logiquement que cet individu n'hésiterait pas à tirer de nouveau.

Le sénateur Meighen : Je ne comprends pas pourquoi les policiers armés se sont retirés, comme vous dites. J'ajoute que je ne sais pas dans quelles circonstances cet individu a tiré sur un agent d'application de la loi américain et l'a atteint. C'est peut-être parce que cet agent avait dégainé son arme et par conséquent, cette personne a réagi. Si je comprends bien, on vous demandait de ne pas faire cas de cet individu armé et dangereux. Je présume qu'il n'aurait eu aucune raison de tirer sur vous. On vous demandait de le laisser passer et de signaler son passage aux agents de police armés qui l'auraient alors arrêté du côté canadien.

C'est ce que j'avais à dire, mais je voudrais entendre la réponse de M. Fortin.

[*Français*]

M. Fortin : Au moment où l'incident s'est passé, à Lacolle, j'étais sur les lieux du travail. Nous n'avons pas été aussi chanceux que les gens à Fort Érié puisque aucun policier ne s'est présenté lorsque j'y étais et lorsque l'incident s'est déroulé.

Le sénateur Meighen : Comment avez-vous reçu les renseignements?

M. Fortin : Nous avons reçu les renseignements via nos services de renseignements, très tôt le matin. Le syndicat a été avisé après coup seulement, c'est-à-dire lorsque nos gens avaient exercé leur recours de se retirer du lieu de travail. Ce qu'il faut pointer du doigt, c'est qu'en réaction à cet événement, la partie patronale a ordonné de mettre des étudiants à la place des réguliers.

Suite aux réactions très fortes, la situation a été immédiatement corrigée. Pour des raisons évidentes, on a informé les étudiants qui avaient eu un retrait de travail et les policiers ne se sont pas montrés.

Le sénateur Meighen : Aviez-vous fait une demande pour obtenir la présence des policiers?

M. Fortin : Oui. La partie patronale avait demandé leur assistance. La partie patronale nous a informés qu'il y avait un policier de la GRC qui était en devoir à ce moment. La GRC a tenté de rapatrier d'autres policiers, mais l'incident a pris fin à 13 h 15.

[*Traduction*]

Le sénateur Meighen : Voilà les questions que je voulais poser. Je ne sais pas si M. Moran veut ajouter quelque chose à mon commentaire gratuit quant aux circonstances dans lesquelles l'agent de police américain a fait l'objet d'un tir par balles. N'est-il pas raisonnable de ne pas offrir de résistance pour éviter les

dangerous and you wave me through, what likelihood is there that I would shoot at you? Why would I shoot? If I want to cross at the border and you let me cross, what is the problem?

Mr. Moran: It is easy from where we are sitting today to make those assumptions. As you were saying earlier, we are not aware of the specific circumstances of the shooting of the law enforcement officer.

I think our organization has lobbied and used the public arena enough that Canadians for the most part are aware that customs officers are not armed, but when we get media calls or comments from the U.S. side, it is clear that they find it hard to believe that we are not armed.

I do not know if you have had a chance to look at what a customs officer dresses like, but with the utility belt and everything else, the assumption of just about every American is that our officers are armed. If an individual sees unusual activity and notices an increase in the police presence, he or she may figure out that it may well be because of something that may be going to happen to them. Who knows what could happen at that point in time? If an armed and dangerous individual who has already shot at a law enforcement officer may well assume everyone is armed, then the likelihood is that shots will be fired in those circumstances.

Senator Atkins: Do I take it from your comments that you are against the quota system?

Mr. Moran: Absolutely.

Senator Atkins: Are the incentives only provided to the managers within the agency?

Mr. Moran: Yes. There is no bonus system for anyone except managers.

Senator Atkins: We were told on one of our trips to Windsor-Detroit that not only are the people on the line expected to proceed quickly, if they take too much time they can be called on the carpet. Is that still the case?

Mr. Moran: Yes, absolutely. I am a customs officer at an airport. You have, for example, somebody whom you have no reason not to admit, but you get all kinds of indicators. You have conducted a secondary examination; you have done a relatively in-depth examination of this person, and because of the countries they travel to and the frequency of their travels and what you assume is their income based on what they tell you they do for a living, there are many things that do not make sense. However, you have no reason not to admit them. As a customs officer, you would like to be able to take 10 to 15 minutes and log all that information, because that is intelligence gathering. That information can become an important part of a puzzle down the road in an investigation. That is a luxury in time that is non-existent.

I work at Pierre Elliott Trudeau Airport. We herd them in and herd them out. That is how the operation works. As you saw first-hand in Windsor, there is actual intimidation of the line

incidents? Si je suis armé et dangereux et si vous me laissez passer, quelles sont les probabilités que je tire sur vous? Pourquoi le ferais-je? Si je souhaite traverser la frontière et que vous me laissez passer, qu'y a-t-il à craindre?

M. Moran : Il est facile, réunis ici aujourd'hui, d'énoncer ces hypothèses. Comme vous le disiez tout à l'heure, nous ne savons pas exactement dans quelles circonstances il a tiré sur l'agent d'application de la loi américain.

Je pense que notre syndicat a fait assez de déclarations publiques pour que la majorité des Canadiens sachent que les douaniers ne sont pas armés ici, mais il est clair d'après les commentaires dans les médias et ailleurs aux États-Unis qu'on a là-bas du mal à croire que nous ne sommes pas armés.

Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de voir comment est habillé un agent des douanes mais à voir le ceinturon qu'il porte et tout le reste, un Américain présume facilement que le douanier est armé. Si un individu constate une activité inhabituelle et remarque la présence plus intense de policiers, il se dira qu'il est probable qu'il va lui arriver quelque chose. Qui sait ce qui peut se passer à ce moment-là? Si un individu armé et dangereux, qui a déjà tiré sur un agent de police, suppose que tout le monde est armé, il n'est pas impensable que des coups de feu soient tirés dans ces circonstances.

Le sénateur Atkins : Dois-je conclure de votre témoignage que vous êtes contre le système de quotas?

M. Moran : Tout à fait.

Le sénateur Atkins : Ces incitatifs sont-ils réservés aux gestionnaires de l'Agence?

Le sénateur Atkins : Oui. Il n'y a aucun système de prime pour qui que ce soit, sauf pour les gestionnaires.

Le sénateur Atkins : Lors d'une de nos visites à Windsor-Detroit, on nous a dit qu'on s'attendait non seulement à ce que les agents de première ligne travaillent rapidement mais s'ils mettaient trop de temps, ils étaient admonestés. Est-ce encore le cas?

Mr. Moran : Oui, absolument. Je suis agent des douanes à l'aéroport. Par exemple, quelqu'un que vous n'auriez aucune raison de ne pas admettre se présente, mais il y a toutes sortes d'indices de sorte que vous procédez à un examen secondaire. L'examen a été relativement détaillé mais il subsiste un doute étant donné les pays où cette personne est allée, la fréquence de ses visites, et les revenus que vous supposez qu'elle touche grâce à son emploi, tout cela ne colle pas. Toutefois, vous n'avez aucune raison de ne pas la laisser entrer. En tant qu'agent des douanes, vous souhaiteriez pouvoir consacrer 10 à 15 minutes à ce cas et consigner les renseignements, pour qu'on puisse s'en servir. Lors d'une éventuelle enquête, plus tard, ces renseignements pourraient être importants pour compléter le casse-tête. Toutefois, nous n'avons pas le luxe de lui consacrer plus de temps.

Je travaille à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau. Groupes après groupes, nous accueillons les voyageurs. Voilà comment les choses se passent. Comme vous avez pu le constater à Windsor, il

officers if they take too long in their questioning or if they go into too much depth with any given passenger. They are to move them along or, as you put it, they will be taken to task on it.

Senator Atkins: Are you telling me that the line officers cannot make any basic judgment calls? Do they just follow the rules and procedures and accommodate management?

Mr. Moran: The volumes, as I am sure you are aware, have doubled over the past decade. In some areas, the number of employees has remained static. We have to deal with this volume. We have to deal as well with these new concerns of national security and counterterrorism, and we do not have the resources to do it. If you want to launch a serious war on, for example, copyright and trademark, you have to invest resources. Organized crime will always be entrenched wherever there is easy money to be made and when we do not take advantage of enforcing the law at the point of entry. Everybody has to report to customs. That is brilliant. Everybody is subjected to it. It is your one opportunity to stop individuals and goods. If you do not capitalize on it then and there, you have to hope that another police force somewhere catches up.

Senator Atkins: You are suggesting that your officers should have more of a free hand and be given a little more freedom in terms of the judgment that they would apply.

Mr. Moran: They would like to have a little more of a free hand and be able to use the judgment that they develop. However, the reality is that, if there is a two-mile line up at the border, and you stumble across somebody whom you think you should examine in depth and but the supervisor tells you, "Sorry, but you are going back to the booth and we are continuing to move him along here," then that is what will happen.

[Translation]

Mr. Fortin: I am sure that Mr. Jolicoeur, from the Canada Border Services Agency, will speak about the various programs such as NEXUS, CANPASS and FAST. These programs all aim to speed up the movement of people and goods. They are not necessarily bad programs, but when you take measures intended to make life easier for the general public you also have to increase security in order to strike the right balance.

With globalization, we have become much more focused on increasing the movement of people and goods and more and more people are slipping through. We need to act. The programs are increasing the movement of people but we also need to tighten security at our weak points. There seems to be a lack of interest in funding this because it slows things down, it has an impact on the economy. That is the debate your committee has begun, that is, what is the right balance? We think movement is being favoured because it does not require hiring more staff or putting money into new technology. The budget being quoted is approximately \$1 billion. The people on the front line do not see that money. Granted, slowly, new uniforms have been provided. However,

y a effectivement des cas types d'intimidation à l'endroit des douaniers de première ligne s'ils mettent trop de temps à poser leurs questions ou s'ils approfondissent trop les choses avec un passager. Il faut que les choses se déroulent rondement ou bien, comme vous le dites, il y a des admonestations.

Le sénateur Atkins : Êtes-vous en train de me dire que les douaniers de première ligne ne peuvent pas porter un simple jugement? Se contentent-ils de suivre les règles et les procédures pour satisfaire les gestionnaires?

M. Moran : Je suis sûr que vous savez que les volumes ont doublé en dix ans. Dans certaines régions, on a conservé le même nombre d'employés. Nous devons donc faire avec. Nous devons aussi prendre en compte les mesures pour contrer le terrorisme et pour assurer la sécurité nationale et nous n'avons pas les ressources à cette fin. Si vous voulez sérieusement débusquer les fraudeurs du droit d'auteur et des marques de commerce, il faut investir des ressources. Le crime organisé s'est toujours installé là où c'était lucratif et là où il y a relâchement dans l'application de la loi à des points d'entrée. Tout le monde doit passer aux douanes. C'est brillant. Personne n'y échappe. C'est l'occasion d'arrêter des individus et d'empêcher des biens d'entrer au pays. Si on n'en profite pas à ce moment-là, il n'y a plus qu'à espérer qu'une autre force policière interceptera les fraudeurs.

Le sénateur Atkins : Vous dites donc que les douaniers devraient avoir plus de latitude et pouvoir plus librement porter des jugements, n'est-ce pas?

M. Moran : Ils aimeraient pouvoir avoir plus de latitude et se servir de leur jugement au besoin. Toutefois, la réalité est autre : s'il y a une queue de deux milles de long à la frontière, et si vous vous retrouvez face à quelqu'un qui selon vous mériterait un examen plus approfondi et que le surveillant vous dit : « Pas question, vous retournez à la guérite et vous continuez de faire circuler », alors c'est tant pis.

[Français]

M. Fortin : M. Jolicœur, de l'Agence des services frontaliers du Canada, va sûrement parler des différents programmes tels que NEXUS, CANPASS, FAST. Ce sont tous des programmes qui visent à accélérer le mouvement des personnes et des marchandises. Ce ne sont pas de mauvais programmes en soi, mais présentement, quand on met sur pied des mesures que je qualifie de facilitation pour le public en général, on se doit de compenser sur le plan sécuritaire afin de garder un juste équilibre.

En ce moment, avec la mondialisation des marchés, nous sommes beaucoup plus préoccupés à accélérer le mouvement des gens et des marchandises, et il en passe de plus en plus à travers le filet. On se doit de réagir. Les programmes sont efficaces dans l'accélération des mouvements de personnes, mais on se doit également de sécuriser les endroits où l'on est le plus faible. On ne semble pas vouloir injecter ces fonds parce que cela ralentit, cela a un impact sur l'économie. C'est le débat que votre comité a entrepris, de savoir où est le juste équilibre présentement. Selon nous, on tend plus à aller vers la facilitation, parce que cela nous évite d'engager plus de personnel, d'injecter des fonds pour la nouvelle technologie. Quand on nous parle de budget, on parle

today we are telling you that currently in Quebec only 50 per cent of the offices are connected. As Mr. Moran said earlier, thanks to your assistance, the issue is being resolved but the offices are still not connected.

d'un milliard. Les gens de première ligne ne voient pas cet argent. Oui, tranquillement, on a de nouveaux uniformes. Mais aujourd'hui, on vient vous dire qu'au Québec, présentement, il y a moins de 50 p. 100 des bureaux qui sont en réseaux. Comme M. Moran le disait plus tôt, nous sommes en train de résoudre cette situation, grâce à votre aide, mais les bureaux ne sont toujours pas connectés.

[English]

Senator Atkins: On average, do you think it would slow things down much?

Mr. Moran: If officers were permitted to follow through whenever they get indicators and so on, absolutely, because we do not have the personnel to effectively follow up. Whenever an in-depth secondary or a number of them occurs simultaneously, there is inadequate personnel to deal with them all. You have to deal with them randomly. You cannot blame the supervisors because they are trying to keep the operation heads above water. They may tell us to deal with two and ignore another five, because we do not have the personnel to do them all.

The Chairman: Mr. Moran, on how many occasions will an official conclude that a number of indices are causing him or her concern? Would it be one out of 10, one out of 100 or one out of 1,000? Are we talking about many occasions or a small number of them?

Mr. Moran: I have to give you a little background on how we came across this situation.

As you are aware, because we are of the clear view that a genuine, unbiased risk analysis has not been conducted in the customs stream when it comes to the issue of arming, we commissioned our own. In other words, the front line officers are paying for their own analysis.

The Chairman: I am not talking about arming. I am talking about the situation.

Mr. Moran: I understand that. However, the Northgate Group came to see us last week and told us that they are about to draft a report. They told us that they are consistently coming across information that is not specific to arming, and they asked us how we wanted them to capture it. They said, "It would be unconscionable or immoral for us not to capture it in our report." I asked them to give me an example of that, and the example they used is that, consistently across the country, they were told of the concern of front-line officers that quotas trump their ability to target the targets on which they should be focussing.

We have indicated in our brief that an unaltered version of the findings of our consultants will be shared with your committee. I have asked them to provide that information, which, as I said, is not specific to arming but it is information that they felt they had to capture. It will be included with their specific findings.

[Traduction]

Le sénateur Atkins : Dans l'ensemble, pensez-vous que cela ralentirait beaucoup les choses?

M. Moran : Si on permettait aux douaniers de pousser un peu plus loin chaque fois qu'ils ont des indices, effectivement, les choses seraient retardées parce que nous n'avons pas le personnel nécessaire. Chaque fois qu'il y a un examen secondaire en profondeur ou quand il y en a plusieurs à faire simultanément, nous manquons de personnel pour les faire. Il faut donc procéder au hasard. On ne peut pas blâmer les superviseurs car ils essaient tout simplement de garder les choses à flot. Ils peuvent nous dire de nous occuper de deux cas et d'en laisser tomber cinq autres, parce que nous n'avons pas assez de personnes pour tout faire.

Le président : Monsieur Moran, combien de fois arrive-t-il qu'un douanier conclue qu'il y a assez d'indices inquiétants? Est-ce une fois sur 10, une fois sur 100 ou une fois sur 1 000? Est-ce que cela arrive souvent ou rarement?

M. Moran : Je dois vous donner quelques explications sur la façon dont ce genre de situation se présente.

Comme vous le savez, parce que nous pensons qu'une véritable analyse des risques, objective, n'a pas été menée à bien pour déterminer si le port d'armes était justifié, nous avons procédé à notre propre analyse. Autrement dit, les douaniers de première ligne patient pour leur propre analyse.

Le président : Je ne parle pas ici du port d'armes. Je parle de la situation.

M. Moran : Je comprends. Toutefois, le groupe Northgate est venu nous consulter la semaine dernière et nous a dit qu'il était sur le point de rédiger un rapport. Ils nous ont dit qu'à tout bout de champ ils tombent sur des renseignements qui ne concernent pas spécifiquement le port d'armes et nous ont demandé si nous voulions qu'ils figurent dans le rapport. Ils nous ont dit : « Il serait impensable ou même immoral que cela ne figure pas dans notre rapport ». Je leur ai demandé de me donner un exemple et ils ont répondu que sans cesse à l'échelle du pays, on leur a dit que les douaniers de première ligne estimaient que les quotas les empêchaient de s'intéresser de plus près à des cas qui devaient retenir leur attention.

Dans notre mémoire, nous signalons qu'une version non tronquée des conclusions de nos experts-conseils sera transmise aux membres du comité. Je leur ai demandé de le faire car même si ces renseignements ne portent pas précisément sur le port d'armes, ils estimaient qu'il fallait qu'ils figurent dans leur rapport. Cela va faire partie de leurs conclusions en tout état de cause.

The Chairman: I am trying to get an understanding of a couple of things. First, you are not talking about one in 10 people. You are talking about a small percentage of people; is that correct?

Mr. Moran: Do you mean people who are interviewed?

The Chairman: No, I am referring to those people whom you wanted to interview more and check out further.

Mr. Moran: We have intelligence analysts and all they do is set targets.

The Chairman: I am not being clear. You were describing a situation where an individual interviewed someone who wanted to come to Canada and there were a number of indices that made the interviewer curious.

Mr. Moran: This should be logged somewhere. You admit the person because you have no reason not to admit him or her.

The Chairman: How frequently would you estimate that happens? Is it a small or large percentage?

Mr. Moran: In the bigger operations, for example, the Pearson and Pierre Elliott Trudeau airports of the world and the Windsors of the world, it is how they operate. It is a luxury in time to take aside officers and have them log what they think should be logged.

The Chairman: What percentage is that? Does it happen one time in 10 or one time in a thousand?

Mr. Moran: It is hard to put a number to that. I can tell you, as a line officer myself, I have come across situations like that on a regular basis; and that would happen before 9/11.

The Chairman: Mr. Moran, you are not being helpful in this regard. I want an order of magnitude, and my suspicion is that it is a small percentage, but I cannot get you to say that.

Mr. Moran: Definitely, it is a small percentage.

The Chairman: Thank you.

Mr. Moran: It definitely is a small percentage. One is too many in our books.

The Chairman: Thank you. That is all I wanted to know.

If it is a small percentage of people, can you document it? Does someone record these concerns concerning someone coming into the country? They find themselves putting people through into the country, and their conscience bothers them because they do not think that person should go in unlogged and unreported. I am trying to get specifics on this. We need to move from your sense and your suspicions to hard facts and cases: "Yes, on this date, this person came into the country. We would have liked to log him. We could not do it because we did not have the time to do it." When we have that information, we can take action on it. However, nobody can do anything if you cannot tell us about the magnitude of the problem. If you can say, for example, "This occurred on 10 occasions and, if you want, I can arrange to have the witnesses

Le président : J'essaie de comprendre un certain nombre de choses. Tout d'abord, vous ne parlez pas d'une personne sur 10. Vous parlez d'un petit pourcentage, n'est-ce pas?

M. Moran : Vous voulez dire les personnes qui sont interviewées?

Le président : Non, je veux dire les personnes que vous voudriez interviewer plus longuement et au sujet desquelles vous voudriez faire d'autres vérifications.

M. Moran : Nous avons des analystes du renseignement qui ne font rien d'autre que d'établir des cibles.

Le président : Je ne m'exprime pas clairement. Vous décrivez une situation où un agent a interviewé quelqu'un qui voulait entrer au Canada et qu'un certain nombre d'indices ont rendu curieux.

M. Moran : Cela devrait être consigné quelque part. On laisse entrer une personne parce qu'on n'a aucune raison de l'en empêcher.

Le président : À votre avis, est-ce que cela arrive souvent? Est-ce que c'est un petit ou un fort pourcentage?

M. Moran : Voici comment cela fonctionne dans les grands postes frontaliers, comme les aéroports Pearson et Pierre-Elliott-Trudeau et à Windsor. C'est un luxe pour ces douaniers de prendre le temps de consigner ce qui, d'après eux, devrait l'être.

Le président : Dans quel pourcentage des cas? Est-ce que cela arrive une fois sur 10 ou une fois sur 1 000?

M. Moran : C'est difficile à quantifier. Je peux vous dire, étant moi-même agent de première ligne, que cela m'arrive régulièrement et que cela se produisait avant le 11 septembre.

Le président : Monsieur Moran, vous ne m'aidez pas beaucoup. Je veux un ordre de grandeur, et je soupçonne qu'il s'agit d'un petit pourcentage mais je n'arrive pas à vous le faire dire.

M. Moran : Absolument, c'est un petit pourcentage.

Le président : Merci.

M. Moran : C'est certainement un petit pourcentage. Mais d'après nous, un cas c'est un cas de trop.

Le président : Merci. C'est tout ce que je voulais savoir.

Si c'est un petit pourcentage de cas, pouvez-vous les documenter? Est-ce que quelqu'un consigne ces préoccupations au sujet de personnes qui arrivent au pays? Ils laissent entrer des gens au pays, mais leur conscience les tourmente car ils ne pensent pas qu'ils devraient pouvoir entrer sans être enregistrés et déclarés. J'essaie d'obtenir des détails. Il nous faut plus que vos impressions et vos soupçons, il nous faut des faits et des cas réels : « Oui, telle date, cette personne est entrée au pays. Nous aurions aimé l'enregistrer, nous n'avons pas pu le faire parce que nous n'en avions pas le temps ». Lorsque nous aurons ces renseignements, nous pourrons agir. Toutefois, personne ne peut faire quoi que ce soit si vous ne pouvez pas nous dire quelle est l'ampleur du problème. Si vous pouvez nous dire, par

come before you and they can describe it to you"; or "I have a document here that lists what happened and when it happened," then we can get our teeth into it.

It is difficult for us to address a broad allegation. It is impossible for us to approach the minister or the minister's staff without specific details. We cannot proceed on what is simply unfounded rumour. Can you provide the committee with specific information about when this happens?

Mr. Moran: Absolutely. As I think you are aware more than most, we have been relatively effective at gathering and following up, whenever yours or any other parliamentary committees have placed a specific order on what you would like to see. Very often what we feel is a good avenue to pursue, you might not agree with or vice versa. Clearly, you are indicating today that you would like us to substantiate our comments and get back to you with more details on that specific issue. We will gladly assemble that for you.

The Chairman: We need the date, time, place, why there was concern, and why it was cut off. We could start with a small number of examples. A dozen examples would be fine. Then we can look at it further.

You also testified that you have posts where the volumes have doubled and the staff numbers have remained static. Could you provide the committee with the posts, and demonstrate to the committee the change in volumes and that the staff are static? It is difficult for us to function with specific details.

We need examples of the ports of entry, the staff numbers five or 10 years ago, the volumes that went through then, and then we need to know the staff numbers now and the volume of traffic. That information would be of great assistance to us.

Mr. Moran: That is a simple one to assemble.

[*Translation*]

Mr. Fortin: Mr. Moran said that Northgate was collecting that kind of information. We will ask them to be specific on the senators' questions. We will try to do the impossible to get more factual answers.

They asked Mr. Moran if they could include that in their report. You will therefore get much more detailed information. The report will come out in December or January and you will receive a copy.

[*English*]

Senator Atkins: I want to ask you about the booth, the procedure and technology. Is there a better way of providing a more efficient way of dealing with traffic as it is coming through? Do you see that coming down the pike?

exemple, « cela s'est produit 10 fois et, si vous le voulez, je peux m'arranger pour que des témoins viennent vous en parler »; ou « j'ai un document ici qui énumère ce qui est arrivé et à quelle date », là nous pourrons faire quelque chose.

C'est difficile pour nous de nous occuper d'une allégation générale. Il est impossible pour nous d'en saisir le ministre ou son personnel sans détails précis. Nous ne pouvons pas agir sur la foi de rumeurs non fondées. Pouvez-vous fournir au comité des renseignements précis sur ces cas?

Mr. Moran : Absolument. Je pense que vous savez mieux que quiconque que nous sommes assez efficaces pour trouver l'information que nous demandez votre comité parlementaire ou un autre. Très souvent, vous n'êtes pas d'accord avec nous sur les questions qui devraient être approfondies, et vice versa. Aujourd'hui, vous nous indiquez clairement que vous aimeriez des preuves de ce que nous avançons et d'autres détails sur cette question. Nous serons heureux de recueillir cette information pour vous.

Le président : Il nous faut la date, l'heure, l'endroit, la raison des soupçons et pourquoi l'entrevue a été interrompue. Nous pourrions commencer avec un petit nombre d'exemples. Une douzaine d'exemples feraient l'affaire. Puis, nous pourrons approfondir la question.

Vous avez également dit qu'il y a des postes où l'achalandage a doublé alors que le nombre d'employés est resté le même. Pouvez-vous fournir au comité la liste de ces postes et nous montrer que l'achalandage a augmenté mais pas le personnel? Il est difficile pour nous de fonctionner sans détails précis.

Il nous faut des exemples des points d'entrée, du nombre d'employés il y a cinq ou 10 ans, du nombre de personnes qui passaient la frontière à cette époque et il nous faut le nombre d'employés et le volume de trafic aujourd'hui. Cette information nous aiderait grandement.

Mr. Moran : Ce sera assez simple de rassembler cette information.

[*Français*]

M. Fortin : M. Moran disait que la firme Northgate est en train de recueillir ce type d'informations. Nous leur demanderons d'être précis relativement aux demandes des sénateurs. Nous tenterons de faire l'impossible pour obtenir des réponses plus factuelles.

Ces gens ont demandé à M. Moran s'ils pouvaient inclure cela dans leur rapport. Vous aurez donc des faits beaucoup plus précis. Le rapport devrait être émis en décembre ou en janvier et vous en aurez une copie.

[*Traduction*]

Le sénateur Atkins : J'aimerais vous interroger au sujet des postes de contrôle, de la procédure et de la technologie. Y a-t-il un moyen plus efficace de traiter le trafic? Est-ce que vous voyez venir quelque chose?

[Translation]

Mr. Fortin: Most of our main offices lack staff and consequently are not efficient. Our most pressing need is border security. As I stated earlier, about 50 per cent of our offices are not connected.

The Canada Border Services Agency's plan is based on an analysis. Minister Anne McLellan and Mr. Jolicoeur appeared before the Standing Committee on National Security and Defence and on several occasions told you that they were trying to make sure there was a list of travellers available before departure as well as a detailed analysis.

Currently, the small customs offices at the border do not have a list of travellers. The net is not effective due to our inability to obtain a detailed analysis.

Take, for example, an individual who usually goes through Lacolle or Windsor customs and all of a sudden starts using the smaller customs offices that lack new technology. You have to wonder why. That should raise suspicions. This is a concrete example of what I am trying to tell you. The Canada Border Services Agency's system depends on that analysis. The more information you can have ahead of time, the more effective you can be.

The first thing American customs will do is enter your licence plate number in their system in order to get that analysis. We do not do that but it would make us more effective because we would know who we were speaking to and who we were dealing with.

[English]

Senator Atkins: If you were someone who wanted to come into Canada because you wanted to bring something in that was illegal or whatever, are there posts that are far easier to get through than those?

The Chairman: You do not have to answer if you do not want to.

Mr. Fortin: Between Canada and the U.S., we have 250 unguarded roads where no one is patrolling right now. There is no customs officer there. We even have the decency to keep these roads open wintertime.

Senator Meighen: You have sensors, do you not?

Mr. Fortin: The Americans do, but we do not have them on our side.

The Chairman: Do the Americans share information with you when the border is violated?

Mr. Fortin: The RCMP does have those reports and I think they share it with our intelligence. We have been trying to get those reports, but we are having a hard time getting them, senator.

[Français]

M. Fortin : Dans la plupart des gros bureaux, il y a un manque d'effectifs et nous ne sommes pas efficaces à cause de cela. Présentement, le besoin le plus criant se trouve au niveau de la sécurité à la frontière. Comme je l'ai dit tout à l'heure, il y a environ 50 p. 100 des bureaux qui ne sont toujours pas connectés.

Le plan de l'Agence des services frontaliers du Canada repose sur une analyse. La ministre, Anne McLellan, et M. Jolicoeur ont comparu, à plusieurs reprises, devant le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense et vous ont expliqué qu'ils tentent d'avoir une liste des voyageurs avant leur départ ainsi qu'une analyse exhaustive.

Ce qui se passe présentement à la frontière, dans les petits bureaux, c'est que les voyageurs ne sont pas répertoriés. Lorsqu'on parle de filet non efficace, c'est parce qu'on n'est pas capable de tirer une analyse précise.

Une personne, par exemple, qui a l'habitude de passer dans un bureau comme Lacolle ou Windsor et commence soudainement à utiliser les petits bureaux où on n'a aucun moyen technologique, c'est à se demander pourquoi cette personne agit de la sorte. Cela devrait soulever des soupçons. C'est un exemple précis de ce que je voulais vous démontrer. Tout le système de l'Agence des services frontaliers du Canada repose sur cette analyse. Plus on a d'informations à l'avance, plus on est efficace.

La première chose que les douaniers américains feront, c'est d'enregistrer votre numéro d'immatriculation dans leur système pour être capables d'avoir cette analyse. De notre côté, cela ne se fait pas, mais ce serait un moyen pressant pour être plus efficace et savoir à qui on parle et à qui on a affaire.

[Traduction]

Le sénateur Atkins : Si vous vouliez importer au Canada quelque chose d'illégal, quels sont les postes où il vous serait plus facile de passer?

Le président : Vous n'êtes pas obligé de répondre à cette question si vous ne le voulez pas.

Mr. Fortin : Entre le Canada et les États-Unis, il y a 250 routes sans surveillance et sans aucune patrouille. Il n'y a là aucun agent des douanes. Nous avons même la bonté d'entretenir ces routes pendant l'hiver.

Le sénateur Meighen : Vous avez des détecteurs, n'est-ce pas?

M. Fortin : Les Américains en ont, mais nous n'en avons pas de notre côté.

Le président : Lorsque quelqu'un franchit la frontière sans autorisation, est-ce que les Américains vous en informent?

M. Fortin : La GRC reçoit ces rapports et je pense qu'elle les transmet à nos agents du renseignement. Nous avons essayé d'obtenir ces rapports, mais ce n'est pas facile, sénateur.

Senator Atkins: At border crossings is a quota applied to every tenth car or whatever?

Mr. Fortin: No.

The Chairman: When you chose the word “vessel” earlier in your testimony, Mr. Moran, were you specifically talking about ships? You were not talking about trucks or cars. That has only happened at seaports as opposed to at land crossings, is that correct?

Mr. Moran: The phenomenon seems to be predominant in marine mode as opposed to other modes.

Senator Forrestall: You told us you that you are to get more detailed information from a company doing survey work. Is that survey work being done at the request of the union or is it an independent study?

Mr. Moran: It is an independent study commissioned by the union. We did approach the CBSA and ask that it be done jointly in light of the fact that there was confirmation that the findings on arming in the initial report that was commissioned by the government had been altered. We said we wanted somebody who has the expertise to assess the risk. We asked the agency. Not only did they refuse to jointly do it, they refused the company access to the work sites.

However, that has backfired on the agency because many people, including managers, are coming in to testify, people who we believe would never have done it in broad daylight, so to speak, at the work sites themselves. They are conducting interviews off-site, very often in hotel meeting rooms or so on. The officers go off-hours and, by the end of the study, will have interviewed between 350 and 400 front-line staff of intelligence investigators, uniformed officers and front-line managers.

Senator Forrestall: The minister will be with us this afternoon. If you had the opportunity to ask her a question, what would you ask?

Mr. Moran: We are focusing our brief on putting in place a border patrol. In our opinion, that would be a tangible move in the right direction. It is, or should be, a troubling thought for anyone that there are no resources dedicated to patrolling the border between points of entry. Currently, no one is doing that.

As Commissioner Zaccardelli clearly testified before the Commons Justice Committee, the RCMP does not see itself as a visible police force on the border. Rather, the RCMP envisions itself participating in IBETs and, therefore, as taking on an intelligence and investigation role, which is important. However, it cannot be done in the absence of a visible police force.

Law enforcement specialists around the world agree that visible patrolling is the single most effective deterrent. When we are driving and we see a patrol car, we watch our speed more

Le sénateur Atkins : Aux postes frontaliers, est-ce qu'il y a un quota qui s'applique à chaque dixième voiture ou quelque chose du genre?

M. Fortin : Non.

Le président : Tout à l'heure, pendant votre témoignage, vous avez utilisé le mot « vaisseau », monsieur Morand, est-ce que vous parlez bien de navires? Vous ne parlez pas de camions ni de voitures. Cela se produit uniquement aux postes frontaliers maritimes, et non pas aux postes terrestres, n'est-ce pas?

M. Moran : Ça semble se produire surtout dans les postes maritimes.

Le sénateur Forrestall : Vous nous avez dit que vous attendiez des renseignements plus détaillés d'une entreprise qui effectue un sondage. Est-ce que ce sondage a lieu à la demande du syndicat, ou est-ce une étude indépendante?

M. Moran : C'est une étude indépendante commandée par le syndicat. Nous avons proposé à l'Agence de faire cette étude ensemble puisque nous avons eu confirmation que les constatations sur les armes dans le premier rapport commandé par le gouvernement ont été modifiées. Nous avons dit que nous souhaitions qu'un expert évalue le risque. Nous avons fait une proposition à l'Agence. Non seulement elle a refusé de participer, mais elle a refusé aux consultants l'accès aux lieux de travail.

Cependant, cette décision s'est retournée contre l'Agence car de nombreuses personnes, y compris des gestionnaires, des gens qui, croyons-nous, n'auraient jamais osé le faire au grand jour, viennent témoigner sur leurs lieux de travail. Les entrevues se font ailleurs, très souvent dans des salles de réunion ou dans des hôtels, etc. Les agents y vont en dehors des heures de travail et, à la fin de l'étude, on aura interviewé entre 350 et 400 agents de première ligne, des enquêteurs du renseignement, des agents en uniforme et des gestionnaires de première ligne.

Le sénateur Forrestall : La ministre sera des nôtres cet après-midi. Si vous aviez l'occasion de lui poser une question, que lui demanderiez-vous?

M. Moran : Nous concentrerons notre mémoire sur l'idée de la création d'une patrouille frontalière. À notre avis, ce serait un pas concret dans la bonne direction. Il est où il devrait être inquiétant pour tout le monde qu'on n'affecte pas de ressources à la patrouille de la frontière entre les points d'entrée. Actuellement, personne ne le fait.

Comme l'a clairement dit le commissaire Zaccardelli au Comité de la justice de la Chambre des communes, la GRC ne se considère pas comme une force policière visible à la frontière. Elle considère plutôt qu'elle participe à des EIPF et par conséquent qu'elle joue un rôle de renseignement et d'enquête qui est important, mais cela n'est pas possible en l'absence d'une force policière visible.

Les spécialistes de la police du monde entier reconnaissent que les patrouilles visibles sont l'instrument de dissuasion le plus efficace. Quand on est au volant d'une automobile et qu'on voit

carefully. That is human nature. If there is a visible police force presence, people are not as likely to be tempted to break the law.

The border patrol would be the one element that our organization would ask Minister McLellan to consider. It would assist in other situations as well, such as one-person operations and as back-up when something goes wrong at the border. Patrollers would be in the immediate vicinity to offer assistance, and sometimes they would be right at the facility.

[Translation]

Mr. Fortin: Just to give you a picture of what we are dealing with, according to the figures we received, there are approximately 4,600 people entering the country illegally. You wonder why people are using the unpatrolled routes that become, so to speak, “illegal”.

We obtained our information through access to information. They do not keep a list of the people they catch because, in our opinion, they do not catch them — especially since the RCMP no longer systematically patrols the border.

I will give you a concrete example. In Quebec, operations have been carried out in relation to the increasingly widespread phenomenon of marijuana plantations along both sides of the border. The RCMP pointed out how effective they had been after last summer’s big seizure in Bedford, during Operation CURE.

The heads of operations are located within one to two kilometres of the border. They have continuous access to these routes. The RCMP told us they had been effective because they had gotten results. However, according to the Sûreté du Québec, the investigation took 15 years. What happened over those 15 years?

Granted, we got results and we are very proud of that. We were involved in the operation. When I say, however, that we have to be unpredictable, that is what I mean. That is what is important. Currently, we are predictable.

[English]

Senator Forrestall: Of the 250 open border crossings, how many do the Americans keep an eye on?

Mr. Fortin: They keep an eye on all of them. Their border patrol systematically patrols all of those roads. Since 9/11, they have more than doubled their patrolling on the northern border.

Senator Forrestall: Among the other things you are telling us that you are not happy with, is the Integrated Border Enforcement Team, IBET.

Mr. Moran: No, I said only that IBET is essential in any law enforcement organization. You have to have intelligence gathering in the context of customs international investigations. We are also saying that those cannot be carried out at the expense of patrolling the border. You cannot imply that IBETs can be

une voiture de police, on fait attention à sa vitesse. C'est la nature humaine. Quand il y a présence d'une force policière visible, les gens sont moins tentés d'enfreindre la loi.

La patrouille frontalière est donc l'aspect de notre organisation sur lequel nous inviterions la ministre McLellan à se pencher. Ce serait utile pour d'autres situations aussi, par exemple les opérations à une seule personne et les renforts en cas de problème à la frontière. Les patrouilleurs seraient dans le voisinage immédiat et pourraient intervenir, parfois même ils seraient sur place.

[Français]

M. Fortin : Pour vous donner un ordre de grandeur, selon les chiffres que nous avons obtenus, on parle de près de 4 600 entrées illégales au pays. On se demande pourquoi les gens utilisent ces routes non gardées, qui deviennent, entre guillemets, illégales.

Nous nous sommes renseignés via l'accès à l'information. Ils ne gardent aucun registre des gens qu'ils attrapent parce que, selon nous, ils ne les attrapent pas. Surtout depuis que la Gendarmerie royale ne patrouille plus la frontière de façon systématique.

Je vais vous donner un exemple bien concret. Des opérations ont été menées, au Québec, sur le problème de plus en plus phénoménal que sont les plantations de marijuana des deux côtés de la frontière. La Gendarmerie royale nous a fait remarquer leur efficacité après leur grosse saisie, l'été dernier, à Bedford, lors de l'opération CURE.

Les têtes dirigeantes demeurent aux abords de la frontière à un ou deux kilomètres. Ils ont accès à ces routes de façon constante. La Gendarmerie royale nous a dit qu'ils ont été très efficaces parce qu'ils ont eu des résultats. Mais l'enquête, selon la Sûreté du Québec, a duré 15 ans. Que s'est-il passé pendant ces 15 années?

Oui, on a vu des résultats, on en est très fier. On a participé à cette opération. Mais lorsque je disais qu'on se doit de demeurer imprévisible, c'est ce que je veux dire. C'est ce qui est important. Présentement, on est prévisible.

[Traduction]

Le sénateur Forrestall : Combien des 250 passages frontaliers ouverts les Américains surveillent-ils?

M. Fortin : Tous. Leur patrouille frontalière surveille systématiquement toutes ces routes. Depuis le 11 septembre, ils ont plus que doublé leur patrouille à la frontière nord.

Le sénateur Forrestall : Parmi les autres choses dont vous vous plaignez, il y a l'équipe intégrée de la police des frontières, l'EIPF.

M. Moran : Non, j'ai simplement dit que l'EIPF était essentielle à toute organisation policière. Il est indispensable de pouvoir recueillir des renseignements dans le contexte des enquêtes douanières internationales. Nous disons aussi qu'on ne peut pas le faire aux dépens des patrouilles frontalières. On ne

carried out effectively in lieu of patrolling the border. That is our message. We are not saying they are unimportant because, in fact, they are essential.

The Chairman: If I may, Senator Forrestall, I have a brief supplementary. For the benefit of the committee, would you indicate what kind of qualifications your membership has to carry on such a function? I do not see it contemplated anywhere. Could you indicate to the committee what would qualify you to carry on these tasks in addition to your understanding of the legislation that you currently enforce? What skills and training do your members have in police work?

Mr. Moran: I want to be clear on your question, senator. You are asking what additional training or what capacity customs officers have that would extend to the role of border patrol?

The Chairman: Yes.

Mr. Moran: In our view, it would have to be a distinct job description, as we mentioned in our brief. People would have to apply and qualify for the position of border patrol. Such a role is as close as you can get to police work because a patrol would be required to go into the bush, do surveillance work, and deal with the unexpected as well as the expected from intelligence information gathered. Specifically, a person would have to meet a standard that likely would be at least comparable to that of a police officer to carry out that kind of duty. Does that answer your question?

The Chairman: Yes, it does very well.

Why would you not recommend to this committee that police officers do this work and, thereby, enhance their understanding of the statutes in respect of customs work?

Mr. Moran: Under the existing law, it is the mandate of the RCMP. As you know, Commissioner Zaccardelli appeared before the Commons Justice Committee and indicated that the RCMP has no appetite for becoming a visible police force on the border, but that it will continue to go to a border crossing according to specific intelligence that it receives on a specific investigation. As the specific day-to-day eyes and ears on the ground, the RCMP does not see its organization as playing that role. In their absence, someone else must do it. We have come to the table with the solution that is before this committee: the customs service should do it.

The Chairman: We do not want you to put words in Commissioner Zaccardelli's mouth so we will invite him to appear before the committee. Did he not indicate to you that, given his resource limitations, he was taking care of his responsibilities respecting the border as effectively as he could?

Mr. Moran: The Commissioner of the RCMP was not always clear that it was a problem of resources as much as it was a refocusing of what they thought would be in the best interests of Canadians. I suspect you are right, though, that there is a definite resource problem within the RCMP.

peut pas laisser entendre que les EIPF peuvent se substituer aux patrouilles frontalières. C'est le message que nous formulons. Nous ne disons pas que ces équipes ne sont pas importantes, car elles sont en fait essentielles.

Le président : Si vous me permettez, sénateur Forrestall, j'aurais une petite question supplémentaire. Pourriez-vous nous dire quel genre de qualifications vos membres doivent avoir pour exercer cette fonction? Je ne vois cela mentionné nulle part. Pourriez-vous expliquer au comité ce qui vous permet d'exécuter ces tâches en plus de votre compréhension de la loi que vous appliquez actuellement? Quelles sont les compétences et la formation dont disposent vos membres pour leur travail de police?

M. Moran : Je veux bien comprendre votre question, sénateur. Vous me demandez quelle formation ou quelle capacité supplémentaire les agents des douanes ont pour pouvoir patrouiller à la frontière?

Le président : Oui.

M. Moran : À notre avis, il faudrait qu'il y ait une description de fonctions distincte, comme nous le disons dans notre mémoire. Il faudrait que les gens soient candidats et se qualifient pour le poste de patrouilleur à la frontière. C'est pratiquement un rôle de policier car la patrouille doit s'enfoncer dans la nature, faire du travail de surveillance et faire face à l'imprévu comme au prévu à partir des renseignements qu'elle recueille. Il faudrait que ces personnes soient d'un niveau au moins comparable à celui d'un policier chargé de ce genre de tâche. Est-ce que cela répond à votre question?

Le président : Oui, tout à fait.

Pourquoi ne dites-vous pas à notre comité que des policiers devraient faire ce travail et en conséquence améliorer leur connaissance des lois régissant le travail des douaniers?

M. Moran : En vertu de la loi actuelle, c'est le mandat de la GRC. Comme vous le savez, le commissaire Zaccardelli a déclaré lors de sa comparution au Comité de la justice de la Chambre des communes que la GRC n'avait pas envie de devenir une force policière visible à la frontière, mais qu'elle continuerait à intervenir à la frontière en fonction des renseignements particuliers reçus dans le cadre d'une enquête particulière. La GRC ne considère toutefois pas qu'elle soit là pour exercer sur place un rôle quotidien de surveillance. En son absence, il faut que quelqu'un d'autre le fasse. C'est pourquoi nous avons proposé au comité cette solution : que le service des douanes s'en charge.

Le président : Nous ne voulons pas vous demander de vous substituer au commissaire Zaccardelli, et nous l'inviterons donc au comité. Ne vous a-t-il pas dit que, compte tenu des limites de ses ressources, il s'acquittait du mieux possible de ses responsabilités à l'égard de la frontière?

M. Moran : Le commissaire de la GRC n'a pas toujours affirmé qu'il s'agissait d'un problème de ressources, et il semble plutôt penser que ce serait une façon différente de servir au mieux les intérêts des Canadiens. Je pense cependant que vous avez raison de dire qu'il y a un problème de ressources au sein de la GRC.

Commissioner Zaccardelli went as far as defining “border patrolling” as “burning gas.” In other words, he said that it was a waste. That brings many concerns into question. For example, why do the Americans still patrol their border? Do we know something that the Americans do not know? Why is pre-emptive patrolling going on in all of the communities of this nation? Visible patrolling is a recognized deterrent that needs to occur. Commissioner Zaccardelli went further than just saying he does not have the resources. In fact, I do not think he ever said that. He implied that it is a waste of time, energy and resources to have patrols at the border, a position with which we strongly disagree.

[Translation]

Mr. Fortin: Why us and not the RCMP? There is a simple answer to that. We are already deployed in 147 locations along the border. Who knows the ground better than we do? Who knows better than we do what is happening between customs locations?

Second, we currently have no agreement with the RCMP on catching people going right through our customs offices. The same is true for the Sûreté du Québec. No one has this responsibility.

Last, staff working alone in the booths needs assistance in order to carry out their mandate. In the smaller offices, they are working alone. The agency’s policy is very clear: if there is any question of danger, allow them to pass. Is that the kind of customs Canadians want? That is what we are asking.

[English]

Senator Forrestall: You have implied a serious charge in your presentation that Canada Border Services Agency officials have been less than truthful when appearing before parliamentary committees. I assume that is not just this committee; that it includes the committee in the other place. Do you have any examples to substantiate this claim, and are you in a position to provide the committee with documentation in this regard?

Mr. Moran: My colleague was just using the example that it was brought to the attention of the House of Commons Committee on Justice and Human Rights. There was testimony brought forward that memorandums of agreement exist with regard to port runners. Port runners are not people who travel on unguarded roads. They go to a legitimate border crossing. They do not stop at the primary inspection booth, or, if they are instructed to report for a secondary inspection by the PIL officer, they bolt north. It was implied that memorandums of agreement exist between the police forces and the customs service on how to deal with those. We are telling you that no such agreements exist. That is one example.

Le commissaire Zaccardelli est allé jusqu’à dire que patrouiller à la frontière, c’est « brûler de l’essence ». Autrement dit, un pur gaspillage. Cela soulève de nombreuses questions. Par exemple, pourquoi les Américains continuent-ils à patrouiller leur frontière? Savons-nous quelque chose que les Américains ne savent pas? Pourquoi font-ils des patrouilles préventives dans toutes les localités de ce pays? On sait que les patrouilles visibles sont un facteur de dissuasion indispensable. Le commissaire Zaccardelli ne s'est pas contenté de dire qu'il manquait de ressources. En fait, je crois qu'il ne l'a jamais dit. Il a laissé entendre que les patrouilles à la frontière étaient un gaspillage de temps, d'énergie et de ressources, et nous ne sommes absolument pas d'accord avec ce point de vue.

[Français]

M. Fortin : Vous nous demandez pourquoi c'est nous et non la Gendarmerie royale du Canada? La réponse est fort simple. Nous sommes déjà déployés dans 147 lieux à travers la frontière. Qui connaît mieux le terrain que nous? Qui sait mieux que nous ce qui se passe entre les terrains de douane?

Deuxièmement, présentement, aucun protocole d’entente n’existe entre la Gendarmerie royale et nos services afin d’attraper les gens qui passent tout droit dans les bureaux de douane. C'est la même chose du côté de la Sûreté du Québec. Ce n'est la responsabilité de personne.

Dernière raison, nos gens qui travaillent seuls dans les bureaux ont besoin d'appui afin de pouvoir exécuter leur mandat. Présentement, dans les petits bureaux, les gens travaillent seuls. Et la politique de l'Agence est fort simple : dès que c'est dangereux, vous laissez les gens passer. Est-ce que c'est le type de douane que les Canadiens et Canadiennes veulent avoir? On se pose la question.

[Traduction]

Le sénateur Forrestall : Dans votre exposé, vous sous-entendez une accusation assez grave en disant que les autorités de l'Agence des services frontaliers du Canada n'ont pas dit la vérité aux comités parlementaires. J'imagine qu'il ne s'agit pas simplement du nôtre, mais aussi du comité de l'autre endroit. Avez-vous des exemples à l'appui de ce que vous dites, et pouvez-vous nous fournir de la documentation à cet égard?

M. Moran : Mon collègue a seulement pris l'exemple qui a été signalé au Comité de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes. Selon des témoignages présentés à ce comité, il y aurait des protocoles d'entente concernant les gens qui ne s'arrêtent pas à la douane. Les gens qui brûlent la frontière ne circulent pas sur des routes non surveillées. Ils arrivent à un poste frontière légitime, et ils ne s'arrêtent pas au premier guichet d'inspection ou, si l'agent du premier guichet leur dit de se présenter à un poste d'inspection secondaire, ils foncent vers le nord. On a laissé entendre qu'il existait des protocoles d'entente entre les forces de police et les douanes pour s'occuper de ces gens-là. Ce que nous disons, c'est que ces ententes n'existent pas. C'est un exemple.

Another example is the ModuSpec report. We represent people who proudly enforce the laws of this nation. It is one thing to stick your head in the sand and not want to deal with how the job has changed, but it is another thing to bury evidence and to present a report as though it were something that it is not. That is a Criminal Code offence, if you want to push it to the extreme. If your own adviser in the domain of risk analysis tells you that you must have an armed presence at certain named locations, and that is then taken out of his report and that report is portrayed as his report, that is very troubling, if you push it to the extreme. I assume that your committee was troubled by it because you pointed out in your *Borderline Insecure* report that the ModuSpec report had been falsified.

Senator Forrestall: This is a job for the Halifax Rifles.

Mr. Moran: I do not understand what you mean by that.

The Chairman: Be grateful.

Senator Forrestall: Perhaps I should put it another way. Do you have a developed thought about the use of reserve units across Canada to meet some of these problems? Do you have an opinion as to whether or not reserve or militia units across the country, many of which have been stood down as not being required, might be retrained or trained specifically to do border control work? Do you have an opinion with respect to their usefulness in this role?

Mr. Moran: I would suggest that the majority of the new recruits who come to the service are law enforcement minded. They would have no trouble qualifying and would want to do this type of work.

By the same token, we have a number of officers in the twilight of their careers. They tell us that they were never hired to do policing work. They were never hired to pull drunks out of cars, which is now part of the work that is carried on at the border. Many would not want to do this work, or would not qualify if they were interested. However, there would be absolutely no problem staffing and achieving the interest level that would be required to put this type of border patrol in place.

Senator Forrestall: Would that be from within your own ranks?

Mr. Moran: For the most part, it would be. I have no doubt that there are parts of the country that would have to go outside. For the most part, there would be enough of an interest from within to staff those positions.

Senator Forrestall: Good luck.

Senator Nolin: Mr. Chairman, was the question of labour relations and grievances raised? Excuse me for being late.

The Chairman: In a broad sense we have been talking about labour relations, but not in a specific sense.

Il y a aussi l'exemple du rapport ModuSpec. Nous représentons des gens qui sont fiers d'appliquer les lois de notre pays. C'est une chose de s'enfoncer la tête dans le sable pour refuser de voir comment le travail a changé, c'en est une autre de dissimuler les preuves et de présenter un rapport dans lequel on prétend que tout cela n'existe pas. À la limite, c'est une infraction au Code criminel. Si votre propre conseiller en matière d'analyse de risque vous dit que vous devez avoir une présence armée à certains endroits précis, et qu'on supprime cela d'un rapport que l'on présente comme son rapport, c'est très inquiétant, à la limite. J'imagine que cela a inquiété votre comité puisque vous avez signalé dans votre rapport *À la limite de l'insécurité* que le rapport ModuSpec avait été falsifié.

Le sénateur Forrestall : C'est un boulot pour les Halifax Rifles.

M. Moran : Je ne comprends pas ce que vous voulez dire.

Le président : Réjouissez-vous-en.

Le sénateur Forrestall : Disons les choses autrement. Avez-vous envisagé la possibilité de faire appel aux unités de la réserve du Canada pour régler certains de ces problèmes? Pensez-vous qu'on pourrait recycler ou former des unités de la réserve ou de la milice qui, bien souvent, sont mises au rancart, pour faire un travail de contrôle à la frontière? Pensez-vous que ces unités pourraient être utiles dans ce rôle?

M. Moran : Je pense que la majorité des nouvelles recrues ont à cœur de faire appliquer la loi. Ces personnes n'auraient pas de problèmes à se qualifier si elles voulaient faire ce genre de travail.

Dans le même ordre d'idées, nous avons un certain nombre d'agents à l'apogée de leur carrière. Ils nous disent qu'on ne leur a jamais demandé de faire de travail de police. On ne leur a jamais demandé de sortir des ivrognes de leur voiture, ce qui fait maintenant partie du travail qu'on fait à la frontière. Beaucoup d'entre eux n'auraient aucune envie de faire ce travail ou ne seraient pas qualifiés pour le faire même si cela les intéressait. Toutefois, nous n'aurions aucun problème à trouver le personnel voulu et à susciter l'intérêt nécessaire pour mettre en place ce genre de patrouille à la frontière.

Le sénateur Forrestall : En puisant dans vos rangs?

M. Moran : Pour l'essentiel, oui, je suis convaincu que dans certaines régions du pays, nous serions obligés d'aller chercher plus loin. Mais pour l'essentiel, nous aurions suffisamment de personnes intéressées dans nos rangs pour doter ces postes.

Le sénateur Forrestall : Bonne chance.

Le sénateur Nolin : Monsieur le président, a-t-on soulevé la question des relations de travail et des griefs? Excusez-moi d'être en retard.

Le président : Il a été question des relations de travail de façon très générale, mais pas de façon précise.

[Translation]

Senator Nolin: My questions are on your labour relations with the agency. As you know, the committee travelled throughout Canada. We asked the agency to give us specific information on the state of their labour relations.

I read over your introductory comments briefly and it is my impression that things have gotten worse since the agency provided us with the number of grievances between you and the agency.

I would like to know what the general nature of these grievances is without going into detail. Do they deal with the workload compared to the number of employees at the border points? Are they administrative issues?

Mr. Fortin: Are you referring to the grievances dealing with the right to withdraw from work that our staff exercised?

Senator Nolin: I assume that is why you decided to withdraw, because there was a dangerous environment. That is your right.

Mr. Fortin: Exactly. We tried to explain to the committee that it is up to the inspectors themselves to exercise that right. Our organization does not secretly plan these things.

Senator Nolin: Could you explain, for the benefit of all of us, what you mean by inspectors, which inspectors? Who pays them? Who are they? What is their role?

Mr. Fortin: We are referring to the customs officers in Fort Erie, at Laclede, in those areas where our staff exercised their right to withdraw from their duties. For example, a police officer on the American side had been shot at. According to our information, the individual was heading towards our border point.

The customs officers acted in accordance with part II of the Canada Labour Code. They withdrew from their duties because they were not adequately equipped to face that threat and there were no police officers available at that location when the incident occurred.

To be very clear, these are claims that the union has made, but we did not tell our staff to withdraw as soon as a situation became dangerous.

Senator Nolin: My question was of a more general nature. The agency has told us that there are 1,690 grievances pending. I have the impression that that number has quite likely increased since we were given the information. What is the nature of those grievances? Do they deal with safety? Workload? The ratio of workload to number of customs officers deployed at a specific location? Management? Is it an issue of lack of adequate training for the required workload? That is what I am trying to understand.

[Français]

Le sénateur Nolin : Mes questions porteront sur les relations de travail que vous avez avec l'Agence. Vous savez que le comité a voyagé à travers le Canada. Nous avons demandé à l'Agence de nous fournir des données spécifiques sur l'état des relations de travail.

J'ai parcouru rapidement vos remarques liminaires. J'ai l'impression que l'état des choses s'est aggravé depuis que l'Agence nous a transmis des chiffres sur le nombre de griefs qui existent entre vous et l'agence.

Je voudrais connaître la nature générique des griefs, sans aller spécifiquement dans les détails. Est-ce que cela concerne les ratios charge de travail versus le nombre d'employés à des postes? Est-ce que ce sont des questions d'administration?

M. Fortin : Voulez-vous parler du retrait de travail que nos gens ont exercé dans le cas de griefs?

Le sénateur Nolin : Je présume que c'est pour cette raison que vous avez décidé de vous retirer, parce que l'environnement était dangereux. C'est un droit que vous avez.

M. Fortin : C'est exactement pour cela. Nous avons tenté d'expliquer au comité que c'est aux inspecteurs eux-mêmes d'exercer ce droit. Ce n'est pas quelque chose que notre organisation a planifié en coulisses.

Le sénateur Nolin : Pour le bénéfice de tous, quand vous parlez d'inspecteurs, de quels inspecteurs s'agit-il? Qui les paye? Qui sont-ils? Quel est leur rôle?

M. Fortin : On parle des agents de douane, à Fort Erie, à Laclede, des endroits où nos gens ont exercé leur droit de se retirer. À Laclede, par exemple, il y avait un policier du côté américain qui a été atteint d'une balle. Et cette personne, avec l'information que l'on détenait, était en direction de notre bureau de douane.

Les agents ont exercé la partie II du Code canadien du travail. Ils se sont retirés du travail parce qu'ils n'étaient pas outillés pour faire face à cette menace, et qu'aucun policier n'était disponible sur les lieux au moment où cet événement s'est produit.

Pour être bien clair, ce sont des revendications que le syndicat fait, mais nous n'avons pas dit à nos gens de se retirer dès que la situation devenait dangereuse.

Le sénateur Nolin : Ma question était plus générique. L'Agence nous dit qu'il y a 1 690 griefs en suspens. J'ai l'impression que le nombre a sûrement augmenté depuis qu'on a eu cette information. Ces griefs sont basés sur quoi? Est-ce que c'est sur la sécurité? Sur la charge de travail? Le ratio charge de travail versus le nombre d'agents que vous avez déployés à un endroit donné? S'agit-il de pratique de gestion? Est-ce une question de manque d'entraînement pour faire face à la charge de travail? C'est ce que j'essaie de comprendre.

Mr. Fortin: I would say that our workplace is not much different from other workplaces. Most of the grievances that have been laid over the last few months and years are on the matter of position classification and job description.

When I speak with the media, I often tell them we have police officers at the border. We have people who have the same authority as police officers. We have breathalyser tests at our border crossings.

Our staff have laid many grievances to the effect that they have not been remunerated accordingly. It is a question of acknowledgement. If you want to acknowledge their true value, then you need to remunerate them according to what they are being asked to perform.

Most of the grievances come from customs officers, inspectors, intelligence officers and trade policy officers.

Approximately two weeks ago, we were told that a grievance had not been heard because of its classification. The very creation of our organization has caused these kinds of problems. There was a group of managers who were classified MG, Management. These people have to go back to their previous classification. It seems that the organization had to do this because of the legislation. They are just as unhappy as we are.

Senator Nolin: If I have understood correctly, your grievances deal with remuneration?

Mr. Fortin: Remuneration with respect to job description. Our staff are comparable with Parks Canada officers and Fisheries and Oceans Canada officers. We are comparable to similar organizations without presuming to be 100 per cent comparable to police officers. Our salaries should be somewhere between what we are earning now and what police officers earn. That is not currently the case.

Senator Nolin: You mentioned breathalyser tests and specific equipment that your officers use. What is the level of training provided for these officers to be able to use that equipment?

Mr. Moran: I would just like to point out that in terms of grievances, it is important to understand that grievances cannot deal with operations. Management, the employer, has the absolute right to decide how their operations will function, what the level of training will be, how many people will be required, what type of exam these people will have to pass and how much they will have to do. That is management's absolute right. We cannot lay grievances dealing with that. No labour tribunal will rule on that. That is an absolute right.

Senator Nolin: Let us make sure we understand each other. If, for example, I, the employer, ask you to use certain equipment for a certain type of work, then I must provide you with adequate training. If you do not feel that you have been adequately trained,

M. Fortin : Je vous dirais que notre milieu de travail n'est pas différent des autres milieux de travail. La plupart des griefs qui ont été portés, au cours des derniers mois et des dernières années, concernaient surtout la classification de nos gens et leur description d'emploi.

Lorsque je suis en entrevue avec les médias, je dis souvent qu'on a des policiers à la frontière. On a des gens qui ont les mêmes pouvoirs que les policiers. On a des lecteurs d'alcootest dans nos bureaux frontaliers.

Nos gens portent énormément de griefs à l'effet qu'ils ne sont pas rémunérés en conséquence. Il s'agit là de reconnaissance. Si on veut les reconnaître à leur juste valeur, on se doit de les rémunérer en conséquence de ce qu'on leur demande de faire.

La plupart des griefs nous viennent des agents de douane, des inspecteurs, des agents de renseignements, des agents travaillant à la politique commerciale.

Il y a deux semaines environ, on nous a répondu qu'un grief n'a pas été entendu à cause de sa classification. Le fait d'avoir créé notre organisation cause ce genre de problèmes. Il y a un groupe de gestionnaires qui étaient sur une classification de type MG, Management. Ces gens doivent retourner dans la classification précédente. Il semble que c'était la législation qui obligeait l'organisation à faire cela. Ces gens sont aussi mécontents que nous.

Le sénateur Nolin : Si je comprends bien, vos griefs s'expliquent par la qualité de la rémunération?

M. Fortin : C'est par rapport à la description d'emploi. Nos gens se comparent avec les agents de Parcs Canada et les agents de Pêches et Océans Canada. On se compare à des organisations similaires, sans pousser l'audace à se comparer à 100 p. 100 à des policiers. On devrait se situer entre ce qu'on gagne maintenant et le salaire des policiers. Ce n'est pas ce qui se passe.

Le sénateur Nolin : Vous avez parlé de lecteur d'alcootest et d'équipement spécifique à la disposition de vos agents. Quel est le niveau de formation permettant à ces agents d'être capables de manipuler ces équipements?

M. Moran : Sur la question spécifique des griefs, il faut comprendre une chose fondamentale, c'est que les choses sur lesquelles on peut faire des griefs n'incluent pas les opérations. C'est un droit absolu de toute gestion, de tout employeur de déterminer comment son opération va fonctionner, quel va être le degré de formation, combien de gens il va avoir, quel genre d'examen ces gens devront faire et combien ils devront en faire. Il s'agit d'un droit absolu de gestion. On ne peut pas faire de griefs là-dessus. Il n'y a pas un tribunal du travail qui va pouvoir trancher. C'est un droit absolu.

Le sénateur Nolin : On va s'entendre tous les deux. Si, par exemple, je vous demande comme employeur d'utiliser tel équipement pour faire tel travail, je me dois de vous former adéquatement. Et si vous considérez ne pas être formé

you can tell your employer that you do not agree with the level of training you have been given. The employee is therefore making a complaint.

Mr. Moran: Absolutely, but it will not be through a grievance. The employer only has formal recourse when his or her personal safety is threatened. Earlier, we talked about right of refusal, the right to file a complaint to the authorities involved in security, but nothing beyond that. Our only other recourse is to appear before your committee and hope to put forward these constraints and argue that the public interest is at stake in the work of our employees.

Mr. Fortin: We do not systematically have grievances against our employer with regard to training. For example, to become a border officer now, we are talking about 13 weeks' training, which is very similar to that of police officers in Nicolet or other police forces. When our officers were trained to use pepper spray and night sticks, they got exactly the same training as RCMP officers, because they were trained by RCMP officers in Regina.

Our standards are higher than that of police officers because every three years, our officers get three days of new training in order to keep up their skills.

[English]

The Chairman: Thank you for appearing before us. There is some specific information we have asked for and look forward to it in the future.

We would like to contact you with some more questions, and if you could give them your attention we would be grateful.

To members and the public viewing this program, if you have any questions or comments please visit our website by going to www.sen-sec.ca. We post witness testimony as well as confirmed hearing schedules. You may contact the clerk of the committee by calling 1-800-267-7362 for further information or assistance in contacting members of the committee.

We have before us the Honourable Anne McLellan who, on June 28, 2004, was elected to her fourth term as Member of Parliament for Edmonton Centre. First appointed Deputy Prime Minister and Minister of Public Safety and Emergency Preparedness in December 2003, Ms. McLellan was reappointed to those positions in July 2004.

In addition to her ministerial duties, Ms. McLellan chairs two cabinet committees, the Operations Committee and the Security, Public Health and Emergencies Committee. She also sits on the Aboriginal Affairs Committee and, as Deputy Prime Minister, is an ex officio member of all other cabinet committees.

adéquatement, vous direz à votre employeur que vous n'êtes pas d'accord avec la qualité de la formation que vous me donnez. L'employé fait donc une plainte.

M. Moran : Absolument, mais ce ne sera pas par voie de grief. Il y a seulement dans le domaine où cela menace sa sécurité personnelle que l'employé a des recours formels. On a parlé tantôt du droit de refus, le droit de faire des plaintes aux autorités qui se rattachent à la sécurité, mais pas au-delà de cela. Le reste de nos recours, c'est de venir devant votre comité en espérant faire avancer ces contraintes et en mettant l'intérêt public dans le mélange des arguments qui font partie du travail de nos employés.

M. Fortin : On n'a pas nécessairement de griefs au niveau de la formation contre notre employeur de façon systématique. Par exemple, pour devenir douanier maintenant, on parle d'une formation de 13 semaines qui est très similaire à celle des policiers à Nicolet et autres organisations policières. Lorsque nos agents ont été formés pour utiliser le poivre de Cayenne et porter la matraque, ils ont eu exactement la même formation que les agents de la Gendarmerie royale du Canada, du fait même qu'ils ont été formés par les gens de la Gendarmerie royale du Canada, à Regina.

Nos standards sont plus élevés que les policiers, parce qu'à tous les trois ans, nos agents sont entraînés à nouveau pendant trois jours pour ne pas perdre leurs acquis en termes de formation.

[Traduction]

Le président : Merci d'être venus nous rencontrer. Nous avons demandé à obtenir certains renseignements et nous espérons les obtenir à l'avenir.

Nous souhaiterions vous adresser d'autres questions et nous vous serions reconnaissants de bien vouloir les examiner.

Si les téléspectateurs qui nous regardent ont des questions ou des commentaires, je les invite à se reporter à notre site Web à l'adresse www.sen-sec.ca. Nous y publions les témoignages et l'horaire des audiences confirmées. Vous pouvez communiquer avec la greffière du comité au 1-800-267-7362 si vous souhaitez obtenir d'autres renseignements ou de l'aide pour contacter les membres du comité.

Nous accueillons aujourd'hui l'honorable Anne McLellan qui a été élue le 28 juin 2004 pour la quatrième fois députée d'Edmonton-Centre. Après avoir été vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada en décembre 2003, Mme McLellan a été reconduite dans ces fonctions en juillet 2004.

Parallèlement à ses fonctions de ministre, Mme McLellan préside deux comités du Cabinet, le Comité des opérations et le Comité du Cabinet sur la sécurité, la santé publique et la protection civile. Elle fait aussi partie du Comité du Cabinet chargé des affaires autochtones et, en tant que vice-première ministre, elle est membre d'office de tous les autres comités du Cabinet.

Previously, Ms. McLellan was Minister of Health, Minister of Justice and Attorney General of Canada and Minister of Natural Resources and Federal Interlocutor for Metis and Non-status Indians. That is a spectacular record, minister.

With her is Alain Jolicoeur, President, Canada Border Services Agency. Mr. Jolicoeur has held that position since December 2003. He has been with the Public Service of Canada since 1973. He has served in a number of different positions with Environment Canada, the Department of National Defence and the Treasury Board of Canada Secretariat. In July of 1999 he became Associate Deputy Minister, National Revenue, and Deputy Commissioner of Canada Customs and Revenue Agency.

In September 2002, he was named Deputy Minister of the Department of Indian Affairs and Northern Development and occupied that post until assuming his current position.

Minister, we understand you have a statement you would like to make to the committee.

Hon. Anne McLellan, P.C., M.P., Deputy Prime Minister and Minister of Public Safety and Emergency Preparedness: I am pleased to be here today to discuss with you Bill C-26, to establish the Canada Border Services Agency.

As you undoubtedly are aware, this is largely a machinery bill that vests in the CBSA the same powers and authorities that exist in portions of its three legacy organizations. However, the creation of the CBSA has strengthened our capacity to facilitate legitimate cross-border traffic and trade and respond quickly and effectively to threats that face the country.

This proposed legislation is a critical step toward delivering on the Government of Canada's core commitment to protect the safety and security of Canadians.

With the passage earlier this year of Bill C-6, the Department of Public Safety and Emergency Preparedness Act, we have integrated the core activities of the previous Department of the Solicitor General, the Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness, and the National Crime Prevention Centre.

With the passage of Bill C-26, we will be integrating key tasks in border management, including customs and immigration operations at border points, airports and seaports, enforcement and intelligence activities and the inspection of food, plants and animal imports.

Bringing together interrelated functions from the former CCRA, CIC and the CFIA enables the new agency to strengthen Canada's capacity to protect the security and prosperity of our citizens.

Auparavant, Mme McLellan avait été ministre de la Santé, ministre de la Justice et procureur général du Canada, ministre des Ressources naturelles et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits. C'est une carrière impressionnante, madame la ministre.

Elle est accompagnée d'Alain Jolicoeur, président de l'Agence des services frontaliers du Canada depuis décembre 2003. Il est à l'emploi de la fonction publique du Canada depuis 1973. Il a occupé divers postes à Environnement Canada, au ministère de la Défense et au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. En juillet 1999, il est devenu sous-ministre adjoint au ministère du Revenu national et sous-commissaire de l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

En septembre 2002, il a été nommé sous-ministre des Affaires indiennes et du Nord et il a occupé ce poste jusqu'au moment où il a pris ses fonctions actuelles.

Madame la ministre, je crois que vous avez une déclaration à faire au comité.

L'honorable Anne McLellan, C.P., députée, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile : Je suis heureuse d'être ici aujourd'hui pour discuter avec vous du projet de loi C-26, Loi constituant l'Agence des services frontaliers du Canada.

Comme vous le savez certainement, il s'agit avant tout d'un projet de loi modifiant l'appareil gouvernemental qui donnera à l'ASFC les mêmes pouvoirs et autorités qui existaient dans des parties de ses trois organismes d'origine. Mais la création de l'ASFC a renforcé notre capacité de faciliter la circulation transfrontalière légitime des voyageurs et des marchandises et d'intervenir rapidement et efficacement lorsque le Canada fait l'objet de menaces.

Ce projet de loi est une étape décisive dans la réalisation de l'engagement de base pris par le gouvernement du Canada de protéger la sécurité des Canadiens et des Canadiens.

Avec l'adoption plus tôt cette année du projet de loi C-6, Loi constituant le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile, nous avons intégré les activités de base de trois entités précédentes, le ministère du Solliciteur général, le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, et le Centre national de prévention du crime.

En adoptant le projet de loi C-26, nous allons intégrer des tâches essentielles pour la gestion de nos frontières, notamment les opérations de douane et d'immigration aux postes frontières, dans les aéroports et dans les ports, les activités d'application de la loi et de renseignement et l'inspection des importations d'aliments, de plantes et d'animaux.

Le regroupement de ces fonctions liées les unes aux autres qui étaient précédemment confiées à l'ADRC, à CIC et à l'ACIA permettra à la nouvelle agence de renforcer la capacité du Canada de protéger la sécurité et la prospérité de nos concitoyens.

[Translation]

This legislation will firmly establish the CBSA and provide it with the management structure and legal authorities necessary to anticipate and respond to our ever-increasing security challenges.

[English]

We know that the creation of this agency has meant a sharper focus on what this committee has identified as a key priority — border security. Passage of this bill is needed to confirm this direction and ensure that the agency has a foundation in legislation and can carry forward the border security initiatives needed in the management of a modern-day border.

Let me talk briefly about the initiatives that embody our goals and priorities for this agency.

Mr. Chairman, this is the first opportunity we have had to meet you since you published your report on border security. While the government has not responded officially, I would like to offer some comments, and I would like to start by, again, thanking you and your committee for your ongoing work and interest. It is clear that the level of commitment and expertise that your committee has developed is probably unique in the federal government at this time, and I want to thank you for the ongoing commitment that your committee has taken up in relation to issues around national security.

We are always looking for ways to work together to enhance the safety and prosperity of our country. Since September 11, 2001, the government has invested over \$9 billion, as you know, to protect Canadians against threats of all kinds. The Government of Canada is committed to building on the foundations that we initiated in the machinery changes of December 2003, with the creation of this new department.

We are doing this through increased targeted investments in the CBSA and elsewhere. For example, Budget 2005 provided more than \$500 million in new funding to improve border security and management.

Among other things, an additional 270 border services officers will be hired over the next five years. I would add that a part of these funds is being invested in measures to improve the health and safety of our border service officers.

The CBSA also recently received funding from Treasury Board to replace the Primary Automated Lookout System, otherwise known as PALS, with a system that can read government issued documents and licence plate readers at high volume sites. It will allow border services officers to search enforcement databases for lost, stolen or fraudulent documents and display intelligence information in real time.

[Français]

Cette loi permettra de constituer solidement l'Agence des services frontaliers du Canada et de lui donner la structure de gestion et les pouvoirs juridiques nécessaires pour anticiper les défis toujours croissants en matière de sécurité et d'y répondre.

[Traduction]

Nous savons que la création de cette agence était la manifestation d'une attention plus poussée à une question que votre comité avait jugée prioritaire, la sécurité des frontières. Il faut donc adopter ce projet de loi pour confirmer cette orientation et donner à l'Agence les pouvoirs législatifs dont elle a besoin pour mettre en place les initiatives de sécurité frontalière requises pour la gestion de nos frontières dans le contexte actuel.

Permettez-moi de vous dire quelques mots des initiatives qui constituent nos objectifs et nos priorités pour cette agence.

Monsieur le président, c'est la première fois que nous vous rencontrons depuis que vous avez publié votre rapport sur la sécurité des frontières. Bien que le gouvernement n'y ait pas répondu officiellement, j'aimerais faire quelques commentaires et je souhaiterais commencer par vous remercier encore une fois ainsi que votre comité de votre travail et de votre intérêt continu dans ce domaine. Il est clair que le degré d'engagement et de compétence que l'on constate au sein de votre comité est probablement sans égal à l'heure actuelle au gouvernement fédéral, et je tiens à vous remercier de l'attention assidue que votre comité porte aux questions de sécurité nationale.

Nous cherchons toujours des moyens de collaborer pour améliorer la sécurité et la prospérité de nos concitoyens. Depuis le 11 septembre 2001, le gouvernement a investi, comme vous le savez, plus de 9 milliards de dollars pour protéger les Canadiens des menaces de toutes sortes. Le gouvernement du Canada est déterminé à continuer le travail à partir des fondements que nous avons mis en place dans l'appareil gouvernemental en décembre 2003, en créant ce nouveau ministère.

Nous le faisons par le biais d'investissements ciblés plus importants à l'ASFC et ailleurs. Par exemple, le budget de 2005 prévoit des crédits nouveaux de plus de 500 millions de dollars pour améliorer la sécurité et la gestion des frontières.

Entre autres choses, 270 agents des services frontaliers supplémentaires seront recrutés au cours des cinq prochaines années. J'ajoute qu'une partie de ces fonds est investie dans des mesures visant à renforcer la sécurité et la santé de nos agents des services frontaliers.

L'ASFC a aussi reçu récemment des fonds du Conseil du Trésor pour remplacer le Système automatisé de surveillance à la ligne d'inspection primaire, le SASLIP, par un dispositif de lecture des documents émis par le gouvernement et des plaques d'immatriculation aux sites de forte affluence. Ce dispositif permettra aux agents des services frontaliers de consulter des bases de données signalant les documents perdus, volés ou frauduleux et d'obtenir des renseignements en temps réel.

We are committed to securing our borders and the CBSA's efforts to date have been, I believe, successful. Does that mean that we do not have more to do? No, it does not, as your report has indicated. However, considering that CBSA is still a relatively young organization, a great deal has been accomplished.

We stop people and goods that pose a risk to Canada, we facilitate legitimate cross-border traffic that supports Canada's economic development, and we maintain a border that ensures both Canada and the United States benefit from the fluid movement of travellers and goods.

This committee's recommendations to date have been both helpful and essential and have assisted in shaping border management. For example, given the importance of national and economic security here and south of the border, we agree that capacity must exist to accommodate expanding trade at vital border crossings, such as the Windsor-Detroit gateway. To that end, we are working closely with the United States and operators on both sides of the border to provide the leadership and the investments necessary to improve traffic flows and to reduce wait times, which I know is a preoccupation for us all across the Windsor-Detroit gateway, by 25 per cent by the end of 2005.

You probably know the 25 per cent number as the "25 per cent challenge," which was announced by my former colleague Secretary of Homeland Security Ridge and myself in Detroit in December of 2003.

Steps taken since 2004 include improving infrastructure in the United States and hiring an additional 30 border service officers in Windsor. Sixteen of those officers have successfully completed our training program and are working on site; 10 are currently being trained; and four will start their training soon.

On this most important topic of training, I want to highlight the development of a new integrated program which focuses on preparing recruits to perform a variety of duties at ports of entry in customs, immigration, plants, animal and food inspection, as well as the use of force.

The program is being piloted this year and will be adjusted as necessary, according to lessons learned in 2006. The first class of recruits graduated this past June.

I am pleased to announce, Mr. Chair, that the progress to date indicates that not only is the 25 per cent challenge being met, it is also being exceeded for both traveller and commercial traffic. I have seen the first concrete documented results around the 25 per cent challenge, and it is fair to say that they are outstanding. We are exceeding that challenge now, which is why we are getting requests from, for example, the Niagara area to extend the 25 per cent challenge to other border crossings in this country.

Nous sommes déterminés à sécuriser nos frontières et je crois que les efforts accomplis jusqu'ici par l'ASFC ont été couronnés de succès. Est-ce que cela signifie que nous ne devons pas aller plus loin? Certainement pas, comme le souligne votre rapport. Toutefois, sachant que l'ASFC est une organisation relativement jeune, elle a déjà accompli beaucoup de choses.

Nous bloquons les personnes et les marchandises qui présentent un risque pour le Canada, nous facilitons le passage de la frontière aux voyageurs et aux marchandises légitimes qui contribuent au développement économique du Canada, et nous préservons la fluidité des mouvements de marchandises et de personnes pour le bien du Canada et des États-Unis.

Les recommandations formulées jusqu'ici par le comité ont été à la fois utiles et essentielles pour façonner la gestion de la frontière. Par exemple, compte tenu de l'importance de la sécurité nationale et de la sécurité économique aussi bien chez nous que chez nos voisins du Sud, nous reconnaissons que nous devons avoir une capacité suffisante pour gérer les échanges commerciaux en expansion à des points frontaliers vitaux comme le passage frontalier Windsor-Detroit. À cette fin, nous collaborons étroitement avec les Américains et les intervenants des deux côtés de la frontière pour prendre les initiatives et consentir les investissements nécessaires pour améliorer le flux de circulation et réduire les temps d'attente qui, je le sais bien, nous préoccupent tous au passage frontalier Windsor-Detroit, de 25 p. 100 d'ici la fin de 2005.

Vous avez sans doute entendu parler de ce « défi des 25 p. 100 » annoncé par mon ancien collègue, M. Ridge, le ministre américain de la Sécurité intérieure, et moi-même à Detroit en décembre 2003.

Parmi les mesures prises depuis 2004, il y a eu un renforcement de l'infrastructure aux États-Unis et le recrutement de 30 agents des services frontaliers supplémentaires à Windsor. Seize de ces agents ont réussi leur formation et travaillent sur place; 10 suivent actuellement leur formation et quatre vont bientôt la commencer.

À ce sujet très important de la formation, je voudrais souligner la mise au point d'un nouveau programme intégré qui vise à préparer les recrues à tout un éventail de fonctions aux points d'entrée dans le domaine des douanes, de l'immigration et de l'inspection des plantes, des animaux et des aliments, ainsi que de l'usage de la force.

Ce programme débute à titre expérimental cette année et sera corrigé au besoin en fonction des leçons apprises en 2006. La première promotion est sortie en juin dernier.

Monsieur le président, je suis heureuse de pouvoir vous dire qu'en l'état actuel des choses, non seulement nous avons atteint l'objectif de notre défi des 25 p. 100, mais nous l'avons même dépassé aussi bien pour ce qui est des voyageurs que des marchandises. J'ai pu voir les premiers bilans concrets de cette entreprise du défi des 25 p. 100, et je peux vous dire que c'est époustouflant. Nous dépassons déjà notre objectif, et c'est pour cela que les responsables de régions comme celle de Niagara par exemple nous demandent d'étendre ce défi des 25 p. 100 à d'autres postes frontaliers au Canada.

Certainly, in the future, that will clearly be our goal. To date, where the 25 per cent challenge is in place, the results are remarkable. You may have your own views on that, but the numbers — and I do not know whether they have been shared with you but I can leave them with you — speak, both on the commercial side and on the traveller side, to a very clear commitment on both sides of the border to move traffic through these key points.

As well, we are moving forward with land pre-clearance pilot projects at two locations, one on each side of the border. Anticipating that these planned infrastructure projects will better position border agencies to respond to a future increase in volume, we are in the process of negotiating a legally binding agreement with the United States. However, you can imagine that, on both sides of the border, this is a complex process. On both sides of the border, legislative change will be required but our negotiators, our officials and lawyers on both sides, are working hard with clear instructions to try to ensure that this happens as quickly as possible.

Following up on another of your recommendations, the CBSA has accelerated its plans to provide connectivity for remote ports and has made significant progress to connect unconnected sites. Of the 43 sites that are not connected, 39 will be connected by May 2006.

As far as we have come, Mr. Chair, more needs to be done, particularly in the effort to press forward on the agenda for the new security and prosperity for North America planned by our Prime Minister, the United States President and the President of Mexico in March of this year. We are extending our collaboration to include Mexico as we work on trilateral issues to boost North American prosperity and security. Together, we face shared security challenges and, at the same time, aim to improve our competitiveness as a trading bloc in the global market. We will continue our united fight against terrorism, human and drug trafficking and cross-border crime.

Today, in terms of Canada-U.S. cooperation, Foreign Affairs Canada is submitting our official response to the State Department in their consultation period on the Western Hemisphere Travel Initiative, otherwise known as WHTI. We want to avoid and mitigate complications that this proposed measure may involve. More importantly, we want and are committed to work with the United States on document integrity and joint security measures that make the border more secure to meet our common objectives.

On the international trade front, we have worked with our U.S. and international partners to achieve the widespread adoption of the World Customs Organization Framework of Standards to Secure and Facilitate Global Trade. I will not even begin to create an acronym out of that title. This has allowed us to push the

Ce sera certainement notre objectif à l'avenir. Pour l'instant, là où nous avons relevé ce défi, les résultats sont remarquables. Vous avez peut-être votre opinion là-dessus, mais les chiffres — et je ne sais pas si on vous les a communiqués, mais je peux vous les laisser — traduisent clairement, aussi bien pour les voyageurs que pour les marchandises, la volonté des autorités de part et d'autre de la frontière d'assurer la fluidité du trafic.

Nous progressons aussi dans nos projets pilotes de préédouanement à la frontière terrestre en deux endroits, un de chaque côté de la frontière. Comme nous prévoyons que ces projets d'infrastructure permettront aux agences frontalières de mieux gérer l'augmentation future des volumes d'échanges, nous sommes en train de négocier une entente exécutoire avec les États-Unis. Vous imaginez bien, cependant, que c'est un processus complexe de part et d'autre. Il faudra modifier les lois dans les deux pays, mais nos négociateurs, nos hauts fonctionnaires et nos avocats ont des deux côtés des instructions très claires et savent qu'ils doivent tout faire pour y parvenir le plus rapidement possible.

Dans la foulée d'une autre de vos recommandations, l'ASFC a accéléré son programme de connectivité des ports éloignés et a beaucoup progressé dans la connexion des sites qui ne l'étaient pas jusque-là. Trente-neuf des 43 sites qui ne sont pas encore connectés le seront d'ici mai 2006.

Malgré tous ces progrès, monsieur le président, il nous reste encore du travail, et nous devons notamment redoubler d'efforts sur le programme visant à assurer une nouvelle sécurité et une nouvelle prospérité pour l'Amérique du Nord qu'ont proposé notre premier ministre, le président des États-Unis et le président du Mexique en mars dernier. Nous élargissons notre collaboration au Mexique pour régler des problèmes trilatéraux et renforcer la prospérité et la sécurité de l'Amérique du Nord. Nous sommes tous confrontés à des défis à notre sécurité et nous souhaitons en même temps améliorer la compétitivité de notre bloc commercial sur l'échiquier international. Nous allons poursuivre notre lutte concertée contre le terrorisme, le trafic de personnes et de drogue et la criminalité transfrontalière.

Aujourd'hui, dans le cadre de la coopération canado-américaine, le ministère des Affaires étrangères du Canada transmet notre réponse officielle au département d'État américain dans le cadre de ses consultations sur la WHTI, la Western Hemisphere Travel Initiative, c'est-à-dire l'initiative sur les voyages dans l'hémisphère occidental. Nous tenons à éviter et à atténuer les complications que pourrait entraîner cette mesure proposée. Nous voulons surtout travailler avec les États-Unis à garantir l'intégrité des documents et à prendre des mesures conjointes de sécurité pour mieux sécuriser la frontière et réaliser nos objectifs communs.

Sur le front du commerce international, nous collaborons avec nos partenaires américains et internationaux pour encourager l'adoption généralisée du Cadre de normes visant à sécuriser et à faciliter le commerce mondial de l'Organisation mondiale des douanes. Je ne vais certainement pas essayer de vous donner

borders out, enabling all 115 signatory countries to better manage and integrate the global supply chain, while promoting security and facilitating trade in all modes.

Mr. Chair, and honourable senators, this committee has indicated that there must be a culture change at the CBSA, away from tax collection and toward engaging in the fight against terrorism. I would argue that the culture that the new CBSA is building is well under way and moving in the direction that you indicated.

I know this to be true because managing the border is no longer limited to physically placing people at strategic locations. Like you, we believe that it also requires partnerships and dialogue with key stakeholders here and abroad, as well as with our public safety and security partners. Partnerships are key to the CBSA's success, and dialogue is critical so that we stay connected with stakeholders and clients to understand their expectations, priorities, issues and perspectives.

It also requires the knowledge, know-how and sophisticated technologies in the development of strategies and initiatives to move clearing processes away from the border and facilitate the movement of lawful people and trade, while never compromising security and safety.

As an example of its leadership in the area of technology, the CBSA was recently honoured at this year's Government Technology Week distinction awards. These awards recognize and celebrate leadership, innovation and excellence in the management and use of information and information technologies at all levels of the public service in Canada.

G-Tech is a fierce and prestigious competition, and this year the CBSA was the most recognized organization, winning five gold medals. I would like to publicly congratulate the president, Mr. Jolicoeur, and everyone who works at the CBSA for this outstanding distinction in being awarded these five gold medals. Among these was a gold medal for the targeting tool called Titan. As you know, that is a risk assessment computer model that evaluates risk on commercial cargo. Canada has been using this tool to ensure the security of the supply chain. We are confident it is the best targeting tool in the world today. The NEXUS highway program also was recognized with a gold medal.

All of these examples and others such as developing a stronger analytical capacity within the CBSA, promoting the role of science and technology in every part of the agency, focusing on smarter approaches and strategies to border management, accelerating the development of the Smart Border initiatives and taking a leadership role in the international scene have contributed to firmly establishing the new CBSA culture. They

l'acronyme. Cela nous a permis de repousser les frontières en permettant aux 115 pays signataires de mieux gérer et intégrer la chaîne logistique internationale tout en renforçant la sécurité et en facilitant le commerce sous tous ses aspects.

Monsieur le président, honorables sénateurs, votre comité a souhaité un changement culturel à l'ASFC, qui ne doit plus se contenter de percevoir des taxes mais s'engager dans la lutte antiterroriste. Je vous dirais que la culture dont se dote actuellement la nouvelle ASFC évolue hardiment dans cette direction.

Je le sais parce que la gestion de la frontière ne consiste plus à simplement placer des intervenants à des points stratégiques. Comme vous, nous pensons que cette initiative suppose des partenariats et un dialogue avec les intervenants-clés ici et à l'étranger, ainsi qu'avec nos responsables de la sécurité publique. Les partenariats sont essentiels au succès de l'ASFC, et le dialogue est là pour nous permettre de garder le lien avec les intervenants et la clientèle pour comprendre leurs attentes, leurs priorités, leurs problèmes et leurs perspectives.

Cette entreprise nécessite aussi le recours à des connaissances expertes et à des technologies de pointe pour élaborer des stratégies et des initiatives qui nous permettront de repousser les procédures de dédouanement loin de la frontière et de faciliter le passage des personnes et des marchandises légitimes sans jamais compromettre la sécurité.

Pour vous donner un exemple du rôle de pionnier de l'ASFC dans le domaine de la technologie, cette agence a récemment été primée lors de la semaine de la technologie dans l'administration gouvernementale. Les prix décernés à cette occasion soulignent le leadership, l'innovation et l'excellence dans la gestion et l'utilisation de l'information et des technologies de l'information à tous les paliers de la fonction publique au Canada.

La semaine G-Tech est une manifestation prestigieuse où la concurrence est féroce, et cette année l'ASFC a été l'organisation la plus récompensée, avec cinq médailles d'or. Je tiens à féliciter publiquement son président, M. Jolicoeur, et tous ses collaborateurs à l'ASFC d'avoir été ainsi brillamment récompensés par cinq médailles d'or. Il y avait notamment une médaille d'or pour l'outil de ciblage appelé Titan. Comme vous le savez, c'est un modèle informatique d'évaluation du risque qui évalue les risques d'une cargaison commerciale. Le Canada se sert de cet outil pour assurer la sécurité de la chaîne d'approvisionnement. Nous sommes convaincus que c'est le meilleur dispositif de ciblage au monde à l'heure actuelle. Le programme de laissez-passer NEXUS a aussi été récompensé par une médaille d'or.

Tous ces exemples, et d'autres encore, comme la mise au point d'une capacité analytique renforcée à l'ASFC, l'intensification du rôle de la science et de la technologie dans tous les secteurs de l'Agence, l'adoption de démarches et de stratégies plus intelligentes pour la gestion de la frontière, l'accélération de la mise au point des initiatives de la frontière intelligente et l'exercice d'un rôle de premier plan sur la scène internationale, ont

also demonstrate the fundamental new approach this government has taken to meet the new challenges we are facing today.

The CBSA has spent the past 22 months building an efficient and streamlined organization and has assembled a competent and knowledgeable team of professionals representing all facets of border management. Its position within PSEP strengthens its relationships with other portfolio agencies such as the RCMP and CSIS.

[Translation]

Honourable senators, I am proud of what the CBSA has achieved in its 22 months of existence. It is successfully weathering the transition of reorganization, while continuing normal day-to-day operations and dealing with urgent national and international challenges.

[English]

Being in the public safety and security business means our job is never done. Honourable senators can rest assured that we are constantly looking at ways to improve, because one can never do too much to protect our society.

Mr. Chairman, I wish to acknowledge your requests by way of the Library of Parliament to the heads of agencies, as well as myself and other ministers, for information and updates on the status of your recommendations. I reiterate our commitment to work with you and assist you as much as we can in your work.

Thank you for the opportunity to meet with your committee today. I look forward to answering your questions and receiving your suggestions and comments.

Senator Forrestall: We welcome both to you and Mr. Jolicoeur. You have done an excellent job. You are making progress.

In the last three or four minutes, you dealt with some of the issues that are of concern to this committee. In April, you talked about transparency. Would you expand on that subject for us today? I will then have two or three other questions.

Ms. McLellan: When I was here in April, 2005, I talked about the importance of transparency. For a host of reasons, I believe that it is key to everything my department does. The public wants to be reassured about our spending of their tax dollars, and they want to know the effectiveness of that spending. Obviously, committees like yours want to know what we are doing and whether we are expending our resources in the most cost-effective way in aid of protecting Canadian security and facilitating trade. My commitment to transparency and accountability is clear.

contribué à solidement planter la nouvelle culture de l'ASFC. Ils sont aussi l'expression de la nouvelle démarche fondamentale qu'a adoptée le gouvernement pour relever les défis auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés.

Au cours des 22 derniers mois, l'ASFC a bâti une organisation efficiente et simple, en réunissant une équipe compétente de professionnels représentant toutes les facettes de la gestion des frontières. Sa position au sein de SPPCC renforce ses relations avec d'autres agences du portefeuille comme la GRC et le SCRS.

[Français]

Honorables sénateurs, je suis fière de ce que l'Agence a accompli durant ses 22 mois d'existence. Elle a fait face avec succès à des périodes de réorganisation tout en maintenant ses activités normales et en relevant les défis urgents qui ont surgi à l'échelle nationale et internationale.

[Traduction]

Dans le domaine de la sécurité publique, le travail n'est jamais terminé. Soyez assurés, honorables sénateurs, que nous cherchons constamment des façons de nous améliorer, parce qu'on ne saurait trop en faire pour protéger la société.

Monsieur le président, je prends bonne note des demandes faites par la Bibliothèque du Parlement, adressées aux dirigeants des diverses agences, ainsi qu'à moi-même et à d'autres ministres, pour des renseignements et des mises à jour sur le suivi donné à vos recommandations. Je réitère notre engagement à collaborer avec vous et à vous aider dans votre travail, dans la mesure où nous le pouvons.

Merci de cette occasion de rencontrer le comité aujourd'hui. Je répondrai volontiers à vos questions et je suis prête à accueillir vos suggestions et commentaires.

Le sénateur Forrestall : Nous vous souhaitons la bienvenue, à vous et à M. Jolicoeur. Vous avez fait un excellent travail. Vous faites des progrès.

Au cours des trois ou quatre dernières minutes, vous avez parlé de certaines questions qui intéressent le comité. En avril, vous avez parlé de transparence. Pourriez-vous élaborer sur ce sujet, aujourd'hui? J'aurai ensuite deux ou trois autres questions.

Mme McLellan : Quand je suis venue ici en avril 2005, j'ai parlé de l'importance de la transparence. Pour toutes sortes de raisons, je pense que c'est essentiel pour toutes les activités de mon ministère. Le public veut savoir que son argent est bien dépensé et veut savoir quelle est l'efficacité de ces dépenses. Il va de soi aussi que des comités comme le vôtre veulent savoir ce que nous faisons et si nous dépensons nos ressources de la manière la plus rentable pour protéger la sécurité des Canadiens et faciliter le commerce. J'ai un engagement clair pour la transparence et la reddition de comptes.

Last time we discussed certain aspects of that, particularly as those relate to the release of various kinds of information. Mr. Jolicoeur, I know that you were here when I made the commitment and you are implementing parts of that commitment to transparency.

Obviously, senators, we have the normal kinds of oversight and audits. As senators are aware, the Auditor General carefully watches what we do in the whole area of national security, with the CBSA being a key part of that. We evaluate everything we do, whether it is the effectiveness of the 25 per cent challenge or whether we are achieving our targets related to our risk assessment models, such as Titan. We also evaluate our ability to ensure that we expend resources intelligently to produce the desired results.

Mr. Jolicoeur might want to be more specific about his current project.

Alain Jolicoeur, President, Canada Border Services Agency: We are working on aspects of these areas. Obviously, we share the view that the only way to improve from year to year is to be more transparent about results. The specific concerns of senators at our last discussion were about the ability of our targeting machinery to allow us to inspect where inspections are warranted. As well, the committee wanted to see some numbers reflecting results. We have committed to, and we will deliver on, showing global results by the end of this fiscal year in terms of success, using targeting analysis vis-à-vis success. We will utilize random sampling of containers or trucks. We will have those global numbers and then determine how we can be more specific, without being specific about local rates of inspection, because that would create some difficulty.

Senator Forrestall: That was not very transparent, I suggest to you, Minister. I once described Bill C-26 in a radio interview as a dangling participle with which the minister had to deal. We now have it and you will have it back shortly. How do you assess the effectiveness of transparency? How do you gauge it?

Ms. McLellan: Are you asking how to measure the effectiveness of transparency as opposed to the effectiveness of the tool?

Senator Forrestall: That would leave us no questions to ask you in our report.

Ms. McLellan: You will always have questions. In a sense, it would be up to you to tell us. There are degrees of transparency, obviously. As Mr. Jolicoeur has tried to explain, in some situations we will choose not to provide site-specific numbers. It might be a small site or that numbers would reveal things about our operations that, in the interest of national security, should not be revealed. Certainly, we could talk about that.

In respect of providing global numbers, we are committed to obtaining the information on our targets, how we do it, what the results are and whether we are being effective. You might say that

La dernière fois, nous avons parlé de certains aspects de la transparence, particulièrement de ce qui se rapporte à divers types de renseignements. Monsieur Jolicoeur, je sais que vous étiez là quand j'ai pris cet engagement et que vous mettez en œuvre des éléments de cet engagement envers la transparence.

Il va de soi, sénateurs, que nous avons les procédures de surveillance et de vérification habituelles. Comme les sénateurs le savent, la vérificatrice générale surveille de près ce que nous faisons dans le domaine de la sécurité nationale dont l'ASFC est un élément clé. Nous évaluons tout ce que nous faisons, que ce soit l'efficacité du défi des 25 p. 100 ou l'atteinte de nos objectifs par rapport aux modèles d'évaluation du risque comme Titan. Nous devons aussi évaluer notre capacité d'affecter nos ressources de manière intelligente, afin d'obtenir les résultats souhaités.

M. Jolicoeur peut-être vous donner des précisions au sujet de son projet.

Alain Jolicoeur, président, Agence des services frontaliers du Canada : Nous travaillons là-dessus. Évidemment, nous sommes d'avis que la seule façon de nous améliorer, d'une année à l'autre, c'est d'être plus transparents au sujet des résultats. Les préoccupations formulées par les sénateurs lors de notre dernière rencontre se rapportaient à la capacité de nos mécanismes de ciblage de nous permettre de faire des inspections là où il le fallait. Le comité voulait aussi voir des chiffres se rapportant aux résultats. Nous avons pris un engagement que nous honorerons, de donner des résultats globaux d'ici la fin de l'exercice pour montrer nos réussites et pour faire le lien entre l'analyse ciblée et nos bons coups. Nous nous servirons d'un échantillonnage au hasard des conteneurs ou des camions. Nous aurons des chiffres globaux puis nous pourrons être plus précis, sans parler précisément de la fréquence des inspections locales, ce qui pourrait créer des problèmes.

Le sénateur Forrestall : Madame la ministre, à mon avis, ce n'était pas là une réponse très transparente. En entrevue à la radio, j'ai déjà dit du projet de loi C-26 qu'il éliminait le flou avec lequel devait traiter la ministre. Comment peut-on évaluer l'efficacité de la transparence? Comment la mesurer?

Mme McLellan : Voulez-vous savoir comment on peut mesurer l'efficacité de la transparence ou l'efficacité de l'outil?

Le sénateur Forrestall : Nous n'aurions alors plus de questions à vous poser pour notre rapport.

Mme McLellan : Vous aurez toujours des questions. D'une certaine façon, c'est à vous de nous le dire. Il y a divers degrés de transparence, évidemment. Comme M. Jolicoeur a essayé de l'expliquer, dans certaines situations, nous ne fournirons pas de chiffres se rapportant à des sites précis. Il pourrait s'agir d'un petit site ou de chiffres qui révéleraient des choses sur nos activités, et qui ne devraient pas être révélées dans l'intérêt de la sécurité nationale. Nous pourrions certainement vous en parler.

Au sujet de chiffres globaux, nous prenons l'engagement d'obtenir de l'information sur nos cibles, sur nos façons de faire, sur les résultats obtenus et sur notre efficacité. Vous pourriez dire

global numbers are not good enough and, for certain sites, you would like specific numbers. This committee might well choose to make that request. I will certainly take that request seriously.

We are moving in stages to try to meet the request that you and others have made in respect of transparency. It is like everything else, I think, in this area. A business such as ours is a continuum and an ongoing challenge. I am not one who would say that I have done everything that I need to do around transparency and accountability. I do not think that is the way of the world. Depending on what we learn, how we deal with business and technology, we can always be more transparent or, in certain cases, we might choose, having made the case, to not provide specific information. Transparency, whether we have met the standard, is very much in the eye of the beholder, whether that is the committee, the public, or those who use the borders. There may be different demands for different kinds of transparency. Therefore, we need to continue to work on it and take the advice of this committee and other committees.

Senator Forrestall: Could you give us a specific example of where, between April and October, you have moved with respect to openness?

Ms. McLellan: We are working on the goal of providing global information to you by the end of this fiscal year. Part of it is, of course, collecting enough data for an assessment to determine whether it answers our questions around transparency, or at least some of them. If it does not, then we have to determine where the gaps are. The deadline is the end of this fiscal year. We hope that we will have a body of data for presentation to the committee on our effectiveness with these various targeting tools.

Have I explained that accurately?

Mr. Jolicoeur: Absolutely, minister. As you said, your reaction to the first report will be one of the guides for the department to determine further development. Now, processes and reports are moving in that direction, but they appear at the highest level. As senators are aware, we report to Parliament each year with our departmental performance report on the plan for that specific year. Below that, we have other kinds of reports. You are asking, at the level of the organization's tactics and the specific use of analytical tools, to make some decisions at the local level. This is why we are coming up with a window or a dashboard that you will probably find useful but, if you do not find it so, we will continue to work on it.

Senator Forrestall: Are the unions involved in this process?

Mr. Jolicoeur: No.

Senator Forrestall: Why is that?

Mr. Jolicoeur: Why would they be involved?

Senator Forrestall: In the name of openness; and they are Canadian citizens.

que des chiffres globaux, ce n'est pas suffisant, et vous pourriez vouloir des chiffres précis pour certains sites. Le comité pourrait très bien en faire la demande. Je prendrai au sérieux une demande de ce genre.

Nous procérons par étapes, pour satisfaire à la demande que vous et d'autres avez faite au sujet de la transparence. Ce domaine n'est pas différent des autres. Nos activités font partie d'un continuum et c'est un défi constant. Je ne saurais prétendre avoir tout fait ce qu'il fallait en matière de transparence et de reddition de comptes. Ce n'est pas ainsi qu'il en va dans le monde. Selon ce que nous apprenons, selon notre façon d'agir et la technologie dont nous disposons, nous pouvons toujours être plus transparents mais, dans certains cas, après avoir fourni les justificatifs, nous pourrions choisir de ne pas donner des renseignements précis. Pour savoir si nous satisfaisons aux normes de transparence, la réponse dépend de qui pose la question, que ce soit un comité, le public ou ceux qui se servent des frontières. Des demandes différentes appellent des types de transparence différents. Nous devons donc continuer à faire des efforts et à prendre note des conseils de votre comité et d'autres comités.

Le sénateur Forrestall : Pourriez-vous nous donner un exemple précis de ce que vous avez fait entre avril et octobre en vue d'une plus grande ouverture?

Mme McLellan : Nous cherchons à atteindre l'objectif de vous fournir d'ici la fin de l'exercice des données globales. Une partie du travail consiste bien entendu à recueillir suffisamment de données pour évaluer si cela répond à vos questions relatives à la transparence, du moins à une partie de ces questions. Dans la négative, il faut trouver les lacunes. L'échéance, c'est la fin de l'exercice. Nous espérons pouvoir présenter au comité un ensemble de données sur notre efficacité par rapport à nos divers outils de ciblage.

Mes explications sont-elles suffisamment précises?

M. Jolicoeur : Tout à fait, madame la ministre. Comme vous le disiez, la réaction du comité au premier rapport guidera le ministère dans ses démarches ultérieures. Les procédures et les rapports sont orientés en ce sens, au palier le plus élevé. Comme les sénateurs le savent, nous présentons chaque année au Parlement un rapport sur le rendement. Mais nous avons aussi d'autres types de rapports. Vous demandez ce que nous avons au sujet des tactiques de l'organisation et du recours à des outils d'analyse servant à la prise de décisions locale. Voilà pourquoi nous préparons un tableau de bord que vous trouverez sans doute utile et, si ce n'est pas le cas, nous continuerons de le perfectionner.

Le sénateur Forrestall : Les syndicats participent-ils à ce processus?

M. Jolicoeur : Non.

Le sénateur Forrestall : Pourquoi pas?

M. Jolicoeur : Pourquoi devraient-ils y participer?

Le sénateur Forrestall : Pour l'ouverture; et ce sont des citoyens canadiens.

Mr. Jolicoeur: Certainly, they will get their report but this is an operational question.

Senator Forrestall: That is a convenient answer for the department.

Mr. Jolicoeur: No, it is not. If you want to design a car, you work with the designers, then everyone is interested because they want to buy or to not buy that car. Then it is improved.

Senator Nolin: I am sure designers question drivers.

Mr. Jolicoeur: Sure.

Ms. McLellan: The drivers are our clients. They are the people who cross the border every day and who buy the service.

Mr. Jolicoeur: People look at how the border is managed, like car drivers look at cars. Everybody looks at how the border is managed. From that, we receive all kinds of input. There is no question about that. Take the land border as opposed to the perimeter. There are people in front of the border and people behind the border. When I cross the border, I see a border officer with our new CBSA uniform. I interact with the officer and either I am sent to secondary or I am not sent. In that way, I am able to determine how the border is managed.

If we give the border agency one more dollar and people were asked where that dollar should be put, I expect they would say that we need a few more border officers or officers at the official ports of entry, et cetera.

The analogy is that of a football game. We want to be tougher and cover as much territory as possible. The more we do of that, the better we will do.

If you ask the people in the background, because there are four levels of security clearance in the organization and you have other people with more information about intelligence, they would say, "No, the game that is being played at the border against terrorists and organized crime is more of a chess game. It is not a football game, it is a chess game. What counts are not how many bodies you have on the frontline, but how you can outsmart the other side. What kind of an analysis will tell you where to look and what to worry about?"

The people I am asking to produce the kind of report that we want are those who look at the game as a chess game as opposed to a football game. They see it at another level. This year this organization is hiring the most successful Ph.D. graduate in mathematics in the country. That person is coming to our organization because that person understands the kind of challenge that we are facing and what we are trying to do. We are not playing football. We are playing chess. The people who will design this will do it from an analytical perspective. They look at it from a numbers perspective. This is pure maths and

M. Jolicoeur : Ils auront sans doute leur rapport, mais c'est une question opérationnelle.

Le sénateur Forrestall : Voilà une réponse facile pour le ministère.

Mr. Jolicoeur : Non, pas du tout. Si vous voulez concevoir une voiture, il faut travailler avec les concepteurs, mais tout le monde s'y intéresse pour savoir s'il faut ou non l'acheter. Ensuite, on l'améliore.

Le sénateur Nolin : Je suis convaincu que les concepteurs consultent les automobilistes.

Mr. Jolicoeur : Bien entendu.

Mme McLellan : Les automobilistes sont nos clients. Ce sont les personnes qui traversent la frontière chaque jour et qui achètent nos services.

Mr. Jolicoeur : Les gens s'intéressent à la gestion de la frontière de la même façon que les automobilistes s'intéressent aux voitures. Tout le monde veut savoir comment est gérée la frontière. C'est pourquoi nous recevons toutes sortes de contributions à notre travail. Il n'y a pas de doute là-dessus. Prenons la frontière terrestre, plutôt que le périmètre. Il y a des gens des deux côtés de la frontière. Quand je traverse la frontière, je vois un agent des services frontaliers avec le nouvel uniforme de l'ASFC. Après notre échange, je peux être envoyé à un point d'inspection secondaire, ou pas. C'est ce qui me permet de déterminer comment la frontière est gérée.

Si on pouvait donner un dollar supplémentaire à l'Agence, et qu'on demandait aux Canadiens où devrait être investi ce dollar, je présume qu'ils diraient qu'il faut davantage d'agents à la frontière et d'agents aux points d'entrée officiels, par exemple.

C'est un peu comme une partie de football. On veut être plus dur et couvrir le plus grand territoire possible. Plus nous ferons cela, meilleurs nous serons.

Il y a quatre niveaux d'habilitation de sécurité à l'Agence et si vous demandez aux employés qui ont davantage accès aux renseignements, ils vous diront : « Non, le jeu des frontières, quand on le joue contre des terroristes et le crime organisé, est plutôt un jeu d'échecs. Ce n'est pas une partie de football, mais une partie d'échecs. Ce qui compte, ce n'est pas le nombre d'agents de première ligne, mais la possibilité de déjouer l'adversaire. Quelle sorte d'analyse vous dira où chercher et ce qui doit nous inquiéter? »

Quand je demande la production du genre de rapport que nous voulons, je m'adresse à ceux qui voient dans nos activités une partie d'échecs et non une partie de football. Ils voient ça d'un autre oeil. Cette année, l'Agence embauchera le meilleur docteur en mathématiques du pays. Cette personne se joindra à notre organisation parce qu'elle comprend le genre de défis que nous avons à relever et ce que nous nous efforçons de faire. Ne jouons pas au football, mais aux échecs. Les gens qui feront la conception la feront d'un point de vue analytique, à partir des chiffres. Il s'agit de mathématiques et de modélisation. Ce sera ensuite

modeling. Then it will be on the table for unions, employees, and the public to have a look and decide whether it is successful or not. We need a strong analysis first. This is what we are doing.

Senator Forrestall: While we welcome what you have said this morning, we are somewhat concerned about the culture change, the need to address the ongoing question of an armed patrol or security for those officers. Government has done a study and unions have commissioned a study, so we will have two studies with conflicting views. The one thing we do not have, that speaks to openness, is the statistical data respecting what is happening. That is not accessible to this committee. It is not that it is being withheld; it is just not being collected. I see that as a bit of a problem and I would appreciate it if you would address it in a general way.

Ms. McLellan: We have provided statistical data in relation to a number of questions that you submitted to us around, for example, incidents involving officers at the border.

You may be suggesting that that information is incomplete, and it may well be. In that sense, we probably need to ensure that we are collecting all the reasonable information that needs to be collected so that we can get a complete picture of what is happening at the border, both in terms of the comings and goings and the nature of our targeting, and also in terms of incidents involving our officers and implications for safety and security. If that information is not being collected in an appropriate way, then I would be most interested in your recommendations.

I do know that we have provided you with some information, some statistics around that. If it is not the right information or if you think it is not enough or detailed enough, please tell us and I will take that up and we will see how we can move forward in terms of collecting better and more detailed particulars.

Senator Forrestall: Minister, it is not the intention of this committee to manage in a micro, macro or any other way whatsoever. We would just like to see information on the table being available to those people who are interested. I suspect that not everyone is interested. It may be a relatively small number of Canadians. You might receive a pile of complaints but not everybody is interested. However, for those who are and can make contributions, because of their interest and expertise, it is important that the information be collected cleanly.

I leave that with you.

[*Translation*]

Senator Nolin: Madam Minister, Mr. Jolicoeur, it is a pleasure to see you again. My first question will deal with the underlying reasons for this bill.

[*English*]

Is there any new power or a change in powers given to the new agency through the bill, or is the purpose of the bill to create a new structure?

présenté aux syndicats, aux employés et au public, pour qu'ils décident si c'est ou non la bonne solution. Il nous faut tout d'abord une analyse solide. C'est ce que nous faisons.

Le sénateur Forrestall : Nous sommes ravis de ce que vous nous dites ce matin, mais nous sommes préoccupés par le changement de culture et la nécessité de régler la question récurrente des patrouilles armées ou de la sécurité de ces agents. Le gouvernement a fait une étude, les syndicats en ont commandé une et nous aurons donc deux études contradictoires. Une chose nous manque, ce qui en dit beaucoup sur votre ouverture : des statistiques sur la réalité. Le comité n'y a pas accès. Ce n'est pas qu'on y cache quoi que ce soit mais plutôt que ces statistiques ne sont pas recueillies. J'y vois un problème et j'aimerais que vous me répondiez, d'une manière générale.

Mme McLellan : Nous avons fourni des données statistiques en réponse à diverses questions que vous nous avez présentées et se rapportant, par exemple, aux incidents impliquant des agents, à la frontière.

Vous voulez peut-être dire que ces renseignements sont incomplets, et c'est bien possible. Voilà pourquoi il nous faut probablement veiller à ce que nous recueillions tous les renseignements raisonnables qui doivent être réunis, afin d'avoir un tableau complet de ce qui se passe à la frontière, tant pour les allées et venues que pour la nature de notre ciblage, ainsi que pour les incidents mettant en cause des agents et les incidences pour la sécurité. Si cette information n'est pas recueillie comme il se doit, j'aimerais que vous me fassiez part de vos recommandations.

Je sais que nous vous avons fourni des données, des statistiques là-dessus. Si ce n'est pas l'information que vous vouliez, si elle n'est pas suffisamment détaillée, dites-le-nous et je m'occuperai de voir comment nous pouvons y remédier en recueillant mieux l'information, ou en ayant de l'information plus détaillée.

Le sénateur Forestall : Madame la ministre, notre comité n'a pas l'intention de faire de la microgestion, de la macrogestion, ni de la gestion quelle qu'elle soit, de l'Agence. Nous voudrions simplement que des renseignements soient fournis à ceux que cela intéresse. Je soupçonne que tout le monde ne s'intéresse pas à la question. Il y a peut-être un très petit nombre de Canadiens qui s'y intéressent. Vous recevez peut-être des tas de plaintes, mais tout le monde ne s'intéresse pas à cela. Mais pour ceux que cela intéresse et qui pourraient faire une contribution utile, parce que cela les intéresse et parce qu'ils s'y connaissent, il est important que l'information soit bien recueillie.

Je vous laisse vous en occuper.

[*Français*]

Le sénateur Nolin : Madame la ministre, monsieur Jolicoeur, c'est un plaisir de vous revoir. Ma première question porte sur la raison d'être du projet de loi.

[*Traduction*]

Y a-t-il de nouveaux pouvoirs, ou une modification des pouvoirs conférés à l'Agence dans le cadre de ce projet de loi, ou est-ce que le projet de loi vise la création d'une nouvelle structure?

Ms. McLellan: It is largely about the constructing of a new agency, bringing together parts of three, what we call, legacy organizations. Through this legislation, one hopes to integrate those three powers, even in the context of training our officers, bringing skills together through our new training program so that we have what one would describe as not three separate parts under one umbrella, but an agency where people are integrated. That is our goal.

Senator Nolin: There would be no new powers?

Mr. Jolicoeur: No, now every employee, no matter where he or she comes from, will have the power that was given to the other employee, with the exception that one of the provisions will allow this organization to provide service to other organizations in the portfolio of the Deputy Prime Minister.

Ms. McLellan: That is within public safety.

Mr. Jolicoeur: It is so that we can work together.

Senator Nolin: That is the only one.

[Translation]

Senator Nolin: My next questions will deal with workplace safety. Mr. Jolicoeur, you are certainly familiar with incidents that occurred at certain border stations, during which officers decided to withdraw, believing that their safety was not being insured.

I would like to hear your comments on that. What measures have been taken to make sure this does not happen again?

Mr. Jolicoeur: This happened at several border crossings over the past three months and sometimes on several occasions at the same border crossing in various incidents.

Such acts are covered under the Canada Labour Code. The purpose of the code is to ensure that no one is forced to work in a situation of undue risk. When that happens, there is a process that consists in asking Labour Canada to conduct an investigation and decide whether or not the situation was potentially dangerous and justified a work stoppage.

On each of these occasions, the Labour Canada inspectors conducted an investigation and submitted recommendations, and each time, they concluded there was no danger, and that the employees could continue their work.

If this type of situation happens often, it becomes a labour relations issue. I do not think that we will wait for the 128th decision to convince our employees that in such cases, competent authorities have concluded that there was no problem.

Senator Nolin: Without going into great detail, if an armed individual commits criminal acts on the American side and comes back to Canada, what I understand from your testimony, is that inspectors from Labour Canada would not have to deem this sufficiently alarming for an officer who has responsibility for enforcing the law on the Canadian side to feel endangered because such an individual is coming across.

Mme McLellan : Il s'agit surtout de créer une nouvelle agence en réunissant les éléments de trois organisations préalables. Avec ce projet de loi, nous espérons intégrer ces trois pouvoirs, même dans le contexte de la formation de nos agents, en réunissant des compétences dans notre programme de formation afin que nous ayons non pas trois éléments distincts relevant d'une organisation parapluie, mais plutôt une agence où les gens sont intégrés. C'est notre objectif.

Le sénateur Nolin : Il n'y aura pas de nouveaux pouvoirs?

Mr. Jolicoeur : Non, chaque employé aura désormais, peu importe d'où il vient, le pouvoir qui était donné à l'autre employé, à l'exception d'une disposition qui permet à l'Agence d'offrir des services à d'autres organisations du portefeuille de la vice-première ministre.

Mme McLellan : C'est dans le cadre de la protection de la sécurité publique.

Mr. Jolicoeur : C'est pour que nous puissions travailler ensemble.

Le sénateur Nolin : C'est le seul cas.

[Français]

Le sénateur Nolin : Mes prochaines questions concernent la sécurité au travail. Monsieur Jolicoeur, vous êtes certainement au courant des incidents qui se sont produits à certains postes frontaliers, lors desquels des agents ont décidé de se retirer, croyant que leur sécurité n'était pas assurée.

J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet. Quelles sont mesures qui ont été prises pour assurer que cela ne se reproduise pas?

Mr. Jolicoeur : Cela s'est produit dans plusieurs postes frontières au cours des trois derniers mois et, à l'occasion, plusieurs fois dans le même poste frontalier pour des incidents différents.

De tels actes sont couverts par le Code du travail du Canada. Ce code vise à s'assurer que personne n'est laissé dans l'obligation de travailler avec la présence de risques. Lorsque cela se produit, il existe un processus qui consiste à demander à Travail Canada de mener une enquête et de décider si oui ou non la situation était potentiellement dangereuse et justifiait un arrêt de travail.

À chacune de ces occasions, les inspecteurs de Travail Canada ont mené une enquête et ont soumis des recommandations et à chaque fois ils ont conclu qu'il n'y avait pas de danger, que les employés devaient poursuivre leur travail.

Si ce genre de situation se produit à plusieurs reprises, cela devient une question de relations de travail. Et je ne crois pas qu'on attendra la 128^e décision pour convaincre nos employés que dans de tels cas, les autorités compétentes ont conclu qu'il n'y avait pas de problèmes.

Le sénateur Nolin : Sans entrer trop dans le détail, si un individu armé commet des gestes criminels du côté américain et s'il revient au Canada, ce que je comprends de votre témoignage, c'est que les inspecteurs de Travail Canada n'auraient pas à juger que c'est suffisamment alarmant pour qu'un agent ayant la responsabilité de contrôler le respect de la loi du côté canadien se sente en danger parce qu'un tel individu s'en vient.

Mr. Jolicoeur: You are absolutely right. It is the correct interpretation, it is a clear and precise decision that was repeated again and again in different situations, and in different ports. On several occasions in the same port, each time, the conclusion of different Labour Canada officers who reviewed each situation separately was that this did not justify a work stoppage.

Senator Nolin: I understand that our country is serious and that this is known worldwide. American border officers warn their Canadian colleagues when an ill-intentioned individual will be arriving from the United States. If that individual has a sufficiently reprehensible attitude in the United States for American border officers to warn us, we must not imagine that this ill-intentioned individual will stop being that way simply because that is just not done in Canada and that he will somehow respect that. Between you and me, that does not make sense.

Mr. Jolicoeur: You are asking me to say that the decision by each of the Labour Canada experts was wrong. I am not an expert in security.

Senator Nolin: These are publicly known facts. There is an ill-intentioned individual in the United States and he is coming to Canada. You think that American border officers will tell us that they had trouble with him and that perhaps we will too in Canada, and Labour Canada will say that it is not that serious.

Mr. Jolicoeur: There are two things here. Under no circumstances do we ever ask our employees to put themselves in danger and confront an individual who is out of control. That is the job of the police.

In the case of incidents where we are warned ahead of time, the police is also notified. The police is there to support us. That is not really the job of our officers.

Senator Nolin: You are talking about police officers and that brings me to another question. Have you considered increasing police presence at our borders?

Mr. Jolicoeur: Perhaps the minister would prefer to answer that.

[English]

Ms. McLellan: We are aware of the interest of this committee and others in terms of the increase of police presence at the borders, or some form of armed presence at the borders, or at least key border crossings that represent the vast majority of activity at our borders. In fact, we have taken this up and at this point the CBSA and the RCMP — I have met with Mr. Jolicoeur and Commissioner Zaccardelli — are in the process of determining how best to ensure that at least at key identified major border crossings we have an enhanced armed presence. Whether this happens in the context of our Integrated Border Enforcement Teams, which already exist in 15 locations, or whether it happens in some other forum, we are conscious of the concern that has been expressed by you, by the union

M. Jolicoeur : Vous avez absolument raison. C'est la bonne interprétation, c'est la décision claire, précise, répétée et encore répétée dans des situations différentes, dans des ports différents. Plusieurs fois, dans le même port, à chaque fois, la conclusion de différents agents de Travail Canada qui ont revu chaque situation d'une manière séparée, ont conclu, à chaque fois, que cela ne justifiait pas un arrêt de travail.

Le sénateur Nolin : Je comprends que notre pays est sérieux et que cela est su à travers le monde. Les agents frontaliers américains avertissent leurs collègues canadiens quand un individu mal veillant leur arrivera des États-Unis. Si cet individu a eu une attitude suffisamment douteuse aux États-Unis pour que les agents frontaliers nous avertissent, on ne doit pas penser que cet individu mal veillant cessera d'être comme cela parce qu'au Canada cela ce ne se fait pas et que cet individu respectera cela. Entre vous et moi, cela ne tient pas debout.

Mr. Jolicoeur : Vous me demandez de dire que la décision de chacun des experts de Travail Canada était erronée. Je ne suis pas un expert en sécurité.

Le sénateur Nolin : Ce sont des faits publics. Il y a un individu mal veillant aux États-Unis, il s'en vient au Canada. Vous pensez que les agents frontaliers américains nous diront qu'ils ont eu du trouble avec lui et que peut-être nous en auront aussi avec lui au Canada, et Travail Canada dira que ce n'est pas si grave que cela.

Mr. Jolicoeur : Il y a deux éléments. On ne demande jamais, en aucune circonstance, à nos employés de se mettre en situation de danger et d'affronter quelqu'un qui serait hors de contrôle. C'est le travail de la police.

Dans le cas des incidents où on est avisé d'avance, la police est avisée aussi. La police est là pour nous appuyer. Ce n'est vraiment pas le travail de nos agents.

Le sénateur Nolin : Vous parlez des policiers et cela m'amène à une question. Avez-vous envisagé d'augmenter la présence policière aux postes frontaliers?

Mr. Jolicoeur : Peut-être que la ministre préfère répondre.

[Traduction]

Mme McLellan : Nous sommes conscients de l'intérêt que portent ce comité et d'autres à l'augmentation de la présence policière à nos frontières, ou à une forme de présence armée aux frontières, ou du moins aux points d'entrée clés où se fait le gros des activités frontalières. Nous nous en sommes occupés et l'Agence et la GRC — j'ai eu une rencontre avec M. Jolicoeur et avec le commissaire Zaccardelli — sont en train de déterminer quelle serait la meilleure façon d'augmenter la présence armée à des postes frontaliers importants, et identifiés comme tels. Que cela se fasse dans le cadre de nos Équipes intégrées de la police des frontières, déjà installées en 15 endroits, ou dans un autre cadre, nous sommes conscients des préoccupations que vous avez formulées, tout comme les représentants syndicaux, par

representatives, for example, in terms of the desire to see an enhanced presence, armed, dare I say, at the border. Consequently, I am hopeful that we will be able to indicate the way forward in this regard in the coming months.

[Translation]

Senator Nolin: Mr. Jolicoeur, I will continue discussing security measures. Last week you were in Toronto at the international mail sorting centre. Your own managers raised an issue ten times last year — this may seem banal, but to my mind it is not — which was that they had to evacuate the premises because of packages containing grenades. They were asked what kind of legislative amendments they would like to see. That was one of their recommendations. I took a quick look, but I did not see any amendments to the Criminal Code targeting this type of new offence. There are measures such as wearing Kevlar gloves, for instance, to handle packages that may be dangerous.

Obviously, those are two examples of action that is relatively easy to take, according to the legislative amendment. Not too many people would object to such a measure. So why do you not undertake this kind of amendment? I am thinking of Kevlar gloves, among other things.

Mr. Jolicoeur: With regard to our three postal centres, obviously at all levels, be it workplace health and safety, operational logistics, and the fundamental mandate of the Canada Border Services Agency for postal operations, we do need quite a significant review.

We are already working with Canada Post which has offered its assistance for logistics, to see how we could completely modernize our procedures in postal centres. So that is an important objective in the short and medium term.

With respect to security measures involving Kevlar gloves, that is the first time I hear this type of comment. However, I do know that health and safety committees throughout the country, including those in postal sorting stations, are reviewing additional measures that could be useful. I will therefore look into the issue of Kevlar gloves.

Senator Nolin: We visited these centres and I was surprised at the efficiency and importance of human beings in this type of work. I would encourage you to make sure that the work of these employees is facilitated through small details with respect to this grenade incident. It would be easy to make it illegal to send a grenade through the mail even if it is disarmed. It seems to me that that would be quite easy to do.

[English]

Ms. McLellan: There are probably general provisions in the code that would cover that now, but it is an interesting suggestion and one that we will take up in our attempts to try and make as specific as possible some of the criminal prohibitions in this area.

Senator Nolin: The problem is they have to shut down the operation for half a day just to clear the place.

exemple; vous voulez augmenter la présence d'agents armés à la frontière. Nous espérons pouvoir trouver moyen de faire avancer ce dossier dans les mois qui viennent.

[Français]

Le sénateur Nolin : M. Jolicoeur, je vais continuer sur les mesures de sécurité. La semaine dernière, vous étiez à Toronto, au centre de tri du courrier international. Vos propres gestionnaires ont soulevé la question — cela a l'air banal, mais pour moi cela ne l'est pas — dix fois l'année dernière, ils ont été obligés de vider les lieux à cause de colis dans lesquels se trouvaient des grenades. On leur avait demandé quelles sont les modifications législatives que vous voudriez voir. Cela a été une de leurs recommandations. J'ai regardé vite, mais je n'ai pas vu d'amendement au Code criminel qui vise ce type de nouvelle infraction. Il y a des mesures comme, par exemple, porter des gants de kevlar pour manipuler des colis peut-être dangereux.

De toute évidence, il y a là deux exemples de gestes relativement faciles à adopter, selon l'amendement législatif. Il n'y a pas grand-monde qui s'objecterait à une telle mesure. Pourquoi donc vous n'entreprenez pas ce genre de modification? Je pense aux gants de kevlar, entre autres.

M. Jolicoeur : Pour ce qui est de nos trois centres postaux, il est évident qu'à tous les niveaux, soit au niveau de la santé sécurité au travail, au niveau de la logistique des opérations, et aussi au niveau du mandat fondamental de l'Agence des services frontaliers du Canada pour ce qui à trait aux opérations postales, on a besoin d'une revue assez importante.

On travaille déjà avec Postes Canada, qui nous a offert son aide au niveau logistique, pour voir de quelle façon on pourrait moderniser complètement nos processus dans les centres postaux. C'est donc un objectif important à court et moyen termes.

Pour ce qui est des mesures de sécurité concernant les gants en kevlar, c'est la première fois que j'entends des commentaires de la sorte. Je sais, par contre, qu'on revoit à travers les comités de santé et sécurité à travers le pays, y compris les centres postaux, les mesures additionnelles nécessaires qui pourraient être utiles. Je vais donc me pencher sur la question des gants en kevlar.

Le sénateur Nolin : On a visité ces centres et j'ai été étonné de l'efficacité et de l'importance de l'être humain dans ce type de travail. Je vous encourage à vous assurer que le travail des employés est facilité par de petits détails en référence à l'histoire des grenades. Ce serait facile de rendre illégal le transport d'une grenade, fut-elle désarmée par courrier. Il me semble que ce serait assez facile à faire.

[Traduction]

Mme McLellan : Il y a probablement déjà dans le Code des dispositions d'ordre général qui s'appliqueraient à cela, mais c'est une suggestion intéressante et dont nous tiendrons compte en précisant les interdictions criminelles dans ce domaine.

Le sénateur Nolin : Le problème, c'est qu'il faut cesser toute activité pour une demi-journée, simplement pour dégager le terrain.

Ms. McLellan: Yes. It is a serious matter. Just as Mr. Jolicoeur can take up the issue around things such as the gloves, I will talk to my colleague, the Minister of Justice, around whether a possible amendment to the Criminal Code in this context would be a good thing to do.

The Chairman: Not just perhaps only with grenades. There may be other things in the mail.

Ms. McLellan: Yes.

Senator Forrestall: You would be surprised.

Senator Nolin: We were surprised.

The Chairman: Your officials there did not feel they had the legislative tools they needed.

Ms. McLellan: I will definitely take this up with the Minister of Justice.

[Translation]

Senator Nolin: With regard to my last question, Mr. Jolicoeur, concerning that infamous “welcome,” I noticed your new sign when one arrives in Montreal. I do not know if it is because of us, but I almost perceived this as a wink when I saw the sign.

Mr. Jolicoeur: You are efficient!

Senator Nolin: I noticed that your officers now ask questions concerning food products. When we arrive, we are asked if we have food. That happened to me. I do not know whether that is part of the new rules, perhaps it is that move toward integration that led to this type of question.

It is the smile that interests me. That is what I would like to see. I have in my notes references to these thousands of officers who welcome tourists, ordinary people, the public, but without a smile. I would like to see a smile and not get the impression that I am somehow disturbing them. One gets that impression and it is unfortunate. That is the first contact foreigners have with Canadians, and these agents stubbornly refuse to be welcoming.

[English]

Ms. McLellan: I wish to say something about that. I could not agree more with you.

Senator Nolin: I think there is a full week on that in Rigaud.

Ms. McLellan: I have had some recent experiences myself returning from international locations, in terms of being met at Pearson and elsewhere. I could not agree with you more. It is absolutely key that the people who greet returning Canadians — who are almost always relieved to be home — and visitors to our country do so with a smile and in either of our two official languages where possible, and, if one knows the flight is arriving from a place such as Pakistan, in other languages as well.

Mme McLellan : Oui, c'est une question grave. M. Jolicoeur peut s'occuper de la question des gants et je parlerai à mon collègue, le ministre de la Justice, pour savoir s'il serait opportun de modifier le Code criminel dans ce contexte.

Le président : Pas seulement pour les grenades, peut-être. On peut trouver autre chose dans le courrier.

Mme McLellan : Oui.

Le sénateur Forrestall : Il y a de quoi être surpris.

Le sénateur Nolin : Nous avons été surpris.

Le président : Vos collaborateurs n'avaient pas le sentiment de disposer des outils législatifs nécessaires.

Mme McLellan : C'est une question que je me ferai un devoir d'aborder avec le ministre de la Justice.

[Français]

Le sénateur Nolin : En ce qui concerne ma dernière question, M. Jolicoeur, concernant le fameux « bienvenue », j'ai remarqué votre nouvelle affiche lorsqu'on arrive à Montréal. Je ne sais pas si c'est à cause de nous, mais j'ai presque perçu cela comme un clin d'œil lorsque j'ai vu l'affiche.

M. Jolicoeur : Vous êtes efficace!

Le sénateur Nolin : J'ai remarqué que vos agents posent maintenant des questions en ce qui concerne les aliments. Lorsqu'on arrive, on nous demande si on a de la nourriture. Cela m'est arrivé. Je ne sais pas si cela fait partie des nouvelles règles, peut-être que c'est cette fameuse intégration qui amène ce genre de question.

C'est le sourire qui m'intéresse. C'est ce que je voudrais voir. J'ai dans mes notes la quantité d'agents qui sont là en dizaine de milliers à accueillir des touristes, des gens ordinaires, le public, mais sans sourire. Je voudrais voir un sourire et ne pas avoir l'impression que je les dérange. On a cette impression et c'est malheureux. C'est le premier contact que les étrangers ont avec les Canadiens, et ces agents s'entêtent à ne pas être accueillants.

[Traduction]

Mme McLellan : Je souhaite dire une ou deux choses à ce sujet. Tout d'abord, je suis pleinement d'accord avec vous.

Le sénateur Nolin : Je crois que toute une semaine est consacrée à ce sujet, à Rigaud.

Mme McLellan : Récemment, j'ai eu quelques expériences personnelles dans le domaine moi-même, à mon arrivée à Pearson et ailleurs, à mon retour de l'étranger. Vous avez parfaitement raison. Il est essentiel que les gens qui accueillent les Canadiens à leur retour (généralement toujours soulagés de rentrer), ainsi que les personnes en visite dans notre pays, le fassent avec le sourire et dans l'une ou l'autre des deux langues officielles et, chaque fois que c'est possible, quand on sait qu'un avion arrive du Pakistan, par exemple, dans d'autres langues également.

I saw a situation of absolute confusion, which did not involve our people, at a baggage carousel at the Toronto airport, concerning an older woman who did not speak English or French and had no idea what was happening to her or what was expected of her. We forget how frightening and alienating coming to a new situation can be. I have no doubt her family were waiting outside, but she had a long way to go before she got to her family who could make her feel comfortable.

This situation is a challenge, I think, for airports. It is also a challenge for CBSA agents. Our commitment is to have an agency that represents the pluralism of this country. If we know a flight — and I know we try to do this as much as possible — is coming from somewhere such as Pakistan and if there are going to be people on that plane who in all likelihood only speak Urdu, we should have an Urdu-speaking CBSA agent, because Pakistanis are the third-largest source of new Canadians. We need to do smile, have the right people at the right places when planes arrive, and make every one of those people feel we are glad that they are here, whether they are coming home to visit family or coming as visitor on a business trip.

Front-line service must be a goal. It is important at McDonald's or Harvey's, but nowhere is it more important than with the people who meet those who first arrive in a nation, whether it is ours or another. Consequently, I could not agree with you more. I have my own personal experiences. I am glad you raised this.

I forgot to share them with you, Mr. Jolicoeur, but I will do so.

Senator Day: You just did.

Senator Nolin: Do as I do: take notes.

Ms. McLellan: Mr. Jolicoeur may wish to add something.

Mr. Jolicoeur: With regard to the question of diversity, 70 per cent of our students this year at Pearson International Airport who worked at the port of entry were visible minorities. This is quite an achievement, if compared with the past.

With regard to service in general, the minister has asked us to launch a fairness initiative. This initiative will see us publish and be out there explaining what our standards are, what our clients can expect from us, what we expect from our clients, and measures that will facilitate dealing with complaints. This is a big initiative, for which we will start consultation this fall. In fact, we have already started it.

In terms of the smile, I came back to this country twice in the last two weeks. Once I got a smile and once I did not.

Senator Nolin: Even you?

Mr. Jolicoeur: Yes.

À une occasion qui ne mettait pas en cause nos employés, à la réception des bagages de l'aéroport de Toronto, j'ai été témoin du désordre le plus absolu, du fait d'une femme âgée qui ne parlait ni l'anglais ni le français et qui n'avait aucune idée de ce qui lui arrivait ou de ce qu'elle était censée faire. Nous avons tendance à oublier combien on peut se sentir effrayé et perdu, dans une nouvelle situation. La famille de cette femme l'attendait sans doute à l'extérieur, mais elle n'était pas au bout de ses peines avant de rejoindre sa famille et de se sentir à nouveau dans son élément.

C'est un défi pour les aéroports, à mon sens. C'est un défi aussi pour notre Agence des services frontaliers. Nous avons des agents qui reflètent le pluralisme du pays. Si nous attendons un avion en provenance d'un endroit comme le Pakistan, dont descendront sans doute des personnes qui parlent uniquement l'urdu, nous devrions prévoir un agent urdophone de l'ASFC, le Pakistan se plaçant au troisième rang des pays les plus susceptibles de fournir de nouveaux Canadiens. Je sais que c'est déjà une mesure que nous nous efforçons d'adopter. Il nous faut sourire, avoir les personnes appropriées au bon endroit quand les avions arrivent et donner à chaque personne le sentiment que nous sommes heureux de la recevoir, qu'elle rentre au pays pour visiter de la famille ou qu'elle soit de passage pour des raisons de tourisme ou d'affaires.

Il faut viser un service de première ligne de qualité. Si c'est important chez McDonald ou Harvey's, ce l'est d'autant plus pour les premières personnes qui représentent une nation, la nôtre ou une autre. C'est pourquoi je suis pleinement de votre avis. J'en ai fait l'expérience personnellement, et je suis heureuse que vous ayez soulevé la question.

J'ai oublié de vous en faire part, monsieur Jolicoeur, mais je le ferai.

Le sénateur Day : Vous venez de le faire.

Le sénateur Nolin : Faites comme moi : prenez des notes.

Mme McLellan : M. Jolicoeur souhaite peut-être ajouter quelque chose.

Mr. Jolicoeur : En matière de diversité, je voudrais signaler que 70 p. 100 des étudiants que nous avions en place cette année à l'aéroport international Pearson, au point d'entrée, appartenaient à des minorités visibles — une énorme réussite, surtout en comparaison avec le passé.

En ce qui concerne le service en général, le ministre nous a demandé de lancer une initiative d'équité. Elle nous amènera à rendre publiques les normes et à être présents sur le terrain pour les expliquer; ainsi, chacun saura ce que nos clients peuvent attendre de nous et ce que nous attendons de nos clients; les mesures facilitant le traitement des plaintes seront connues. C'est une initiative importante dont la phase consultative sera lancée cet automne. D'ailleurs, elle est déjà en cours.

Pour ce qui est du sourire, je suis rentré au Canada deux fois dans les deux dernières semaines. J'ai eu un sourire une fois, l'autre pas.

Le sénateur Nolin : Même vous?

Mr. Jolicoeur : Oui.

Senator Nolin: If there is one individual in the country who should get a smile, it is you.

Mr. Jolicœur: I agree that it is a challenge. I have had many experiences where I felt that I was not all that welcome.

This is an important and difficult cultural change. We must take time and go at it with a multi-pronged approach. You flagged the training at Rigaud. That is important. We need to come back regularly and push that.

[Translation]

Senator Nolin: I see that that phenomenon is more prevalent among younger people who have less training. I get the impression that the treatment is more "humane" on the part of older and more experienced officers. My experience is mainly in Montreal, since that is where I live, but the minister for her part is talking about Toronto.

[English]

Senator Forrestall: I have a brief intervention of one sentence. Take a look at the Robert L. Stanfield Terminal Building at the Halifax International Airport and you will find a perfect resolution to the problem we all face. We have volunteers who do extraordinarily well in at least six different languages.

Ms. McLellan: However, they are outside.

Senator Forrestall: No, they are not. They are inside and they also have access to international flights. They are not the first ones who meet people, but they are there and they are seen. It works beautifully.

The Chairman: I think we have established that, when they are not smiling at us, it is not because we are senators.

Senator Munson: Minister, in answer to a question you spoke of discussions about an enhanced armed presence. That is the first time I have heard you say that. You appeared to be a bit reticent at an earlier time when this committee recommended this sort of thing. Have you had a change of heart? How far do you think it will go?

Ms. McLellan: I would not say I have had a change of heart. Certainly, we listened carefully. We are in an evolutionary business. We learn. Obviously, your committee has done a fair bit of work around this particular topic. The union has expressed its views on this issue.

We want to ensure that we have the safest and most secure border possible. Therefore, I have asked the CBSA and the RCMP to take up the challenge of determining what kind of armed presence on an ongoing basis we might have, at least at key entry points involving the vast majority of the travelling public, be it commercial or not. As you know, we have IBETs along the border. There are 23 of them in 15 locations. That project is being evaluated now. Perhaps there is potential to work under that umbrella. My view is that we do not need another new agency. We have many police forces: the RCMP and police forces of local jurisdiction. We had entities and agencies such as the CBSA and IBETs. I have requested that we look at existing mechanisms — the national

Le sénateur Nolin : Si quelqu'un devait avoir droit à un sourire, on croirait que ce serait vous.

M. Jolicœur : Je reconnaiss que c'est un défi. Il m'est arrivé d'avoir le sentiment de n'être pas vraiment le bienvenu.

C'est un changement de culture important et difficile. Il faut s'y attaquer sur plusieurs fronts. Vous avez parlé de la formation à Rigaud, c'est important. Nous devons y revenir périodiquement et insister sur cette nécessité.

[Français]

Le sénateur Nolin : Je m'aperçois que ce phénomène est prévalent chez les plus jeunes qui sont moins bien formés. J'ai l'impression que le traitement est plus «humain» de la part des agents plus âgés et plus expérimentés. Mon expérience se base surtout à Montréal, étant donné que c'est la ville où je réside, la ministre pour sa part parle de Toronto.

[Traduction]

Le sénateur Forrestall : J'ai une intervention brève, d'une phrase. Regardez ce qui se passe à l'aéroport Robert L. Stanfield, dans l'aéroport international de Halifax, et vous y trouverez la solution idéale au problème auquel nous sommes tous confrontés : des bénévoles qui s'en sortent brillamment, dans six langues différentes au moins.

Mme McLellan : Eux, par contre, sont au dehors.

Le sénateur Forrestall : Non, ils sont à l'intérieur et ont également accès aux vols internationaux. Ils ne sont pas les premières personnes à accueillir les voyageurs, mais ils sont sur place et on les voit. Cela fonctionne à merveille.

Le président : Ce qu'on en déduit, c'est que l'absence de sourire est due à notre statut de sénateurs.

Le sénateur Munson : Madame la ministre, en réponse à une question, vous avez parlé de négociations au sujet d'une présence armée accrue. C'est la première fois que je vous entendis en parler. Plus tôt, quand notre comité a recommandé cette mesure, vous sembliez plutôt réticente. Avez-vous changé d'opinion? Et si oui, jusqu'à quel point?

Mme McLellan : Je ne dirais pas que j'ai changé d'opinion. Mais nous avons écouté ce qui se disait avec attention. Nous savons très bien que les choses évoluent. Nous apprenons au fur et à mesure. Manifestement, votre comité a effectué pas mal de travail sur ce sujet. Le syndicat s'est prononcé sur la question.

Nous voulons veiller à mettre en place une frontière aussi sûre que possible. C'est pourquoi j'ai demandé à l'ASFC et à la GRC de relever le défi et de déterminer quel type de présence armée permanente nous pourrions avoir, au moins aux points d'entrée principaux par lesquels passe une bonne partie des voyageurs, d'affaires et autres. Comme vous le savez, nous avons le long de la frontière des équipes intégrées de la police des frontières ou EIPF. Il y en a 23, à 15 endroits différents. Nous faisons d'ailleurs le point sur le projet en ce moment. Peut-être serait-il possible d'effectuer du travail dans ce cadre. À mon sens, nous n'avons pas besoin de constituer un nouvel organisme. Nous avons de nombreuses forces de police : la GRC et les forces de police

police force, IBETs. We need to talk to police forces of local jurisdiction, because in fact one cannot simply ride roughshod over them in terms of the jurisdictional mandates they do have.

Therefore, I have asked for recommendations from the CBSA and the RCMP as to how we can have an armed presence where risk assessment would indicate perhaps some reason for it. My goal is to see how we can accommodate these continued requests from this committee and elsewhere.

Senator Munson: Depending on the recommendation, do you make the final decision or does cabinet?

Ms. McLellan: I would go to my cabinet colleagues to inform them because any significant change around police presence or otherwise at the border is something that attracts a great deal of public and media attention. Consequently, while the authority probably rests with me and the commissioner of the RCMP and Mr. Jolicœur, depending on what form it might take, I certainly would not do that without informing my colleagues and seeking their general agreement.

Senator Munson: The committee recommended that the CBSA should refocus its efforts from taxation to security. Do either of you have a point of view on getting the balance right to move toward more time on security than on collecting customs duties?

Ms. McLellan: We are moving in that direction. As I said in my remarks, we agree that cultural change is an important one. However, it does not mean that collecting revenues at the border is not still an important task. That will not change in the foreseeable future.

It is not simply about customs. It is not simply about collecting money at the border. You have all been at border crossings, and you know that. It is more than that. In a modern border services agency, the culture has to be within the broader context of public safety and national security. Then, within that context, whether on this side or the U.S. side of the border, revenue collection is some part of that and will be, I believe, for the foreseeable future. However, in my mind, it is not the key task by any means of what these people do in a modern border agency.

Senator Munson: Should the threshold be raised to collecting the duties and letting people come in?

Ms. McLellan: That is an issue for the Minister of Revenue. I cannot comment on that. Truthfully, I do not have views on what the level should be to bring goods into the country duty-free.

I do have a view that, as long as we have that as a legislated mandate, this agency must discharge that obligation along with other duties, which is the reason for the training we have and the efforts that we are all making — front-line officers as well as management — to ensure that we have a modern, well-trained sophisticated professional border services agency. Dare I say that

locales. Nous avons des agences et des entités comme l'ASFC et les EIPF. J'ai demandé à ce qu'on se penche sur les mécanismes existants : la force de police nationale, les EIPF. Nous devons prévoir de consulter les forces de police locales car il n'est pas question d'outrepasser leurs mandats.

J'ai conséquemment demandé à l'ASFC et à la GRC leurs recommandations : comment avoir une présence armée, lorsqu'une évaluation des risques indique que ce serait une bonne chose. J'entends voir comment nous pouvons répondre aux demandes qui continuent de présenter le comité et d'autres personnes.

Le sénateur Munson : Après les recommandations, est-ce vous qui prenez la décision finale ou le Cabinet?

Mme McLellan : J'informerai mes collègues du Cabinet, car tout changement majeur dans la présence policière ou autre à la frontière suscite une attention marquée du public et des médias. Conséquemment, bien que la décision dépende sans doute de moi, du commissaire de la GRC et de M. Jolicœur, selon les modalités adoptées, je ne ferai rien sans en informer mes collègues ni chercher à obtenir un assentiment général.

Le sénateur Munson : Le comité a recommandé que l'ASFC cible désormais la sécurité plutôt que l'encaissement des taxes. Avez-vous, l'un ou l'autre, une opinion sur les modalités appropriées pour permettre une évolution dans laquelle on consacrera plus de temps à la sécurité et moins à l'encaisse des droits de douanes?

Mme McLellan : C'est ce vers quoi nous nous dirigeons. Comme je l'ai dit dans ma déclaration, nous reconnaissions que le changement culturel est important. Toutefois, cela ne veut pas dire que la perception de droits à la frontière n'a plus son importance. Ces choses ne vont pas changer de sitôt.

Il ne s'agit pas simplement de douanes. Il ne s'agit pas simplement de percevoir des droits à la frontière. Vous avez tous franchi des frontières, et vous le savez. C'est bien plus que cela. Dans une agence moderne de services frontaliers, il faut une perspective plus vaste embrassant la sécurité publique et à la sécurité nationale. La perception de droits en fait partie, de notre côté de la frontière comme du côté américain, et il continuera d'en être ainsi, je crois, dans un avenir prévisible. Cependant, à mes yeux, ce n'est certainement pas la tâche principale qu'accomplissent ces gens dans une agence frontalière moderne.

Le sénateur Munson : Devrait-on hausser le seuil de manière à percevoir les droits et à laisser entrer les gens?

Mme McLellan : C'est au ministre du Revenu d'en décider. Je ne peux pas me prononcer là-dessus. En vérité, je n'ai pas d'opinion sur le niveau à partir duquel des marchandises pourraient être importées en franchise.

J'estime toutefois que, dans la mesure où nous détenons un mandat en vertu de la loi, cette agence doit respecter cette obligation et s'acquitter d'autres devoirs, et c'est la raison pour laquelle nous offrons une formation et faisons tous ces efforts — les agents de première ligne de même que les gestionnaires — pour nous assurer d'avoir une agence de services frontaliers

only one part, and not a large part, of this agency's obligations are, by law — not law emanating from me or my department — the collection of certain revenues in certain circumstances.

The Chairman: Minister, you did not mean the Minister of Revenue, did you? You meant the Minister of Finance.

Ms. McLellan: I am sorry; it is the Minister of Finance. It is a matter of tax policy.

The Chairman: Would it not be a dialogue between you and the Minister of Finance as to the trade-off between revenues and security?

Ms. McLellan: I would certainly expect to be brought into a discussion around implications for the CBSA.

The Chairman: Presumably, it would have to be something that would be initiated by you saying, "We recognize that there are costs associated with this, but we think the enhanced security would be..."

Ms. McLellan: It is fair to say that at this point I do not intend to have those discussions with the Minister of Finance.

The Chairman: Do you expect him to come to you and say, "Why do I not reduce revenues?"

Ms. McLellan: I will be candid. I do not think this is a priority for the government at this time. Our priority is to create a CBSA with the appropriate culture that strikes the right balance.

Senator Munson: Two weeks ago, Greg Goatbe from the Privy Council Border Task Force told this committee that pre-clearance projects at the Peace Bridge and the Thousand Islands Bridge are quite a few years away from being up and running. As a committee, we are curious to know why it will take so long to get it off the ground.

Ms. McLellan: First, as I mentioned in my comments, it will require legislative change on both sides of the border. We have had detailed discussions with our American counterparts in Homeland Security. I can assure you that there are those in the United States — and certainly Commissioner Bonner has been clear about this, although he is leaving the agency — that have questions around the kinds of powers that they would want their agents to have on our side of the border. Some of those create problems for us in relation to the criminal law power and the Charter of Rights and Freedoms. Therefore, we are working hard with them to see if we can come close on both sides to powers that meet everybody's reasonable needs around public safety and security.

There is no question that there are things that U.S. border agents have the power to do in relation to things like search and seizure that our officers do not. Clearly, we have to crunch some

professionnelle, moderne et bien formée. Je voudrais dire que ce n'est qu'un aspect, et non pas un aspect majeur, des obligations de cette agence qui, de par la loi — et ce n'est pas une loi édictée ni par moi ni par mon ministère — consiste en la perception de certains revenus dans certaines circonstances.

Le président : Madame la ministre, vous ne vouliez pas dire le ministre du Revenu, n'est-ce pas? Vous vouliez dire le ministre des Finances.

Mme McLellan : Je suis désolée; c'est le ministre des Finances. C'est une question de politique fiscale.

Le président : La question de l'équilibre à maintenir entre les revenus et la sécurité ne devrait-elle pas faire l'objet d'un dialogue entre vous et le ministre des Finances?

Mme McLellan : Je m'attendrais certainement à participer à un échange sur les conséquences pour l'Agence des services frontaliers du Canada.

Le président : Il faudrait peut-être que vous fassiez le premier pas en disant : « Nous reconnaissons qu'il y a des coûts sous-jacents à tout cela, mais nous pensons que l'amélioration de la sécurité serait...»

Mme McLellan : Je peux dire que pour l'instant je n'ai pas l'intention de discuter de ces questions avec le ministre des Finances.

Le président : Vous attendez-vous à ce qu'il vienne vous dire : « Ne pourrais-je pas réduire les recettes? »

Mme McLellan : Je vais être bien franche. Je ne pense pas que ce soit une question prioritaire pour le gouvernement pour l'instant. Notre priorité, c'est de créer une Agence des services frontaliers du Canada qui soit animée par l'attitude qu'il faut pour parvenir au bon équilibre.

Le sénateur Munson : Il y a deux semaines, Greg Goatbe, du Groupe de travail frontalier du Conseil privé, a dit au comité que des projets de prédéroulement au pont Piece Bridge et au pont des Mille-Îles tarderont encore quelques années avant d'être opérationnels. Nous du comité aimerais savoir pourquoi il faudra tant de temps pour les réaliser.

Mme McLellan : D'abord, comme je l'ai dit dans ma déclaration, il faudra modifier les lois de part et d'autre de la frontière. Nous avons eu des discussions poussées avec nos homologues américains chargés de la sécurité nationale. Je peux vous assurer qu'il y a des gens aux États-Unis — et nul doute que le commissaire Bonner a été bien clair à ce sujet, bien qu'il quitte l'agence — qui s'interrogent sur les types de pouvoirs dont ils voudraient voir leurs agents disposer de notre côté de la frontière. Certains de ces pouvoirs nous créent des problèmes en matière de droit pénal et eu égard à la Charte des droits et libertés. Par conséquent, nous travaillons d'arrache-pied avec eux pour voir si nous pouvons nous rapprocher de part et d'autre pour nous entendre sur des pouvoirs qui répondent raisonnablement aux besoins des uns et des autres en matière de sécurité publique et de sûreté.

Il est évident qu'il y a des choses que les agents américains aux frontières peuvent faire en matière de perquisition et saisie que nos propres fonctionnaires ne peuvent faire. Il faut certainement

of those things. We are getting opinions from both the Canadian and American departments of justice. Some of these things create major risk factors for us around the Charter of Rights and Freedoms. A complex set of discussions is ongoing. However, I have Michael Chertoff's commitment that he wants to move forward on pre-clearance, and we are committed to having our officials work on this as hard and as quickly as possible. We see it as an important example, on both sides of the border, in terms of how we can work together, and I do believe that it is also an important deliverable under the security and prosperity partnership agreement.

Senator Munson: I was at a meeting in Washington a few weeks ago, and there was a lot of concern over a so-called new document being proposed and the discussions about giving information to Homeland Security. We have been talking in about it in this country, but not as much as they have been talking about it in the United States. People have been using the word "passport," but I got the impression from Commissioner Bonner and others at that meeting that some sort of document is coming our way, and we will have to live with it whether we like it or not. It will cause a lot of problems. We have heard the ambassador, and others have spoken about it. I do not feel the discussion has reached the point where Canadians are informed about exactly what we have to expect perhaps in a year and a half.

Ms. McLellan: Let me take this opportunity to clarify for anyone who is listening and watching out there. There are those who choose to use the easy shorthand language of "passport." However, the official language is the "Western Hemisphere Travel Initiative." The word "passport" does not appear there. It is not about passports. It is about a secure identity document with a biometric embedded in it. That may be a passport, and for some 40 per cent of the Canadian population, it will be. It is a much smaller percentage in the United States; some 27 per cent, I believe, have passports.

It could be a secure identity document with a biometric embedded in it. That is the way we are moving to meet new global standards around integrity of passports. It could be NEXUS or FAST; it could be something else. For example, governors of states like Michigan and New York are talking to premiers, for example, Premiers McGuinty and Charest, about whether one could, even using a document like a driver's licence that people understand and accept, have agreed feeder documents in terms of who is the person who is seeking the licence. You do the security check on the person, you issue the licence and it is a secure document with the biometric embedded in it.

I was with my colleague Jean Lapierre at the federal-provincial-territorial transport ministers official meeting a few weeks ago. A great deal of work is being done among provinces and territories around a standard for a driver's licence. I am not suggesting that that is the answer; however, I am suggesting that those are the kinds of discussions that are taking place. Therefore, we should not describe it as a "passport initiative." That is a misnomer. You are right about that.

Senator Munson: A lot of work without much time.

que nous régions certains de ces problèmes. Nous demandons l'avis des ministères de la Justice canadien et américain. Il y a dans certains cas de gros facteurs de risque concernant la Charte des droits et libertés. Des discussions assez complexes se poursuivent. Toutefois, Michael Chertoff a déclaré qu'il voulait autoriser le pré-déroulement et nous aimerions que nos fonctionnaires y travaillent aussi ardemment et rapidement que possible. C'est un exemple important, de part et d'autre de la frontière, de possibilité de collaboration et je crois que c'est aussi quelque chose que nous pouvons réaliser dans le cadre de l'entente de partenariat pour la sécurité et la prospérité.

Le sénateur Munson : J'étais à une réunion à Washington il y a quelques semaines où l'on s'inquiétait beaucoup d'un nouveau document et de négociations concernant les informations à fournir à Homeland Security. On en parle au Canada mais certainement pas autant qu'aux États-Unis. On a parlé de « passeport » mais j'ai eu l'impression, à entendre le commissaire Bonner et d'autres à cette réunion, qu'un certain document va nous être soumis et qu'il va nous falloir l'accepter, que cela nous plaise ou non. Cela causera beaucoup de problèmes. Nous avons entendu l'ambassadeur et d'autres qui en ont parlé. Je ne pense pas que les Canadiens sachent toutefois encore exactement ce à quoi s'attendre d'ici peut-être un an et demi.

Mme McLellan : J'aimerais profiter de l'occasion pour éclaircir les choses. Il y a des gens qui choisissent de parler de « passeport ». Toutefois, il s'agit officiellement de « l'initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental ». Il n'est pas question de « passeport ». Il s'agit d'un papier d'identité sûr avec un identificateur biométrique. Ce peut être un passeport et, pour 40 p. 100 de la population canadienne, ce le sera. Le pourcentage est bien plus faible aux États-Unis; je pense que 27 p. 100 des Américains détiennent un passeport.

Il pourrait s'agir d'un papier d'identité protégé avec identificateur biométrique. C'est dans ce sens que nous allons pour satisfaire aux normes internationales concernant l'intégrité des passeports. Il pourrait s'agir de NEXUS ou de FAST; d'autre chose. Par exemple, les gouverneurs d'États tels que le Michigan et New York parlent aux premiers ministres provinciaux McGuinty et Charest à propos d'un document que l'on pourrait utiliser pour identifier la personne qui demande un permis de conduire. On fait alors les vérifications de sécurité sur l'individu, on lui émet le permis et cela devient un document protégé avec identificateur biométrique.

J'étais avec mon collègue Jean Lapierre à la réunion officielle fédérale-provinciale-territoriale des ministres des Transports il y a quelques semaines. Les provinces et les territoires s'affairent à parvenir à une norme pour le permis de conduire. Ce n'est pas forcément là la solution mais c'est le genre de discussions qui se poursuivent actuellement. Aussi, ne parlons pas d'"initiative de passeport". Ce n'est pas cela. Vous avez raison.

Le sénateur Munson : Cela fait beaucoup de travail en peu de temps.

Ms. McLellan: Later this afternoon, we will submit our response to the rules that have been put forward in the United States on the federal register, and we will certainly provide you with a copy of that response. I think that is appropriate; I have no problem with that. You will see what we are saying there.

We have been clear all along that we want to work very closely — and we are — with our U.S. counterparts. If there is to be some new kind of document that the U.S. uses for its citizens — and by extension others, including Canadians — we want to work with them closely on what it would be, what it would cost and how it would work at major, high-volume border centres like Windsor-Detroit and others. We would like to have pilot projects in real time to determine how this document could be read, what kind of delays potentially it would create at major land borders — and we want to work on systems development, too.

For example, you have readers that read NEXUS or FAST. If there is a new document, what kind of system will read it? Will a new system be required? We should integrate all these things eventually. We do not want three or four or five different systems reading three or four or five different documents if we can avoid it. The goal of integration around the border and the security and prosperity partnership is to have — for example, trusted traveller, where you apply once, it meets the requirements from both sides of the border, you get whatever document it is, it is read and you are through in a matter of seconds if you are one of those trusted travellers.

This is a major challenge for both sides of the border. We are very aware of the nature of the challenge, as are officials at all levels, as is the private sector. You hear the Ontario Chamber of Commerce and others speaking out — individual CEOs, Perrin Beatty on behalf of the Canadian Manufacturers and Exporters — everyone you can imagine is involved.

Foreign Affairs and our department held consultations across the country before submitting our brief to the U.S. government, and all these organizations were involved, including tourism associations. Everyone has been involved in terms of making their views clear on both sides of the border. That is why you see Senator Clinton and Governor Pataki and the governor of Michigan and others saying “We are all for enhanced security, but let us make sure we are not doing things that are counterproductive to the movement of low-risk goods and people across our shared border.” That is why we want to work closely with the U.S. If it is a new document that they choose — they are a sovereign state — then we will have participated in the development of it and we know the impact on our border.

Senator Meighen: Welcome, minister and Mr. Jolicoeur.

Just more for my enlightenment, and perhaps for the clarification of people watching, there are two expressions used a lot in terms of border-crossing clearances: One is “pre-clearance”

Mme McLellan : Cet après-midi, nous allons soumettre notre réponse aux règles qui ont été présentées aux États-Unis à propos du registre fédéral et nous vous en fournirons certainement le texte. Je pense que c'est normal et je n'y vois aucun inconvénient. Vous verrez ce que nous disons.

Nous avons toujours dit que nous voulions travailler en étroite collaboration — comme nous le faisons — avec nos homologues américains. Si les États-Unis doivent utiliser un genre de nouveau document pour leurs citoyens — et donc pour d'autres, notamment pour les Canadiens — nous voulons travailler de près avec eux pour déterminer ce que devrait être ce document, ce que cela coûterait et comment cela fonctionnerait à de grands postes frontaliers tels que Windsor-Detroit et d'autres. Nous aimerais avoir des projets pilotes en temps réel afin de déterminer comment on pourrait lire ce document, le genre de retards que cela pourrait créer aux grands postes frontières — et nous voulons également travailler au développement de systèmes.

Par exemple, il y a des lecteurs qui lisent NEXUS ou FAST. S'il y a un nouveau document, quel genre de système le lira? Faudra-t-il un nouveau système? Il faut que tout cela soit finalement intégré. Nous ne voudrions pas avoir quatre ou cinq systèmes différents pour lire trois, quatre ou cinq documents différents si nous pouvons l'éviter. L'objectif de cette intégration à la frontière et du partenariat pour la sécurité et la prospérité est d'avoir un système où, par exemple, un voyageur de confiance fait une demande une fois, satisfait aux exigences de part et d'autre de la frontière, obtient le document voulu, et celui-ci est lu et vous permet de passer la frontière en quelques secondes.

C'est un grand défi de part et d'autre de la frontière. Nous sommes tout à fait conscients de la nature de ce défi, comme les fonctionnaires à tous les paliers, et comme le secteur privé. La Chambre de commerce de l'Ontario et d'autres en parlent — des PDG, Perrin Beatty, au nom des manufacturiers et exportateurs du Canada —, tout le monde s'intéresse à la question.

Les Affaires étrangères et notre ministère ont tenu des consultations partout au pays avant de soumettre notre mémoire au gouvernement américain, et toutes ces organisations ont participé, notamment les associations touristiques. Tout le monde a pu donner son point de vue des deux côtés de la frontière. C'est la raison pour laquelle le sénateur Clinton et le gouverneur Pataki ainsi que le gouverneur du Michigan et d'autres déclarent : « Nous sommes tous pour une plus grande sécurité mais nous devons nous assurer que nous ne faisons pas des choses contreproductives, qui risquent d'entraver le mouvement de marchandises et de gens à faible risque de part et d'autre de la frontière. » C'est la raison pour laquelle nous voulons travailler en étroite collaboration avec les États-Unis. S'ils veulent un nouveau document — c'est un État souverain —, nous aurons participé à l'élaboration de ce document et nous saurons l'incidence que cela aura sur notre frontière.

Le sénateur Meighen : Bienvenue, madame la ministre et monsieur Jolicoeur.

Pour ma gouverne, et peut-être pour ceux qui nous regardent, il y a deux expressions que l'on utilise pour le passage de la frontière : le « prédé douanement » et l'« interchangeabilité du

and one is “reverse clearance.” In your remarks, minister, I think you referred only to pre-clearance. Did your comments also apply to reverse clearance?

Ms. McLellan: I talked specifically about our two pilot projects that we are developing with the United States on pre-clearance.

Senator Meighen: They are pre-clearance.

Ms. McLellan: Do you want to speak about reverse clearance?

Mr. Jolicoeur: If we have a treaty with the U.S. and get our legislation for pre-clearance, de facto we get the tools for doing reverse. Reverse is basically the same thing, except that both sides switch; we go to the other side and they come on our side. That is by far the preferred option coming from customs and border protection; and in some places, it would be the best recipe. In other places, it would not work for logistic and space reasons.

Senator Meighen: Minister, could you tell us to what extent security considerations are getting built in at the earliest opportunity to things such as new border crossings? I am thinking of the new bridge at St. Stephen-Calais, and also of Windsor-Detroit, where, if memory serves me correctly, there are a number of potential additional crossings that have been reduced to three or four.

Ms. McLellan: In the coming weeks, we would like to have the number of potential crossings reduced to those that one would describe as probable or realistic — whatever the right word is. We will not be doing that, nor will the other side of the border; the binational process is there and it is exactly what it is called. We presume that they will be narrowing the options for possible new crossings to two or three in the very near term. That is our hope.

Senator Meighen: If one of them were to be a twinning of the present Ambassador Bridge, would that cause you concern in terms of national security?

Ms. McLellan: Obviously, I do not determine the outcome, nor can I in any way prejudge what a possible outcome would be. We have been over this territory before so I choose my words very carefully.

I would say, however, that redundancy is an important principle when one looks at safety and security — and it is one that we talked about here before. Clearly, there are a host of considerations that one would take into account, whether it is at Windsor-Detroit, St. Stephen or wherever. Yes, you have to anticipate what the likely risks are at any one of these crossings and you have to build that into what you ultimately decide, whether it is in terms of physical infrastructure, human resources, specialized forms of training or whatever might be needed. Redundancy would be one of those principles that have to be taken into account when you are looking at something like a crossing over a river.

dédouanement ». Dans vos remarques, madame, je crois que vous n’avez parlé que de prédédouanement. Cela s’appliquait-il également à l’interchangeabilité du dédouanement?

Mme McLellan : J’ai parlé de deux projets pilotes précis que nous sommes en train d’élaborer avec les États-Unis à propos du prédédouanement.

Le sénateur Meighen : Il s’agit de prédédouanement.

Mme McLellan : Voulez-vous parler de l’interchangeabilité du dédouanement?

Mr. Jolicoeur : Si nous avons un traité avec les États-Unis et que notre projet de loi sur le prédédouanement est adopté, cela nous donne de facto les outils pour l’interchangeabilité. C’est en effet pratiquement la même chose, sauf que les deux côtés changent de place; nous allons de l’autre côté et ils viennent du nôtre. C’est de loin la meilleure option pour les douanes et la protection de la frontière et, à certains endroits, ce serait la meilleure solution. Ailleurs, cela ne marcherait pas pour des raisons logistiques et une question de place.

Le sénateur Meighen : Madame, pourriez-vous nous dire dans quelle mesure les considérations de sécurité sont envisagées immédiatement quand on parle de passages frontaliers? Je pense au nouveau pont à St. Stephen-Calais et à Windsor-Detroit où, si je me souviens bien, il y a un certain nombre de passages supplémentaires qui ont été réduits à trois ou quatre.

Mme McLellan : Au cours des prochaines semaines, il serait souhaitable que le nombre de passages éventuels soit ramené à un chiffre probable ou réaliste, mais ce n’est pas ce que nous allons faire et les Américains ne le feront pas non plus; un processus binational a été mis en place, et il porte bien son nom. Nous supposons qu’à très court terme, les Américains vont ramener le nombre des nouveaux passages éventuels à deux ou trois. C’est ce que nous espérons.

Le sénateur Meighen : Si on ouvrait l’un de ces nouveaux passages en doublant l’actuel pont Ambassador, est-ce que cela vous poserait un problème du point de vue de la sécurité nationale?

Mme McLellan : Évidemment, je ne veux pas préjuger de ce qui va se produire. Nous avons déjà connu ce genre de situation et je dois peser soigneusement mes mots.

Je dirai cependant que la redondance est un principe important du point de vue de la sûreté et de la sécurité; nous en avons déjà parlé ici même. Il y a toute une gamme de considérations à prendre en compte aussi bien à Windsor-Detroit, à St. Stephen ou ailleurs. Il faut effectivement prévoir les risques vraisemblables à chacun de ces passages et en tenir compte dans l’aménagement du site, aussi bien du point de vue des infrastructures matérielles que des ressources humaines, de la formation spécialisée ou de tout autre besoin. La redondance est un principe dont nous devons tenir compte lorsque nous envisageons un nouveau passage frontalier au-dessus d’un cours d’eau.

Senator Meighen: Given that we all agree the absolutely critical importance of the crossing or crossings in the Windsor-Detroit area, and the impact that any blockage or destruction or hindrance to that free flow of goods and people would cause principally to Canada, do you see any hope of reducing the expected time frame of 2013 until we get something new there?

Ms. McLellan: It would be our shared goal on both sides of the border to accelerate that as much as possible, keeping in mind that we have seen examples of what happens when we do not follow the required legal processes; you end up in court and the project can be delayed many years past a targeted date of, say, 2013. While we want to do things right, we want to do the necessary due diligence. Our goal is to try to expedite the process as quickly as possible.

Having said that, when you look at the numbers for things like the 25 per cent challenge, keep in mind that it is predicted that the present crossings will reach capacity past 2013. With the 25 per cent challenge, and now that we appear to have been successful in that and beyond, there is no reason why we cannot drive that further, thereby ensuring that full capacity on existing crossings is not reached until a time that may be even past that which is now predicted for a finished crossing of whatever sort.

I must take the opportunity to thank everybody at the crossings — the operators and officials on both sides, agents, the private sector. This 25 per cent challenge has taken off in a way that Tom Ridge and I knew could be met, but it has become part of the psyche already to such a degree. It is fair to say that most days there are not many inordinate waits at major borders such as Windsor-Detroit and the Bluewater Bridge at Sarnia-Port Huron. At Niagara, they want the 25 per cent challenge in place because it focuses people. What can we do with our existing infrastructure to drive down those wait times? Did we distribute this, Mr. Jolicoeur?

Mr. Jolicoeur: I do not think we distributed the figures.

Ms. McLellan: We will distribute these figures in the name of transparency. At the Ambassador Bridge, wait times for Canada-bound is down 72 per cent and for U.S.-bound are down 71 per cent. At the Bluewater Bridge, Canada-bound commercial wait times are down 83 per cent and U.S.-bound are down 64 per cent. People have embraced this initiative with enormous alacrity, understanding the challenge. Some of these came about because of physical changes, such as more booths, more people, changing lanes, et cetera, while others happened because officers are more focused in working together to put in place any element that will continue to drive these wait times down. We are working to ensure that those existing crossings have the capacity to deal with the expected volumes between now and 2013. If we can get that bridge done faster, Senator Meighen, we will do it. You and I can cut the ribbon together.

Le sénateur Meighen : Comme nous sommes tous d'accord sur l'importance capitale d'un passage ou de plusieurs passages dans la région de Windsor-Detroit et sur les conséquences de tout obstacle à la libre circulation des biens et des personnes pour le Canada, peut-on espérer, à votre avis, un raccourcissement du délai de 2013 pour l'ouverture d'un nouveau passage?

Mme McLellan : De part et d'autre de la frontière, nous partageons l'objectif commun d'accélérer les choses dans la mesure du possible, compte tenu de ce qui s'est déjà produit lorsque toutes les formalités juridiques n'étaient pas respectées; dans un tel cas, on se retrouve devant les tribunaux et le projet peut être retardé bien au-delà de la date prévue, en l'occurrence 2013. Nous voulons agir dans les règles de l'art, mais avec toute la diligence nécessaire. Notre objectif est d'accélérer les choses dans toute la mesure du possible.

Cela étant dit, compte tenu de différents facteurs comme le défi des 25 p. 100, il est prévu que les passages actuels atteindront leur point de saturation après 2013. Comme nous avons remporté haut la main le défi des 25 p. 100, rien ne nous empêche d'aller encore plus loin et de faire en sorte que le point de saturation ne soit atteint que bien après la date prévue actuellement pour la mise en service d'un nouveau passage.

J'en profite pour remercier tous ceux qui travaillent aux points de passage, c'est-à-dire les exploitants et les fonctionnaires des deux pays, les agents et le secteur privé. Lorsque ce défi des 25 p. 100 a été lancé, Tom Ridge et moi savions que nous pouvions y faire face, et il est maintenant bien intégré dans les esprits. On peut dire que la plupart du temps, il n'y a pas d'attente exorbitante aux principaux points frontaliers comme ceux de Windsor-Detroit et du pont Bluewater au passage entre Sarnia et Port Huron. À Niagara, on insiste sur le défi des 25 p. 100 parce qu'il capte l'attention des intervenants. Que pouvons-nous faire avec les infrastructures actuelles pour réduire encore les périodes d'attente? Est-ce qu'on a distribué ce document, monsieur Jolicoeur?

M. Jolicoeur : Je ne pense pas que ces chiffres aient été distribués.

Mme McLellan : Nous allons les distribuer au nom de la transparence. Au pont Ambassador, les délais d'attente ont diminué de 72 p. 100 en direction du Canada et de 71 p. 100 en direction des États-unis. Au pont Bluewater, les délais d'attente pour les transporteurs commerciaux ont diminué de 83 p. 100 en direction du Canada et de 64 p. 100 en direction des États-unis. Cette initiative a été adoptée dans l'enthousiasme, chacun comprenant le défi à relever. L'amélioration était parfois due à des modifications matérielles, comme des guichets et des agents supplémentaires, ou à une modification des couloirs, alors que d'autres ont été possibles parce que les agents se sont appliqués à travailler ensemble pour tout mettre en œuvre afin de réduire les délais d'attente. Nous travaillons pour faire en sorte que les passages actuels aient une capacité suffisante pour accueillir les volumes de trafic prévus d'ici 2013. Si l'on peut faire construire ce pont plus rapidement, sénateur Meighen, nous le ferons. Vous viendrez avec moi couper le ruban.

Senator Meighen: I will look forward to that. That is excellent news and all involved are to be congratulated. We can only hope that it does not act like a double-edged sword and relax the atmosphere to the point that people do not understand there is an urgency.

Ms. McLellan: I can assure you, from the Prime Minister down, that there is an urgency to ensure that we are focused on that new crossing, wherever it might be.

The Chairman: If I may, all committee members think that the 25 per cent challenge is terrific.

Senator Meighen: We have just heard from union representatives that there is a clear push not to go to secondary. Mr. Jolicoeur will be dying to answer this.

Ms. McLellan: Yes, he is, I can assure you.

Senator Meighen: The great push is to increase the throughput, in effect. There is a tacit or implicit discouragement, according to some witnesses before the committee, to take people to secondary because that slows the entire lineup. Could we have your comments on that? Is that why the 25 per cent challenge is working so well?

Mr. Jolicoeur: In terms of the statistics shared by the minister and the additional details that we will share, it is because of two specific things. It has been measured not only by CBSA but also by different agencies, the private sector and people who were tasked to deal with the challenge. Primarily on the Canadian side of the Ambassador Bridge bound for the U.S it is because of additional booths and officers deployed to Windsor.

I will use this opportunity, if I may, to respond more broadly to the question. Like others, I read the front page of the *National Post* this morning about our managers receiving bonus or performance pay on the basis of not doing more investigation, not sending more to secondary or not doing more verification than what they would have been given centrally. That is absolutely ridiculous and has nothing to do with reality, but it is worth a discussion on how the system works.

As I said earlier, we are not letting the system go and trying to stop everything. Everything within the organization is planned. It is true that through central discussions with input from each of the locations every year and with input from the intelligence section it is determined where we are more vulnerable and where we should ask for more verification and checks in some areas rather than in other areas. This is not linked in any way, shape or form with performance pay. Performance pay in this organization is pre-CBSA for all supervisors up to the executive level. There was an up-to-5 per cent performance pay linked to good people management. This no longer exists in CBSA because we fall under Treasury Board as an employer. That performance pay has been eliminated. What remains for executives and up is the standard performance pay that is basically applied under Treasury Board

Le sénateur Meighen : J'y compte bien. Voilà d'excellentes nouvelles et toutes les personnes en cause méritent nos félicitations. Souhaitons simplement que ce ne soit pas une arme à double tranchant et que l'atmosphère ne se détende pas au point que l'on cesse de voir qu'il y a urgence.

Mme McLellan : Je peux vous dire que jusqu'au premier ministre, tout le monde est conscient de l'urgence de la situation et se consacre à l'ouverture d'un nouveau passage, quel qu'en soit l'endroit.

Le président : Permettez-moi de vous dire que tous les membres du comité considèrent le défi des 25 p. 100 comme quelque chose d'extraordinaire.

Le sénateur Meighen : Des représentants syndicaux viennent de nous dire qu'on note une volonté réelle d'éviter le deuxième contrôle. M. Jolicoeur aura certainement quelque chose à répondre à ce sujet.

Mme McLellan : Oui, je peux vous l'assurer.

Le sénateur Meighen : En fait, tout le monde s'efforce d'augmenter le trafic. D'après certains témoins du comité, les agents évitent tacitement ou implicitement à imposer des contrôles secondaires parce que cela ralentit toute la file d'attente. Qu'en pensez-vous? Est-ce pour cela que le défi des 25 p. 100 donne de si bons résultats?

Mr. Jolicoeur : D'après les statistiques du ministère et d'après certains détails supplémentaires dont nous pouvons faire état, l'amélioration est due spécifiquement à deux facteurs. Elle a été mesurée non seulement par l'Agence des services frontaliers mais aussi par d'autres organismes, par le secteur privé et par ceux qui se sont occupés du défi. Du côté canadien du pont Ambassador en direction des États-Unis, l'amélioration est due aux postes et aux agents supplémentaires déployés à Windsor.

J'en profite, si vous me le permettez, pour répondre plus généralement à la question. Comme d'autres, j'ai lu la première page du *National Post* ce matin où il était question de nos cadres qui recevaient des primes au rendement parce qu'ils évitent d'approfondir les recherches, d'imposer des contrôles secondaires et parce qu'ils ne font pas plus de vérifications que n'en exige l'autorité centrale. C'est tout à fait ridicule et sans rapport avec la réalité, mais cela mérite une explication sur le mode de fonctionnement du système.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous ne voulons pas que le système arrête tout le trafic. Au sein de notre organisme, tout est planifié. Il est vrai que grâce à des discussions centralisées auxquelles participent chaque année les agents de tous les points de passage et ceux de la section du renseignement, on a déterminé les endroits les plus vulnérables, où il faut intensifier les vérifications et effectuer davantage de contrôles qu'ailleurs. Dans notre organisme, des primes au rendement étaient accordées avant la création de l'Agence des services frontaliers à tout le personnel d'encadrement jusqu'au niveau de la direction. Il y avait une prime au rendement d'un maximum de 5 p. 100 pour la bonne gestion du personnel. Cette prime n'existe plus à l'Agence des services frontaliers qui, en tant qu'employeur, relève désormais du Conseil du Trésor. La prime au rendement a été

rules. In this organization, we do not penalize someone for doing too many checks; it is quite the contrary. I would be concerned if a local manager did not take into consideration all of the advice he receives from his field and from headquarters on where the risks are. They use that information as a guideline to determine how to deploy their resources, when they should look at something and where there is greater risk. That is the intelligence managing of the organization. What I read in the *National Post* was ridiculous.

Senator Meighen: Thank you for that. Clearly, there is a difference of opinion. Your testimony stands in contrast to what we heard earlier; and I hope you can resolve that.

I have two final questions. Let us talk about those 250 unmanned road crossings across the country. Some Americans, if not all, have sensors. First, could you tell us to what extent the information they pick up is transmitted freely and in a timely fashion to our authorities, if it is sent? Second, what plans, other than hiring more officers, do we have to cover those crossings?

Mr. Jolicoeur: The analogy of football vis-à-vis chess that I used earlier works well in the universe for which I am responsible. The responsibility for those roads between ports is basically in Canada with the RCMP. Those officers play the same role that border patrol officers play in the U.S.

Yes, we receive information from Americans using sensors. I do not know to what extent that occurs but I could look into it and obtain the information for the committee.

Senator Meighen: Thank you. Minister, I wish you good luck in pursuing your thoughts about having a kind of enhanced armed presence at the borders. You will find that it is a matter of resources. If the RCMP continues to rush around trying to patrol these 250 unmanned roads and if, perhaps, we are to be more available at one-man border posts, then we may need more RCMP officers.

Ms. McLellan: I know that Commissioner Zaccardelli will thank you for that comment.

Senator Meighen: I have great admiration for the Commissioner of the RCMP.

Senator Day: I will follow up on a couple of points that were made earlier by other senators, after which I will have a new question or two. With regard to the *National Post* article this morning, you might do well to hear this other statement that no one from the Canada Border Services Agency was available to

supprimée. Ce qui reste pour les cadres, c'est la prime au rendement normale prévue dans les règles du Conseil du Trésor. Personne n'est pénalisé pour cause de vérifications excessives; bien au contraire. Je trouverais inquiétant qu'un gestionnaire ne tienne pas compte de tous les avis que lui adressent ses agents sur le terrain et l'administration centrale quant à la nature du risque. Tous les gestionnaires utilisent cette information pour déterminer comment ils doivent déployer leurs ressources, quand ils doivent chercher quelque chose en particulier et quand ils sont exposés à un risque inhabituel. Voilà comment on gère le renseignement au sein de l'organisme. Ce que j'ai lu dans le *National Post* est tout à fait ridicule.

Le sénateur Meighen : Je vous en remercie. Il y a manifestement des divergences d'opinion. Votre témoignage va à l'encontre de ce qu'on nous a dit précédemment et j'espère que vous pourrez tirer les choses au clair.

J'ai encore deux questions à poser. Parlons de ces 250 points de passage sans surveillance. Du côté américain, certains d'entre eux, sinon la totalité, sont équipés de détecteurs. Tout d'abord, pouvez-vous nous dire dans quelle mesure l'information ainsi recueillie est transmise sans délai, le cas échéant, à nos autorités? Deuxièmement, qu'avez-vous l'intention de faire de ces points de passage?

M. Jolicoeur : L'analogie que j'ai utilisée un peu plus tôt en comparant le football et les échecs convient très bien dans l'univers dont je suis responsable. Au Canada, ces routes entre les différents points d'entrée sont essentiellement de la responsabilité de la GRC. Les agents de la GRC jouent au Canada le même rôle que celui que jouent aux États-Unis les agents de la police de frontière.

Effectivement, nous savons que les Américains utilisent des détecteurs. J'ignore l'envergure de la chose, mais je pourrais m'informer et transmettre au comité ce que j'aurai appris.

Le sénateur Meighen : Je vous remercie. Madame la ministre, je vous souhaite bonne chance dans votre réflexion au sujet de l'éventualité d'une présence armée renforcée aux frontières. Vous constaterez sans aucun doute que c'est une question de ressources. Si la GRC persiste à se démener pour essayer de patrouiller ces 250 routes qui ne le sont pas et si, éventuellement, nous voulons être plus présents aux postes desservis par un seul agent, peut-être faudra-t-il alors que la GRC ait davantage d'effectifs.

Mme McLellan : Le commissaire Zaccardelli vous saura gré de ce que vous venez de dire, je n'en doute pas.

Le sénateur Meighen : J'admire beaucoup le commissaire de la GRC.

Le sénateur Day : Je vais revenir sur une ou deux choses qui ont été évoquées par d'autres sénateurs, après quoi je poserai une ou deux questions de mon cru. S'agissant de l'article qui a paru ce matin dans le *National Post*, vous auriez peut-être intérêt à savoir également que l'Agence des services frontaliers du Canada n'a pas

comment. This committee receives coverage of its hearings so this might be an opportune time to comment on the article. This goes to the issue of the football player and the chess player, again.

The quote here is: "Intelligence-based targeted high-risk searches are routinely discouraged." Would you comment on that statement? Intelligence-based is your chess player, versus the football player. Intelligence-based high-risk routine searches are routinely discouraged because of the time involved.

Mr. Jolicoeur: I do not think that is right. It is quite the contrary. We are pushing for intelligence-based high-risk checks. The point was probably made in the context of the balance between facilitation and security, or it may have been made in the context of availability of resources in the organization. The important point is that the knowledge about what is more critical and what is less critical must be applied in the context of security clearance in the organization.

As I said earlier, in this chess game, we have four levels of security clearance. It may be that an intelligence officer at one level knows more about what are the real concerns versus the lesser concerns. It is difficult to relate to such a statement in a vacuum.

Senator Day: I think your opening comment that this is incorrect invites you to determine whether it is or is not correct.

Ms. McLellan: I would agree, except that that statement flies in the face of everything a modern border services agency must be about. It must be intelligence-led.

Random checks obviously have their place, but we must be intelligence-led. The culture must change to accept the fact that what you do is first and foremost driven by the intelligence as collected. That is why we are increasing the number of intelligence officers in the CBSA. They work within the CBSA with other agencies, both Canadian and U.S., at the national, provincial and local levels to collect the intelligence, and to then get it in a real-time way back to the front lines so that it can be used.

Senator Day: Minister, we understand that. This committee has heard extensive testimony in that regard.

Ms. McLellan: Yes.

Senator Day: If a manager at the border crossing on the ground can override all of that, then everything you are doing is for naught.

Ms. McLellan: Speaking for Mr. Jolicoeur, which is always dangerous, he would say that he does not accept that statement or description of events. Certainly, I would suggest that

daigné faire de commentaire. Comme les travaux de notre comité sont bien suivis par la presse, c'est peut-être pour vous le moment rêvé de donner votre avis sur cet article. Encore une fois, cela revient à l'analogie entre le joueur de football et le joueur d'échecs.

Voici ce que dit cet article : « On recommande régulièrement de ne pas procéder à des fouilles à haut risque motivées par une activité de renseignement. » Que pourriez-vous dire à ce sujet? L'activité de renseignement, c'est l'équivalent du joueur d'échecs par opposition au joueur de football. On recommande régulièrement de ne pas procéder à des fouilles à haut risque de ce genre parce qu'elles prennent trop de temps.

M. Jolicoeur : Je ne pense pas que ce soit le cas, ce serait plutôt le contraire. Nous insistons beaucoup sur les fouilles à haut risque étayées par une activité de renseignement. Cela a probablement été écrit par référence à ce juste milieu entre la sécurité et la facilitation, ou peut-être encore eu égard aux ressources disponibles. Mais l'important ici, c'est que, dans le contexte des activités de sécurité de l'organisation, il est important de bien savoir ce qui est plus nécessaire et ce qui l'est moins.

Comme je l'ai déjà dit en parlant de cette partie d'échecs, il y a quatre niveaux d'habilitation en matière de sécurité. Peut-être l'agent de renseignement à un niveau en sait-il davantage au sujet des véritables dangers par rapport aux préoccupations secondaires. Mais hors contexte, il est difficile de se prononcer sur ce genre de déclaration.

Le sénateur Day : Je pense qu'en disant, dans votre déclaration préliminaire, que cela est inexact doit vous inviter à demander si c'est effectivement le cas.

Mme McLellan : J'en conviens, sauf que cette citation bat absolument en brèche tout ce que doit représenter une agence moderne des services frontaliers qui, avant tout autre chose, doit intervenir en fonction des activités de renseignement.

Certes, les vérifications aléatoires sont de mise, mais c'est toujours à partir de renseignements qu'il faut intervenir. C'est toute la culture qui doit changer de manière à bien reconnaître le fait qu'avant tout autre chose, les interventions doivent être effectuées en fonction des renseignements recueillis. C'est la raison pour laquelle nous augmentons l'effectif de l'ASFC qui s'occupe d'activités de renseignement. Ces agents de renseignement travaillent main dans la main avec les autres agences, canadiennes et américaines, et cela aux niveaux national, provincial et local, afin de recueillir des renseignements et de les acheminer immédiatement à leurs collègues en première ligne pour pouvoir les exploiter au maximum.

Le sénateur Day : Nous savons bien cela, madame la ministre. Le comité a déjà entendu d'abondants témoignages à ce sujet.

Mme McLellan : En effet.

Le sénateur Day : Mais si, au poste frontalier, un gestionnaire peut en faire fi, tout cela aura été fait en vain.

Mme McLellan : Si je peux me substituer à M. Jolicoeur, ce qui est toujours hasardeux, celui-ci vous dirait qu'il réfute cette affirmation, cette description des choses. Mais il est certain que je

Mr. Jolicoeur will follow up on that statement as quickly as possible. It flies in the face of everything we want this agency to be and to do.

Senator Day: Perfect. We would appreciate hearing from you with respect to your investigation in that regard. I think it is important to deal with that. It does fly in the face of everything we have heard.

The other follow-up question I had related to the St. Stephen-Calais crossing, for obvious reasons. I am pleased to advise that we are proceeding nicely in that regard. Funding from both sides — Canada and the United States — is in place. Expropriations of land are taking place. The environmental assessments are proceeding. What input do you have with respect to the facilities at border crossings? Bear in mind the discussion we had of pre-clearance, the potential joint operation between Canada and the United States, the reverse inspection. You say the negotiations are ongoing. Are we building it in facilities now or will we have to redesign this three, four or five years from now?

Mr. Jolicoeur: That is all a question of timing. In this case, I am told that if it were to be designed and planned for a reverse inspection mode or a pre-clearance mode, that because of the timing, because of the plan, because as you say it is progressing well, it would likely be stalled. It would not be able to proceed because of everything that has to be done on the pre-clearance side. It is caught a little bit in this timing situation.

The conclusion was that we would rather proceed with it and, yes, possibly at some point we might consider switching sides. For the moment, it would be detrimental to the project to link it to the other initiatives.

Senator Day: I hear what you are saying. I would not want to see it delayed either. However, it is unfortunate that, when you are building a new facility, you cannot design it for the future as opposed to designing it for the past.

Ms. McLellan: We do design it as much as possible for the future. That must be part of the plan. We do need to think where we will be 10 years from now.

Senator Day: We need to think where we will be in five years.

Ms. McLellan: I am even more futuristic than you are.

Senator Forrestall: Perhaps you are not futuristic enough.

Senator Day: The container security initiative was rolled out last week, I believe.

recommanderais à M. Jolicoeur de donner suite à cela dans les meilleurs délais. Cela bat en brèche tout ce que cette agence doit être et doit faire selon nous.

Le sénateur Day : Fort bien. Nous aimerais vous entendre parler de l'enquête que vous menez dans ce sens. Je pense qu'il est impératif de faire quelque chose car cela bat en brèche tout ce que nous avons entendu jusqu'à présent.

L'autre question complémentaire que je voulais vous poser concerne, et cela de façon tout à fait évidente, le passage frontalier de St. Stephen-Calais. Je suis heureux de pouvoir vous signaler que nous progressons bien dans ce dossier. Un financement bilatéral — canado-américain — a déjà été assuré, les expropriations ont commencé et les évaluations environnementales sont en cours. Quel est votre rôle en ce qui concerne les installations aux postes frontaliers? N'oubliez pas la discussion que nous avons eue au sujet du prédéouanement, de la possibilité d'une initiative canado-américaine conjointe, l'interchangeabilité des inspections. Vous dites que les négociations se poursuivent. Est-ce qu'on est déjà en train d'intégrer cela aux installations existantes ou allons-nous devoir le faire dans trois, quatre ou cinq ans?

M. Jolicoeur : C'est une question de chronologie. Dans ce cas-ci, j'ai appris que s'il fallait intégrer à la planification un mode d'interchangeabilité des inspections ou un mode de prédéouanement, il faudrait probablement tout interrompre en raison des échéanciers, en raison du plan, parce que, comme vous le dites vous-même, cela progresse bien. Mais cela ne serait plus possible parce que tout devrait être fait en mode prédéouanement. Donc, nous sommes un peu coincés par cette chronologie.

On en a conclu qu'il serait selon nous préférable d'aller de l'avant et oui, à un moment donné peut-être, d'envisager l'inverse mais, pour l'instant, intégrer cela à d'autres initiatives nuirait au projet.

Le sénateur Day : Je vous ai bien compris. Moi non plus, je ne voudrais pas que cela retarde les choses. Il est par contre regrettable que, lorsqu'on construit de nouvelles installations, on ne puisse pas tenir compte de l'avenir et qu'il faille plutôt s'inspirer du passé.

Mme McLellan : Chaque fois que c'est possible, nous faisons nos plans en fonction de l'avenir. L'avenir doit faire partie du plan. Il ne faut jamais perdre de vue ce que la situation pourra être d'ici 10 ans.

Le sénateur Day : Il faut plutôt penser à ce qu'elle sera d'ici cinq ans.

Mme McLellan : Je suis encore plus avant-gardiste que vous.

Le sénateur Forrestall : Mais peut-être ne l'êtes-vous pas encore suffisamment.

Le sénateur Day : C'est la semaine dernière, je crois, que l'initiative concernant la sécurité des conteneurs a été mise en route.

Mr. Jolicoeur, when you were here back in the spring you talked about the initiative. Is there anything in this new initiative that was not announced six or eight months ago? Is there anything of which we should be aware?

Mr. Jolicoeur: What is new is that we have reached an agreement with DHS to ensure that our deployment overseas is complementary to their initiative in that we share information that we receive and that they receive on each of those sites, and that we use the knowledge that they have been able to obtain when they started this deployment to ports overseas to facilitate our deployment. We have a formal agreement with CBP. I believe it was signed two weeks ago.

Ms. McLellan: There is nothing new, senator, in the sense that the initiative has been announced before. In the name of transparency — and also, as Senator Meighen has said, the politics of repetition — you cannot say these things often enough. People are busy. Every time we say it we are, we hope, reaching another small group of people who say, "Okay, that is something they are doing to push our borders out and help keep our country safer."

The initiative is not new; it has been announced before. However, each step of the way we want to announce that real progress has been made. The signing of the MOU is another example of that concrete progress.

Senator Day: That is helpful. We visited Halifax a while back and were surprised to learn of the high percentage of containers that come into Halifax that actually proceed by train directly — or indirectly — to the United States. We understand the importance of this initiative. We know that we have already agreed to have U.S. inspectors in the Port of Halifax. This is just an extension of that to send people offshore to where the containers are.

Will you be using high-tech equipment to seal these containers and track them after they are inspected where they are loaded?

Mr. Jolicoeur: Right now, a container that is of concern to us will not even be allowed to be boarded on ships. We would work with and negotiate agreements, and possibly other announcements, with local customs authorities in each of those countries so that they do the verification to ensure that we do not board anything that would be of concern to us.

Senator Day: Something that might be of concern to us is fertilizer. Fertilizer can be used to make bombs. That will be of concern, but you will surely not stop containers of fertilizer from coming here. What would you do with those things?

Monsieur Jolicoeur, au printemps dernier, vous nous aviez déjà parlé de cette initiative. Y a-t-il quoi que ce soit à ce sujet qui n'a pas été annoncé il y a six ou huit mois de cela? Y a-t-il quoi que ce soit que nous devrions savoir à ce sujet?

Mr. Jolicoeur : Ce qui est nouveau, c'est que nous nous sommes mis d'accord avec le DHS, le Département de la sécurité intérieure, pour que nos activités de déploiement à l'étranger viennent compléter ses activités à lui en ce sens que nous échangeons les renseignements que nous obtenons de part et d'autre à chacun de ces points et que nous utilisons ce que les Américains ont pu apprendre depuis le début de leur déploiement dans les ports étrangers afin de faciliter le nôtre. Nous avons un accord officiel avec les services américains des douanes et de la protection de la frontière, un accord que nous avons signé il y a deux semaines je crois.

Mme McLellan : Il n'y a rien de neuf, sénateur, puisque l'initiative a déjà été annoncée. Par souci de transparence — et également, comme le disait le sénateur Meighen, pour être fidèle à la politique de la répétition — c'est le genre de chose qu'on ne répétera jamais assez. Tout le monde est occupé. Chaque fois que nous disons cela, du moins c'est ce que nous espérons, nous sensibilisons un autre petit groupe de gens qui, à leur tour, diront : « Très bien, c'est donc quelque chose qu'ils sont en train de faire pour repousser nos frontières et améliorer la sécurité nationale. »

Mais l'initiative en soi n'est pas neuve, elle a déjà été annoncée. Par contre, à chaque étape, nous voulons pouvoir annoncer qu'il y a vraiment eu des progrès. La signature du protocole d'entente est un autre exemple de progrès concret.

Le sénateur Day : Voilà qui est précieux. Il y a quelque temps, nous sommes allés à Halifax où nous avons été étonnés d'apprendre qu'un pourcentage très important de conteneurs transits par Halifax pourraient être acheminés par le rail directement ou indirectement jusqu'aux États-Unis. Nous comprenons donc fort bien l'importance de cette initiative. Nous savons que vous avez déjà accepté que des inspecteurs américains soient en poste au port d'Halifax. Le fait d'envoyer des gens à l'étranger pour inspecter les conteneurs au point d'origine est en fin de compte le prolongement direct de ce genre d'initiative.

Utiliserez-vous de l'équipement de haute technologie pour sceller ces conteneurs et les suivre après leur inspection au lieu d'embarquement?

Mr. Jolicoeur : À l'heure actuelle, si un conteneur représente un intérêt particulier pour nous, nous ne permettrons pas qu'il soit chargé sur le navire. Nous comptons arriver à des accords négociés avec les autorités douanières locales de chacun de ces pays afin qu'elles fassent la vérification et que nous ne permettions pas l'embarquement de cargaisons indésirables.

Le sénateur Day : Les cargaisons d'engrais pourraient nous intéresser. L'engrais peut servir à fabriquer des bombes. Les engrais présenteront donc un intérêt spécial pour nous, mais vous ne vous mettrez pas à bloquer tous les conteneurs d'engrais. Que ferez-vous alors?

Ms. McLellan: We are a huge exporter of fertilizer. We do not import fertilizer. I have had the benefit of talking to the fertilizer industry.

Senator Day: Fertilizer is often a combination of different products, such potash and nitrogen. Are you suggesting that we would not bring in any product that might be used for a purpose other its initial intended purpose?

Mr. Jolicoeur: No, I am not saying that. What I would like to say, though, is that we are using the most advanced risk algorithm in the world to decide whether we are importing what might be of concern from the perspective of material that could be used to build a bomb, to decide whether this thing is coming for the right purpose or not. Basically, by linking the source, the transfer, the importer, what they have done in the past, we are building knowledge in the system about each of the players along the way. Then we can say, yes, this one is coming for the right thing, but this one is strange; why is it coming?

Senator Day: I appreciate that. That is important knowledge that I did not have — that you are looking at surrounding factors.

On the technology aspect, we had a representative before us a while back talking about satellite technology and the use of tracking, and sealing these containers so you know they have not been tampered with. Are we into that yet? Is it coming?

Mr. Jolicoeur: We are not into it yet. It is being discussed. The Department of Transport, from the perspective of security of transport, I believe, is also looking at that. This is something that I want to look at in the future.

Senator Forrestall: Minister, we are talking a lot today about transparency and openness. You may recall, during the debate in the Senate chamber, some of us expressed concern about the absence of provision for an annual report. The suggestion from the government was that the report by Treasury Board be considered the annual report of the Canada Border Services Agency. Have you had a change of heart; and, if so, in light of the need for apparent transparency —

Ms. McLellan: Are you asking if I, as minister, would submit an annual report to Parliament?

Senator Forrestall: I would submit that the agency should submit an annual report to Parliament through you.

Ms. McLellan: It is being done. Mr. Jolicoeur tells me that.

Mr. Jolicoeur: There was an amendment to our legislation to ensure that we would provide that report to Parliament. It is done through the normal Treasury Board initiative of asking each department to provide the departmental performance report.

Senator Forrestall: That is not quite good enough. Your report has been filtered through another hand before it comes to the public. In fairness to the proposition of fairness and transparency and openness, I think you should be seen to be speaking for yourselves.

Mme McLellan : En fait, nous n'importons pas d'engrais, nous en exportons des quantités considérables. J'ai d'ailleurs pu en parler avec des représentants du secteur des engrais.

Le sénateur Day : L'engrais est souvent un ensemble de différents produits tels que la potasse et l'azote. Voulez-vous dire que vous ne permettrez pas l'entrée au Canada de tout produit qui pourrait servir à des fins autres que ses fins initiales?

Mr. Jolicoeur : Ce n'est pas ce que je dis. Je dis cependant que nous employons l'algorithme le plus avancé du monde pour déterminer quels produits d'importation devraient nous intéresser plus particulièrement, parce qu'ils pourraient servir à fabriquer une bombe, par exemple, pour déterminer si ces produits seront utilisés à bon escient ou non. Essentiellement, en établissant des liens entre la source, le transfert, l'importateur et les activités de tous les intervenants dans le passé, nous accumulons dans notre système des informations sur chacun. Nous pouvons alors affirmer que certaines cargaisons ne posent pas de problème alors que d'autres semblent étranges.

Le sénateur Day : Je comprends. Je ne savais pas, et c'est important, que vous prenez en compte tous les facteurs connexes.

En ce qui concerne la technologie, un de nos témoins précédents nous a parlé de la localisation par satellite et du scellage des conteneurs afin d'éviter les tentatives d'altération et de sabotage. Est-ce que cela se fait déjà ou est-ce que cela se fera bientôt?

Mr. Jolicoeur : Nous n'en sommes pas encore là. On en discute. Je crois que le ministère des Transports s'y intéresse, puisqu'il s'agit de sécurité des transports. J'examinerai aussi cette possibilité à l'avenir.

Le sénateur Forrestall : Madame la ministre, nous avons beaucoup parlé aujourd'hui de transparence et d'ouverture. Vous vous souvenez sans doute que, pendant le débat au Sénat, certains d'entre nous se sont dit préoccupés par le fait que la loi n'exige pas le dépôt d'un rapport annuel. Le gouvernement nous a répondu que le rapport de l'Agence des services frontaliers du Canada correspondra au rapport du Conseil du Trésor. Avez-vous changé d'idée sur le sujet et, dans l'affirmative, étant donné qu'il est important qu'il y ait apparence de transparence...

Mme McLellan : Voulez-vous savoir si je déposerai un rapport annuel au Parlement à titre de ministre?

Le sénateur Forrestall : J'estime que l'Agence devrait déposer un rapport annuel au Parlement par votre entremise.

Mme McLellan : M. Jolicoeur me dit que l'Agence le fait déjà.

Mr. Jolicoeur : Notre loi a été modifiée et exige dorénavant que nous déposions un rapport au Parlement. Cela se fait dans le cadre de l'initiative régulière du Conseil du Trésor, lequel demande à chaque ministère un rapport sur le rendement.

Le sénateur Forrestall : Ça ne suffit pas. Ça signifie que votre rapport est passé par le filtre d'une autre organisation avant d'être rendu public. Par souci de justice, de transparence et d'ouverture, il me semble que vous devriez vous exprimer en votre propre nom.

Ms. McLellan: Can I take that back and think about it in the next day or so?

Senator Forrestall: I wish you would.

Ms. McLellan: I will.

Senator Forrestall: Thank you, minister.

The Chairman: I have a couple of brief points, minister. One, can you advise the committee if the agency has made any progress in terms of having more inspectors who are fully trained to the level of indeterminate employees?

Mr. Jolicoeur: I am not sure I understand the question. All our permanent employees are fully trained.

The Chairman: Yes, we understand that. It is the problem with your non-permanent employees I am addressing; is the percentage moving in the right direction? You have a significant number of people, particularly in the summer, who —

Ms. McLellan: Students, you mean?

The Chairman: Yes — who are not fully trained. Are you making any progress in increasing the number of people who are fully trained?

Mr. Jolicoeur: I am not planning to change the ratio of employees and students, except in a review that we are doing — actually, also following your last report — on the question of students working alone. I do not have a plan to change the ratio of students and employees.

The Chairman: This is something that will be on the mind of the committee going forward. I hope you will include data on that.

Ms. McLellan: We want to look at the whole question of students. We believe they are an important part of the CBSA. However, we also want to ensure that they are being used appropriately — whether it is working alone, whether it is other issues that might arise in the context of students. We want to review that, and that was one of the issues that you identified in your report

The Chairman: On the question of keeping a log of the vehicles that do not stop at border crossings, is there such a log? We have been told there is not.

Mr. Jolicoeur: There is no such log at the moment. I can commit to develop a very simple system that would allow us to collect that information.

The Chairman: We think it is important. We would go further. We would be interested in knowing not only the number of vehicles that fail to stop, but what actions were taken — whether the police were advised and, further, whether the police eventually apprehended the individuals. We understand this is beyond your

Mme McLellan : Me permettez-vous d'y réfléchir encore un ou deux jours?

Le sénateur Forrestall : Si vous voulez bien.

Mme McLellan : C'est ce que je ferai.

Le sénateur Forrestall : Merci, madame la ministre.

Le président : J'aurais deux ou trois petites questions à poser, madame la ministre. Premièrement, est-ce que l'Agence a assuré la formation d'inspecteurs au niveau des employés nommés pour une période indéterminée?

Mr. Jolicoeur : Je ne suis pas sûr d'avoir compris la question. Tous nos employés permanents ont reçu une formation complète.

Le président : Oui, bien sûr. Moi, je parle des employés non permanents. Y en a-t-il de plus en plus qui reçoivent la formation complète? Un nombre assez élevé de vos employés, surtout en été...

Mme McLellan : Vous parlez des étudiants qui ont un emploi d'été?

Le président : Oui, ils ne reçoivent pas la formation complète. Avez-vous réalisé des progrès et augmenté le nombre de vos employés qui reçoivent la formation complète?

Mr. Jolicoeur : Je n'ai pas l'intention de changer la proportion d'employés par rapport aux étudiants qui occupent un emploi d'été, sauf dans le cadre d'un examen en cours — que nous avons aussi entrepris par suite de votre dernier rapport — sur la question des étudiants qui travaillent seuls. Je ne prévois pas modifier la proportion d'étudiants et d'employés.

Le président : C'est une question que nous gardons en tête. J'espère que vous inclurez des données sur ce sujet.

Mme McLellan : Nous allons examiner tout ce qui a trait aux étudiants qui occupent un emploi d'été. Ils représentent un élément important des effectifs de l'Agence et nous voulons nous assurer de les employer comme il se doit. Nous allons donc examiner tout ce qui les touche, que ce soit le travail seul ou toute autre question pertinente. Nous allons passer tout cela en revue, comme vous nous l'avez demandé dans votre rapport.

Le président : J'aimerais maintenant savoir si vous avez un registre des véhicules qui ne s'arrêtent pas au poste frontalier. On nous a dit qu'il n'y a pas de registre de ce genre.

Mr. Jolicoeur : C'est exact. Je peux toutefois m'engager à concevoir un système très simple qui nous donnerait ce genre d'information.

Le président : Cela nous apparaît important. Nous pourrions aller plus loin. Nous aimerais savoir non seulement le nombre de véhicules qui ne s'arrêtent pas au poste frontalier, mais aussi connaître les mesures qui sont prises — dans quels cas la police est appelée à intervenir et si la police finit par arrêter ces conducteurs.

agency, Mr. Jolicoeur, but it is not beyond yours, minister. We would like to have the complete picture, if people are coming into the country illegally; I believe the estimate was around 1,600.

Ms. McLellan: I think even at Lacolle, if I am not wrong, we changed the physical infrastructure, and there was an enormous percentage drop of people being able to run the border. Is that right, Mr. Jolicoeur? I know that is only one part of the information you are seeking.

Mr. Jolicoeur: First, the number is lower than that, but there are three locations where we had significant concerns. They were Lacolle, and the physical arrangement has been patched — that one was football. The second concern was with secondary commercial in Windsor that is not right at the border but at some distance. We have put in place a number of measures to ensure that nobody on the commercial side avoids going through secondary when they should. We have additional people and processes in place to guarantee that.

The third one, I can never remember the name of the place, but it again has to do with the geography in B.C., where people take a ship to go from one side to the other. There is regular confusion where people go to the wrong side, do not realize —

Ms. McLellan: They end up unwittingly being in the other country.

Mr. Jolicoeur: We are working with the municipality on signs, trying to repair that one.

With regard to the others, we will collect the information and provide a table to you.

The Chairman: I trust the information will take us right through not only the individuals who make it but also what happens to them; the follow up on it would be helpful.

Finally, I wish to make an observation that the relationship between management and labour within the agency seems to be fractious, seems to be contentious. I am a little concerned with the analogy that you used about a chess player — a chess player plays chess by himself; football players play with a team and work in a cooperative fashion. I wonder whether you want to really use the chess analogy in future, because I suspect you would sooner have a cooperative team. I think we all sense that there appear to be two sides. Obviously, in any organization, there will be management and labour. However, I got a sense from you today, Mr. Jolicoeur, when you were describing things that you were not seeking out the views of your employees, that, in fact, that was not something important to you.

Ms. McLellan: Before Mr. Jolicoeur speaks, let me say that in all my talks with Mr. Jolicoeur he has always put at the forefront what front-line officers are dealing with and what they are thinking. That does not mean we always agree, nor should we.

Nous savons que cela va au-delà des compétences de votre agence, monsieur Jolicoeur, mais que cela n'outrepasse pas vos compétences, madame la ministre. Nous aimerais que vous nous brossiez un tableau complet de la situation des personnes qui entrent illégalement au pays; je crois savoir qu'on estime leur nombre à 1 600.

Mme McLellan : Je crois que même au poste de Lacolle, si je ne m'abuse, l'infrastructure physique a été modifiée et que depuis, le pourcentage de personnes qui réussissent à forcer la frontière a considérablement diminué, n'est-ce pas, monsieur Jolicoeur? Mais je sais que ce n'est qu'un élément des informations que vous demandez.

M. Jolicoeur : Les personnes qui entrent illégalement au pays ne sont pas si nombreuses, mais il est vrai que trois postes frontaliers nous préoccupaient plus particulièrement. À Lacolle, nous avons corrigé les problèmes que causait l'agencement physique des lieux. À Windsor, c'était le poste de deuxième examen des expéditions commerciales qui posait un problème parce que ce travail ne se faisait pas à la frontière même. Nous avons pris des mesures pour que le deuxième examen des expéditions commerciales ne puisse être évité. Nous avons prévu des employés supplémentaires et mis en place les mesures qui s'imposaient.

Dans le troisième cas, dont j'oublie toujours le nom mais qui se trouve en Colombie-Britannique, la difficulté tient à l'emplacement géographique; on doit prendre un navire pour aller d'un endroit à l'autre. Régulièrement, il y a confusion et les passagers débarquent à destination sans comprendre...

Mme McLellan : Sans savoir qu'ils sont dans l'autre pays.

M. Jolicoeur : Nous collaborons avec la municipalité pour faire poser des panneaux indicateurs et corriger ce problème.

En ce qui concerne les autres cas, nous recueillerons des informations et vous ferons parvenir un tableau.

Le président : J'espère que dans ces informations, vous inclurez des renseignements sur chaque cas particulier, y compris ce qui est advenu de ces personnes.

Enfin, j'aimerais faire une observation sur les relations entre la gestion et le syndicat, relations qui semblent loin d'être cordiales. Je suis un peu inquiet de votre attitude, étant donné que vous vous êtes comparé à un joueur d'échecs — le joueur d'échecs joue seul, alors que les footballeurs jouent en équipe, collaborent les uns avec les autres. Peut-être voudrez-vous éviter de vous comparer à un joueur d'échecs à l'avenir. J'imagine que vous préféreriez une plus grande collaboration. Évidemment, il faut que chaque partie y mette du sien. Dans toute organisation, il y a des gestionnaires et il y a des employés. Toutefois, monsieur Jolicoeur, en vous écoutant parler aujourd'hui, j'ai eu l'impression que le point de vue de vos employés ne vous intéresse pas particulièrement, qu'il ne revêt pas une grande importance pour vous.

Mme McLellan : Avant de céder la parole à M. Jolicoeur, je veux dire que dans mes discussions avec lui, il a toujours tenu à parler de ce avec quoi devaient composer les agents de première ligne et de ce qu'ils pensaient. Cela ne signifie pas que nous étions

What Mr. Jolicoeur was saying, if you want to use the football-chess analogy, is that both games are being played in the Canada Border Services Agency. You could also say that one is in front of the curtain while the other is behind. You need the people who designed the systems to help us collect the intelligence, hence the mathematician, who may or may not work alone; you also have to draw upon the reality of life on the front line. There is no point in developing a system that does not bear any reality or that is not workable in the context of the men and women on the front line. It is a different job however you describe it.

Then you have front line officers who interact with the public every day and are left to implement the systems that are developed. To use our football-chess analogy, both games are being played but at the end of the day people have to come together and share information and realities so that we get the system right.

I want to reassure you that Mr. Jolicoeur has always struck me as someone who is most interested in what is happening with front-line officers.

I want to come back, however, to the point that the first and paramount obligation of all of us, those front-line officers, Mr. Jolicoeur, myself and all of you, is to public safety and national security. If you have a problem, fine, let us sit down and talk about it. Do not, however, endanger public safety or national security in terms of how one goes about what one does.

There is a higher obligation, and I believe that profoundly. That obligation rests with me, but it also rests with every man and woman who is on that border. I am more than willing to listen to concerns. That is why we are doing the things we are doing. If you are a professional, you have got to be able to commit to every other Canadian that you put their safety and security first.

The Chairman: Well, minister, I understand what you are saying and I get the point, but the point I was trying to make to you was that Mr. Jolicoeur did not sound like he was trying to build a team when he was giving the chess analogy.

Ms. McLellan: I understand that. Do you want to say anything?

Mr. Jolicoeur: I have played chess in teams. I have done it often and it is doable. You work with people. You discuss strategy. I believe in the analogy.

I have been in charge of different labour relations in the public service for many years. I would say that the CBSA is one of the two or three organizations that have had the most difficulty. I do not blame anyone, nor do I blame myself. On the customs side, the history of labour relations goes back well before the creation of CBSA.

CBSA was created on December 12, 2003. I did not even have an office. I was creating a new organization. The Tuesday right after that Friday, I had all of the union leaders in a meeting room to discuss the problems, how they were seeing them and what they thought I should be doing. I involved them all throughout the creation of the CBSA; I have done my best. I increased the

toujours d'accord, et il n'est pas nécessaire que nous le soyons toujours. Pour revenir à l'analogie du football et des échecs, ce que disait M. Jolicoeur, c'est que l'Agence des services frontaliers du Canada s'adonne à ces deux jeux. On pourrait aussi dire qu'il y a des gens devant le rideau et d'autres, derrière. Il faut des gens qui conçoivent les systèmes nous aidant à recueillir les renseignements, comme ce mathématicien, qui ne travaille peut-être pas seul mais il faut aussi des gens sur le terrain, qui travaillent avec la réalité. Rien ne sert de mettre au point un système qui n'est que virtuel ou qui n'est pas utile aux hommes et aux femmes qui travaillent sur le terrain. Peu importe sa description, c'est un travail différent.

Il y a aussi les agents de première ligne, qui interagissent tous les jours avec le public et qui mettent en œuvre les systèmes conçus ailleurs. Pour revenir à l'analogie du football et des échecs, il faut prendre part aux deux jeux, mais au bout du compte, tous doivent travailler ensemble et partager de l'information et décrire sa réalité, pour que le système soit le bon.

Je tiens à vous rassurer : M. Jolicoeur m'a toujours semblé quelqu'un qui s'intéresse de près au sort des agents sur le terrain.

J'aimerais toutefois revenir à cette obligation première et primordiale que nous avons tous, tant les agents sur le terrain que M. Jolicoeur, moi-même et vous tous : la sécurité publique et nationale. S'il y a un problème, très bien, parlons-en. Il ne faut toutefois pas compromettre la sécurité nationale à cause de nos façons de faire.

C'est une obligation supérieure et j'y crois vraiment. Cette obligation est la mienne, mais elle incombe aussi à chaque homme et chaque femme qui travaillent à la frontière. J'écouterai volontiers leurs préoccupations. C'est la raison pour laquelle nous faisons ce que nous faisons. Tout professionnel doit pouvoir s'engager à assurer d'abord la sécurité de chaque Canadien.

Le président : Madame la ministre, je comprends ce que vous dites, mais mon argument, c'est que M. Jolicoeur ne semblait pas vouloir bâtir une équipe en donnant l'exemple du jeu d'échecs.

Mme McLellan : Je le comprends. Voulez-vous ajouter quelque chose?

Mr. Jolicoeur : J'ai fait partie d'équipes, aux échecs. Je l'ai fait souvent et c'est tout à fait faisable. On travaille ensemble. On discute de stratégie. Cette analogie est la bonne, à mon avis.

Je me suis occupé de relations de travail pendant de nombreuses années, dans la fonction publique. Je dirais que l'ASFC est l'une des deux ou trois organisations qui ont eu le plus de problèmes. Je n'en fais le reproche à personne, ni à moi-même. Du côté des douanes, les problèmes de relations de travail remontent à bien avant la création de l'ASFC.

L'ASFC a été créée le 12 décembre 2003. Je n'avais même pas de bureau. Je créais cette nouvelle organisation. C'était un vendredi et le mardi suivant, j'ai rencontré tous les chefs syndicaux pour parler des problèmes, de leur façon de les voir et de leurs idées sur ce que je devrais faire. Pendant toute la création de l'ASFC, je les ai fait participer à nos travaux. J'ai fait

classification level of our first-line customs officers; they had been fighting it for years. That was done shortly after the creation of CBSA. I have kept my door open. Whenever I travel across the country to see managers, I take the time to meet union reps. I meet with them one on one just to find out what the problems are. I, therefore, do not share your view on my not being a team player or not being open to good labour relations.

The Chairman: You shared it to the extent that you agreed that CBSA is one of the problem agencies in terms of labour relations. I am simply expressing the wish and the hope that this be an objective for the very reasons that the minister described. National security is too important to have the playing field muddied by people who do not feel they are all playing on the same side. It is of concern to the committee. I am pleased to hear that it is an objective of the leadership of the department to improve that and to be more cooperative.

Ms. McLellan: I agree with what you have said. I find it interesting, gentlemen, that there are only two women here and yet things have been discussed today with the analogies of games like football. I will leave it at that.

The Chairman: We did not bring it up; it was not our idea.

Senator Meighen: Women play chess, do they not?

Ms. McLellan: Women play football, too.

Senator Nolin: Mr. Chairman, do we have on file a detailed explanation on the courses that are given in Rigaud?

The Chairman: We have some information, but it is not comprehensive.

Ms. McLellan: We can get it.

Senator Nolin: It is related to the change of culture, and the various courses that are given on how to detect fraud or problems.

Senator Meighen: Would that also indicate which courses are taken by students and employees?

Senator Nolin: Yes, it would deal with comprehensive packages, the objective of the courses and how you deal with those problems.

The Chairman: Colleagues, on behalf of the committee, I want to thank very much for appearing before us and for providing us with assistance in dealing with this piece of legislation.

For members of the public who are watching on these proceedings on television, if you have questions or comments, visit our website by going to www.sen-sec.ca. We post witness testimony. Otherwise, you may contact the clerk at 1-800-267-7362 for further information.

Ms. McLellan, thank you very much. Mr. Jolicoeur, thank you very much.

de mon mieux. J'ai augmenté le niveau de classification de nos agents des douanes sur le terrain, qui réclamaient cela depuis des années. Cela s'est fait peu de temps après la création de l'ASFC. J'ai gardé ma porte ouverte. Quand je me déplace ailleurs au pays pour rencontrer les gestionnaires, je prends le temps de rencontrer aussi les représentants syndicaux. Nous nous voyons en tête-à-tête, pour que je sache quels sont les problèmes. Je ne suis donc pas d'accord avec vous, quand vous dites que je n'ai pas l'esprit d'équipe ou que je ne suis pas ouvert à de bonnes relations de travail.

Le président : Vous conviendrez tout de même que l'ASFC est l'une des organisations qui a des problèmes de relations de travail. J'exprime simplement le souhait que vous fassiez de cela un objectif, pour les raisons qui, précisément, ont été énoncées par la ministre. La sécurité nationale est trop importante pour que le jeu soit perturbé par des gens qui estiment que tous ne jouent pas dans la même équipe. C'est l'une des préoccupations du comité. Je suis ravi de voir que c'est l'un des objectifs des dirigeants du ministère, que d'améliorer la situation et de faire preuve de davantage de collaboration.

Mme McLellan : Je suis d'accord avec vous. Je trouve intéressant, messieurs, qu'il n'y ait ici que deux femmes et que pourtant, nous ayons discuté aujourd'hui d'analogie avec des sports comme le football. Je n'en dis pas plus.

Le président : Ce n'est pas nous qui avons commencé, et l'idée n'était pas la nôtre.

Le sénateur Meighen : Les femmes jouent aux échecs, non?

Mme McLellan : Les femmes jouent aussi au football.

Le sénateur Nolin : Monsieur le président, avons-nous dans nos documents une explication détaillée des cours donnés à Rigaud?

Le président : Nous avons des renseignements, mais ils ne sont pas complets.

Mme McLellan : Nous pouvons les obtenir.

Le sénateur Nolin : C'est au sujet du changement de culture et des divers cours qui sont donnés sur la façon de déceler des fraudes ou des problèmes.

Le sénateur Meighen : Cela nous dirait-il aussi quels cours sont suivis par les étudiants et les employés?

Le sénateur Nolin : On parlerait de cours complets, de leurs objectifs et de la façon dont on traite de ces problèmes.

Le président : Chers collègues, au nom du comité, je vous remercie beaucoup d'avoir comparus devant nous et de nous avoir aidés dans notre examen de ce projet de loi.

Pour les téléspectateurs qui suivent nos délibérations à la télévision, si vous avez des questions ou des commentaires, visitez notre site Web à l'adresse www.sen-sec.ca. Nous y affichons les témoignages reçus. Vous pouvez aussi communiquer avec notre greffière au 1-800-267-7362.

Madame McLellan, merci beaucoup. Monsieur Jolicoeur, merci beaucoup.

Is it agreed, honourable senators, that the committee move to clause-by-clause consideration of Bill C-26, to establish the Canada Border Services Agency?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Unless the committee decides otherwise, the normal procedure is to postpone consideration of the long title, the preamble and the short title contained in clause 1. Shall the committee proceed in the normal way?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: I propose that the committee consider clauses according to the various headings of the bill. Shall we proceed in that manner?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 2 under the heading "Interpretation" carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall clauses 3, 4 and 5 under the heading "Establishment and Mandate of the Agency" carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall clause 6 under the heading "Minister" carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall clauses 7, 8, 9 and 10 under the heading "President and Executive Vice-president" carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall clause 11 under the heading "Human Resources" carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall clauses 12, 13 and 14 under the heading "Powers of the Agency" carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

The Chairman: Shall clause 15 under the heading "Expenditures" carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall clause 15.1 under the heading "Annual Report" carry?

Senator Forrestall: I do not see that.

Senator Nolin: It is 15.1.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, de passer à l'examen article par article du projet de loi C-26, Loi constituant l'Agence des services frontaliers du Canada?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

À moins que le comité en décide autrement, nous reportons habituellement l'examen du titre au long, du préambule et du titre abrégé précisé à l'article 1. Vous plaît-il de suivre la procédure habituelle?

Des voix : D'accord.

Le président : Je propose que le comité examine les articles rubrique par rubrique. Vous plaît-il de procéder ainsi?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 2, sous la rubrique « Définitions », est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

Les articles 3, 4 et 5, sous la rubrique « Constitution et mission de l'Agence », sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : Adoptés.

L'article 6, sous la rubrique « Ministre », est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

Les articles 7, 8, 9 et 10, sous la rubrique « Président et premier vice-président », sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : Adoptés.

L'article 11, sous la rubrique « Ressources humaines », est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

Les articles 12, 13 et 14, sous la rubrique « Pouvoirs de l'Agence », sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : Adoptés.

Le président : L'article 15, sous la rubrique « Utilisation des crédits », est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

L'article 15.1, sous la rubrique « Rapport annuel », est-il adopté?

Le sénateur Forrestall : Je ne vois pas cet article.

Le sénateur Nolin : C'est l'article 15.1.

Senator Forrestall: I do not see it here.

The Chairman: Will you take it over and show it to Senator Forrestall, please?

I have it here on page 6b.

Senator Forrestall: It has been put in since last June.

Senator Nolin: That is the answer to your question.

Senator Forrestall: No, it is not. That is not my point. I will make this observation with respect to that clause. Unless somebody is in a position to tell me how that got in there, then I must say that the matter went through the chamber and was referred to committee without that being included. That is what I want to know.

Obviously, the minister was not aware, and that disturbs me. Mr. Jolicoeur was not aware, and that disturbs me, too. What I am asking, chair, is how it got there.

The Chairman: Senator Forrestall, if I recall the discussion, you were concerned that it be according to Treasury Board or similar reports, and you used the words that you did not want it going through other hands, and she said she would consider that. What it says here is that, as the Treasury Board requires similar reports, this obligation may be met by tabling these reports to avoid duplication of effort.

Senator Forrestall: All right, then it is a report of the Treasury Board of Canada with respect to the competence with which the Canada Border Services is carrying out its mandate.

It is not an annual report.

The Chairman: The minister's answer to that was, "Allow me time to consider that, please."

Senator Forrestall: Therefore, we are going to pass clause 15.1. That is not in the interpretation, but I just read it.

The Chairman: We will come back to 15.1. Are we agreed to hold this and come back to it, colleagues?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clauses 16 through 28 under the heading "Transitional Provisions" carry?

Honourable senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall clauses 30 through 143 under the heading "Consequential Amendments" carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall clauses 144, 145 and 146 under the heading "Coordinating Amendments" carry?

Hon. Senators: Agreed.

Le sénateur Forrestall : Je ne le vois pas dans ce document.

Le président : Pourriez-vous le prendre et le montrer au sénateur Forrestall, s'il vous plaît?

C'est ici, à la page 6b.

Le sénateur Forrestall : Il y a été inséré au mois de juin dernier.

Le sénateur Nolin : Voilà qui répond à votre question.

Le sénateur Forrestall : Non, pas du tout. Ce n'est pas ce que je voulais dire. Je dirai une chose au sujet de cet article. À moins que quelqu'un puisse m'expliquer comment il est arrivé là, je dois conclure que le document a été adopté à la Chambre et a été renvoyé au comité sans que cet article y soit inclus. C'est ce que je veux savoir.

De toute évidence, la ministre n'était pas au courant, ce que je trouve troublant. Je trouve également troublant que M. Jolicoeur ne soit pas au courant. Monsieur le président, je veux savoir comment cet article s'est retrouvé dans le projet de loi.

Le président : Sénateur Forrestall, si je me rappelle bien la discussion à ce sujet, vous vouliez que cela se fasse selon les règles du Conseil du Trésor ou celles qui s'appliquent à des rapports semblables. Vous avez dit que vous ne vouliez pas que le document passe par d'autres mains, ce à quoi elle a répondu qu'elle y réfléchirait. Ce qu'on dit ici c'est que, comme le Conseil du Trésor exige des rapports semblables, nous pouvons remplir cette obligation en déposant ces rapports pour éviter de faire deux fois la même chose.

Le sénateur Forrestall : Dans ce cas, il s'agit d'un rapport du Conseil du Trésor du Canada portant sur la compétence avec laquelle l'Agence des services frontaliers du Canada exerce son mandat.

Il ne s'agit pas d'un rapport annuel.

Le président : En réponse à votre intervention, la ministre a demandé qu'on lui accorde un certain temps pour réfléchir à cette question.

Le sénateur Forrestall : Nous allons donc sauter l'article 15.1. Ce n'est pas dans l'interprétation, mais je viens de le lire.

Le président : Nous reviendrons à l'article 15.1. Sommes-nous d'accord pour y revenir plus tard, collègues?

Des voix : D'accord.

Le président : Les articles 16 à 28, sous la rubrique « Dispositions transitoires », sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : Adoptés.

Les articles 30 à 143, sous la rubrique « Modifications corrélatives », sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : Adoptés.

Les articles 144, 145 et 146, sous la rubrique « Dispositions de coordination », sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

The Chairman: Carried.

The Chairman: Shall clause 147 under the heading “Coming into Force” carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall clause one, which contains the short title, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall the preamble carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall the title carry?

Senator Forrestall: Not yet. We have yet to deal with clause 15.1.

Senator Nolin: Have we covered clauses 17 to 29?

The Chairman: We covered 16 through 28. You are correct, Senator Nolin. Which ones are we missing?

Shall clause 29 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Senator Day: We have not dealt with clause 15.1.

The Chairman: We are at a discussion stage of that clause, honourable senators.

Senator Forrestall: Clause 15.1, “Annual Report,” and I am looking at page 6b, under “Clause by Clause Analysis” which states:

This provision requires the Minister to lay before each House of Parliament a report of the operations and performance of the Agency for that fiscal year. As the Treasury Board requires similar reports, this obligation may be met by tabling these reports to avoid duplication of effort.

It may avoid duplication of effort, but it leaves the Canadian public in possession of a report that has been filtered through another agency of government, and, to that end, I am opposed to that clause. I do not want this to wait until the minister responds. I think it should be dealt with now. It is long overdue.

Therefore, I have a dilemma. I want to register my opposition to this clause of the bill, but I do not want to hold up the bill.

Are you the chess player in this match, Mr. Chairman?

The Chairman: I am a football guy.

Senator Day: I think he is the referee.

Le président : Adoptés.

Le président : L'article 147, sous la rubrique « Entrée en vigueur », est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

L'article premier, énonçant le titre abrégé du projet de loi, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

Le préambule est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

Le titre est-il adopté?

Le sénateur Forrestall : Nous ne pouvons pas encore l'adopter car nous n'avons pas encore adopté l'article 15.1.

Le sénateur Nolin : Avons-nous adopté les articles 17 à 29?

Le président : Nous avons adopté les articles 16 à 28. Vous avez raison, sénateur Nolin. Quels articles n'ont pas encore été mis aux voix?

L'article 29 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

Le sénateur Day : Nous n'avons pas mis l'article 15.1 aux voix.

Le président : Honorables sénateurs, nous en sommes à discuter de cette disposition.

Le sénateur Forrestall : L'article 15.1., « Rapport annuel », figure à la page 7. Voici ce qu'on peut lire sous « Analyse article par article » :

Cette disposition exige que le ministre dépose auprès de chaque chambre du Parlement un rapport sur les activités et le rendement de l'Agence pour cet exercice. Comme le Conseil du Trésor exige un rapport similaire, cette exigence peut être satisfaite en déposant son rapport afin d'éviter tout dédoublement.

Cette disposition permettra peut-être d'éviter des dédoublements, mais la population canadienne aura accès à un rapport qui aura été filtré par un autre organisme gouvernemental. Pour cette raison, je m'oppose à cet article. Je ne veux pas attendre la réponse de la ministre. Je crois qu'il faut régler cette question tout de suite. Nous aurions dû le faire depuis longtemps.

Voilà pourquoi je me trouve devant un dilemme. Je veux exprimer mon opposition à cet article, mais je ne vais pas retarder l'adoption du projet de loi.

Êtes-vous le joueur d'échecs dans cette partie, monsieur le président?

Le président : Je préfère le football.

Le sénateur Day : Je crois qu'il est l'arbitre.

Senator Nolin: To be fair to the minister, because she has agreed to think about it, should we wait?

Senator Forrestall: There is a quid pro quo. Tell her to come with a positive report next Monday and she will have her report.

Senator Nolin: We do not have a meeting next Monday. That is the problem.

Senator Forrestall: That is another matter.

I do not quite know how to deal with it. It comes as a surprise to me. I do not know how it got in, when it got in, or at whose initiative. I can tell you that a member of Parliament did in fact raise the matter before the House, but his suggestions were rejected. Now we are being asked to agree to this. I do not think that is how we should deal with draft legislation.

Senator Day: Mr. Chairman, I am hearing Senator Forrestall's concern, and I also heard the minister say that she would look at this and consider our concern.

Clause 15.1(1) says the minister shall do something. Clause 15.2 says the minister has some flexibility. She may consider other reports as satisfying her obligation. Having said that, she might also take into consideration our comments. I would suggest that we pass this clause and take the minister at her word that she will consider our concerns. The minister has the flexibility to do what she thinks is right, provided she meets the obligations under 15.1(2).

Senator Forrestall: It would appear to me that to open the matter up by way of an amendment would come at great cost. Will the omnibus bill be introduced this fall?

Senator Nolin: That occurs every two years.

Senator Forrestall: Will that be this fall or next fall?

Senator Nolin: We have not had one for many years.

The Chairman: I would be surprised if anything is introduced this fall.

Senator Forrestall: That would be the only opportunity for an amendment without incurring enormous cost. It costs a great deal to amend a bill. I have made my observations; and I will abstain on this clause.

The Chairman: Senators, shall clause 15.1, under the heading of "Annual Report" carry; noting that Senator Forrestall is abstaining?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

We have dealt with the title. Is it agreed that the bill be adopted?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Le sénateur Nolin : Comme la ministre a accepté de réfléchir à cette proposition, ne devrions-nous pas en toute justice attendre sa réponse?

Le sénateur Forrestall : Il peut y avoir échange de bons procédés. Demandez-lui de nous donner une réponse positive lundi prochain et elle aura son rapport.

Le sénateur Nolin : Nous n'avons pas de réunion lundi prochain. Voilà le hic.

Le sénateur Forrestall : C'est une autre affaire.

Je ne sais pas quoi penser de cet article. Je suis étonné de le voir dans le projet de loi. Je ne sais pas comment ni quand il y a été inséré, ni qui en a pris l'initiative. Un député a soulevé cette question à la Chambre des communes, mais ses propositions ont été rejetées. On nous demande maintenant de donner notre accord. À mon avis, ce n'est pas ainsi que nous devrions étudier des projets de loi.

Le sénateur Day : Monsieur le président, j'entends la préoccupation du sénateur Forrestall, et j'ai également entendu la ministre dire qu'elle prendrait notre préoccupation en considération.

Selon le paragraphe 15.1(1), la ministre doit prendre certaines mesures. Selon le paragraphe 15.1(2), la ministre jouit d'une certaine liberté d'action. Elle peut juger que d'autres rapports satisfont à son obligation. Cela étant dit, il se peut également qu'elle tienne compte de nos observations. Je propose qu'on adopte cet article et qu'on croie la ministre sur parole lorsqu'elle dit qu'elle tiendra compte de nos préoccupations. La ministre est libre de prendre les mesures qu'elle juge les meilleures, à condition de satisfaire aux obligations du paragraphe 15.1(2).

Le sénateur Forrestall : J'ai l'impression que ce serait très périlleux de procéder par voie d'amendement. Est-ce que le projet de loi omnibus sera présenté cet automne?

Le sénateur Nolin : Cela se produit tous les deux ans.

Le sénateur Forrestall : S'agit-il de l'automne prochain ou de l'automne suivant?

Le sénateur Nolin : Il n'y en a pas eu depuis plusieurs années.

Le président : Cela m'étonnerait qu'on présente un projet de loi cet automne.

Le sénateur Forrestall : Ce serait la seule occasion de présenter un amendement sans que cela ne coûte très cher. Modifier une loi, cela coûte très cher. Voilà, j'ai dit ce que j'avais à dire; pour ce qui est de cet article, je vais m'abstenir.

Le président : Sénateurs, l'article 15.1, sous la rubrique « Rapport annuel », est-il adopté; en prenant bonne note de ce que le sénateur Forrestall s'abstient?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

Nous avons déjà traité du titre. Le projet de loi est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

Does the committee wish any observations appended to the report?

Senator Day: No.

Senator Forrestall: I would like the observations made by the minister responsible in the matter of clause 15.1 appended to the report to the Senate. I suppose I cannot comment on why I abstained.

The Chairman: Senator Forrestall, do you want us to note that the minister made this observation and then quote her words?

Senator Forrestall: Yes.

The Chairman: Would that be satisfactory to the committee?

Senator Nolin: Do we understand that she may contemplate the idea, even though she must report annually through Treasury Board, of making her own report to Parliament? Is that your understanding?

Senator Day: Not quite. My understanding is that the minister has an obligation to report to both Houses of Parliament and that the minister has the flexibility, if she believes that her obligation under 15.1 is met by using reports provided under Treasury Board requirements, to use that as the report to Parliament.

Senator Nolin: On what will she reflect?

Senator Day: She will reflect on whether she will prepare a separate, independent report for Parliament.

Senator Nolin: We should add that to the observations. That is my understanding of the minister's comment this morning. In the bill, the minister has a legal obligation to report to Treasury Board. We should add that, provided we do not break the fundamental principle of not speaking twice, in law. The meaning of 15.1 is that the minister has to report, but if the report from Treasury Board is sufficient, it can be used, unless the minister decides to prepare a different report for Parliament.

Senator Day: Exactly.

Senator Nolin: That is it.

The Chairman: May I have authority from the committee to endeavour to reflect that? We will try to put Senator Forrestall's concerns ahead of that to provide context, and that the committee ask that this be included. I will refer to it as a committee request, that the minister consider this additional report, and then quote her reply. Would that satisfy members of the committee?

Senator Nolin: Yes.

Senator Forrestall: The minister was taken aback by the suggestion that we might suggest it would be a filtered report.

Senator Nolin: There is a big difference between five pages and 50 pages.

Le comité souhaite-t-il que des observations soient annexées au rapport?

Le sénateur Day : Non.

Le sénateur Forrestall : J'aimerais que les observations faites par la ministre responsable à l'égard de l'article 15.1 soient annexées au rapport au Sénat. Je présume que je n'ai pas le droit de faire des observations sur les raisons de mon abstention.

Le président : Sénateur Forrestall, voulez-vous que nous fassions remarquer que la ministre a fait cette observation, pour ensuite la citer?

Le sénateur Forrestall : Oui.

Le président : Cela plaît-il au comité?

Le sénateur Nolin : Comprendons-nous que même si elle doit faire rapport chaque année par le biais du Conseil du Trésor, elle peut envisager de faire son propre rapport au Parlement? Est-ce bien ce que vous avez compris?

Le sénateur Day : Pas tout à fait. J'ai cru comprendre que la ministre a l'obligation de faire rapport aux deux Chambres du Parlement et que la ministre a l'option, si elle est d'avis qu'elle peut satisfaire à son obligation découlant de 15.1 en utilisant des rapports préparés aux fins de répondre aux exigences du Conseil du Trésor, de s'en servir à titre de son rapport au Parlement.

Le sénateur Nolin : À quoi va-t-elle réfléchir?

Le sénateur Day : Elle va réfléchir à la préparation d'un rapport distinct à l'intention du Parlement.

Le sénateur Nolin : Nous devrions ajouter cela aux observations. C'est ainsi que j'ai interprété l'observation faite par la ministre ce matin. Le projet de loi prévoit que la ministre a une obligation légale de faire rapport au Conseil du Trésor. Nous devrions ajouter cela, tout en respectant le principe fondamental de la non-répétition dans une loi. Le sens de 15.1, c'est que la ministre doit faire rapport, mais si le rapport du Conseil du Trésor suffit, on peut s'en servir, à moins que la ministre ne décide de préparer un rapport distinct à l'intention du Parlement.

Le sénateur Day : C'est ça.

Le sénateur Nolin : C'est ça.

Le président : Est-ce que le comité m'autorise à essayer de formuler cela? Nous essaierons d'exposer d'abord les préoccupations du sénateur Forrestall afin de donner un contexte, et que le comité souhaite ajouter ceci. Je vais dire qu'il s'agit d'une demande du comité, que la ministre prenne en considération cet autre rapport, et ensuite je citerai sa réponse. Cela plaît-il aux membres du comité?

Le sénateur Nolin : Oui.

Le sénateur Forrestall : La ministre a été déconcertée lorsque nous avons laissé entendre qu'il pourrait s'agir d'un rapport épuré.

Le sénateur Nolin : Il y a toute une différence entre cinq pages et 50 pages.

Senator Forrestall: There is a distance between the Security Intelligence Review Committee, SIRC, and Treasury Board's public exposure of what might be in the annual report. That is only one of three or four examples that could be used, and we are adding a much more important one. The underlying legislation has been laid to rest. We should have as clear a piece of legislation as is possible. These comments will be on the record, I assume.

The Chairman: Yes, this portion of the meeting is public.

Senator Forrestall: A filtered report flies in the face of her consistency of evidence before the committee; her written statement; and, in response to questions from senators, her openness, which was an important part of her agenda. I will leave it to her good judgment to correct it. I would suggest that an amendment be made through an omnibus bill at the earliest opportunity.

The Chairman: I am still in a quandary as to what to say in the report to the Senate. What comments shall I make?

Senator Day: In reply to Senator Forrestall, the minister talked about a separate, stand-alone report to the Houses of Parliament. We would encourage her to consider her options under 15.1(2) to do so, rather than rely on other reports that might have gone to Treasury Board.

Senator Forrestall: That is fine.

The Chairman: I will quote the minister.

Senator Day: Yes.

Senator Forrestall: Yes.

The Chairman: I will endeavour to do that. Is it agreed that I report this bill with these observations at the next sitting of the Senate?

Senator Day: Yes, without amendment.

The Chairman: I will report the bill without amendment at the next sitting of the Senate. Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Honourable senators, that completes our business for today.

The committee continued in camera.

Le sénateur Forrestall : Il y a toute une différence entre ce que dit le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, le CSAR, et la partie du rapport annuel que le Conseil du Trésor peut rendre public. Il ne s'agit que d'un exemple parmi trois ou quatre possibles, et nous ajoutons un cas beaucoup plus important. On a enterré la loi sous-jacente. Il nous faut un texte de loi le plus clair possible. Ces remarques feront partie du compte rendu, je présume.

Le président : Oui, cette partie de la séance est publique.

Le sénateur Forrestall : Un rapport épuré contredit son témoignage devant le comité, sa déclaration écrite, et, en réponse aux questions des sénateurs, sa transparence, une partie importante de son programme. Je m'en remets à elle de corriger cela. Je propose qu'une modification soit faite au moyen d'un projet de loi omnibus à la première occasion.

Le président : Je ne sais toujours pas que dire dans le rapport au Sénat. Quelles observations devrais-je faire?

Le sénateur Day : Pour répondre au sénateur Forrestall, la ministre a parlé d'un rapport distinct et indépendant aux Chambres du Parlement. Nous l'encouragerions à considérer ses options prévues au paragraphe 15.1(2), plutôt que de se servir d'autres rapports soumis au Conseil du Trésor.

Le sénateur Forrestall : Parfait.

Le président : Je citerai la ministre.

Le sénateur Day : Oui.

Le sénateur Forrestall : Oui.

Le président : C'est ce que j'essaierai de faire. Plaît-il au comité que je fasse rapport de ce projet de loi, avec ces observations, à la prochaine séance du Sénat?

Le sénateur Day : Oui, sans amendement.

Le président : Je ferai rapport du projet de loi sans amendement à la prochaine séance du Sénat. D'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

Honorables sénateurs, ceci met fin à nos travaux pour aujourd'hui.

Le comité poursuit ses travaux à huis clos.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

APPEARING

The Honourable Anne McLellan, P.C., M.P., Deputy Prime Minister and Minister of Public Safety and Emergency Preparedness.

WITNESSES

Customs Excise Union Douanes Accise (CEUDA):

Ron Moran, National President;

Jean-Pierre Fortin, National Vice-President, Responsible for Quebec and NCR.

Canada Border Services Agency:

Alain Jolicoeur, President.

COMPARAÎT

L'honorabile Anne McLellan, C.P., députée, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile.

TÉMOINS

Customs Excise Union Douanes Accise (CEUDA) :

Ron Moran, président national;

Jean-Pierre Fortin, vice-président national, responsable pour Québec et RCN.

Agence des services frontaliers du Canada :

Alain Jolicoeur, président.